

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
ACTION HUMANITAIRE ET SOLIDARITE NATIONALE

STRATEGIE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT  
DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE  
2012 A 2016-2020



Mars 2012

## Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES .....	5
Résumé exécutif de la Stratégie de développement de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle.....	7
Les options stratégiques .....	9
Composante 1 : Développement de l’accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée .....	<a href="#">Error!</a>
<a href="#">Bookmark not defined.14</a>	
Composante 2 : Optimisation et amélioration de la qualité des programmes .....	11
Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l’AENF .....	11
Composante 4: Mise en place des mesures de protection sociale .....	11
Composante 5 : Gestion et promotion du programme .....	11
1. Contexte et justification de la stratégie d’AENF en RDC .....	14
1.1. Présentation du pays .....	14
1.2. Diagnostic de la situation de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle .....	17
1.2.1. La situation spécifique de l’AENF .....	17
1.2.2. Les interventions en AENF .....	20
1.2.3. Le cadre institutionnel de l’AENF .....	21
1.2.4. Le financement de l’AENF en RDC .....	25
1.2.5. Les offres et stratégies de livraison des programmes d’AENF .....	27
1.2.6. Les principaux problèmes à résoudre dans le secteur .....	31
1.2.7. Les atouts/opportunités du sous-secteur .....	32
2. Les sources d’inspiration de la stratégie nationale d’AENF .....	32
3. La vision du Gouvernement en matière de l’ AENF .....	34
4. Les objectifs et résultats attendus.....	35
5. Les principaux bénéficiaires et les acteurs .....	40
5.1. Les bénéficiaires prioritaires .....	40
5.2. Les provinces prioritaires .....	43
5.3. Les acteurs de la mise en œuvre de la stratégie et leurs rôles .....	45
6. La stratégie d’intervention .....	49
6.1. Options de base ou principes d’intervention .....	49
6.1.1. L’approche holistique en éducation.....	49
6.1.2. L’institutionnalisation d’un mécanisme de concertation permanente.....	52
6.1.3. La mise en adéquation institutionnelle de structures du non formel avec les nouvelles options .....	52
6.1.4. L’approche intersectorielle intégrée de l’alphabétisation et de la post alphabétisation : ....	53
6.1.5. La Recherche action et renforcement des capacités .....	53
6.2. Mesures transversales/communes .....	53
6.3. Options stratégiques d’intervention par type de programmes d’AENF .....	54
a) Programme de rattrapage scolaire : .....	54
b) Programme d’alphabétisation traditionnelle, scolarisante et fonctionnelle .....	55

c) Programmes d'apprentissage et de formation professionnelle .....	55
7. Le plan d'action et les composantes .....	56
7.1. Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée ....	57
7.2. Composante 2 : Optimisation et amélioration de la qualité des programmes .....	59
7.3. Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF .....	61
7.4. Composante 4: Mesures de protection sociale .....	64
7.5. Composante 5: Gestion et promotion de la stratégie .....	66
8. Le financement de la stratégie .....	69
a) Coût .....	69
b) Mécanisme .....	69
c) Cadre de financement adapté à l'AENF .....	70
d) Stratégies novatrices de mobilisation de ressources additionnelles .....	71
e) Gisements d'appui au niveau du secteur privé .....	71
f) Campagnes de levée de fonds .....	71
9. Le dispositif de suivi et évaluation .....	71
10. Identification des facteurs de risques et mesures d'atténuation .....	72
Annexes .....	75
Annexe 1 : Données de l'analphabétisme en RDC .....	75
Annexe 2 : Présentation du pays .....	77
Annexe 3 : Coûts détaillés des composantes de la stratégie .....	82
Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée .....	82
Composante 2 : Amélioration de la qualité des programmes .....	85
Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF .....	<a href="#">Error! Bookmark not defined.</a> 89
Composante 4: Mesures de protection sociale .....	<a href="#">Error! Bookmark not defined.</a> 96
Composante 5: Gestion et promotion du programme .....	9998
Composante 1: Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée .....	<del>102+01</del>
Composante 2: Amélioration de la qualité des programmes .....	<del>102+01</del>
Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF .....	<del>102+01</del>
Composante 4: Protection sociale .....	<del>102+01</del>
Composante 5: Gestion et promotion du programme .....	<del>102+01</del>

## **FIGURES**

Figure 1: Carte Administrative de la RDC

Figure 2: Schéma de l'organisation de l'AENF au niveau déconcentré

Figure 3: Schéma du système éducatif congolais dans l'approche holistique et intégrée

Figure 4: Schéma de cheminement des fonds

<b>Tableaux</b>	<b>Page</b>
Tableau N°1 : Implications des données du contexte sur la stratégie d'AENF	8 et 15
Tableau N°2 : Coûts du Programme par composante	10
Tableau N°3 : Taux d'analphabétisme par province	17
Tableau N°4: Niveau d'instruction chez les femmes	18
Tableau N°5 : Evolution des centres et des effectifs de l'alphabetisation et de l'Education Non Formelle de 2006 à 2010	19
Tableau N°6 : Répartition du personnel selon la fonction et le profil	21
Tableau N°7 : Proportion du budget du MAS.AH.SN alloué à la DGENF (2006 à 2009)	24
Tableau N°8 : Financement de l'AENF par les PTF	25
Tableau N°9 : Problème central de l'AENF	29
Tableau N°10: Cadre logique du Programme	34
Tableau N°11: Bénéficiaires du programme	39
Tableau N°12: Provinces prioritaires	41
Tableau N°13: Répartition des effectifs par province selon la population analphabète et par type de programme	42
Tableau N°14: Acteurs et rôles	43
Tableau N°15: Domaines d'application de l'approche holistique en éducation	47
Tableau N°16: Facteurs des risques et mesures d'atténuation	70

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>AAP</b>	Alphabétisation et Apprentissage Professionnel
<b>AENF</b>	Alphabétisation et Education Non Formelle
<b>AGETIP</b>	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
<b>APC</b>	Approche Par Compétences
<b>AS</b>	Affaires Sociales
<b>ATLV</b>	Apprentissage Tout au Long de la Vie
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>CA</b>	Centre d'Alphabétisation
<b>CASI</b>	Centre d'Actions Sociales Intégrées
<b>CFMA</b>	Centre Féminin Marie Antoinette/Direction Générale
<b>CONFINTEA</b>	Conférence Internationale sur l'Alphabétisation et l'Education des Adultes
<b>CPS</b>	Centre de Promotion Sociale
<b>CRS</b>	Centre de Rattrapage Scolaire
<b>CTSE</b>	Cellule Technique pour les Statistiques de l'Education
<b>DAEA</b>	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes
<b>DAS</b>	Direction de l'Action Sociale
<b>D6</b>	Diplôme de 6 ans pédagogiques
<b>DEP</b>	Direction d'Etudes et Planification
<b>DGENF</b>	Direction Générale de l'Education Non Formelle
<b>DGSNR</b>	Direction Générale de la Solidarité Nationale et Réinsertion
<b>DIC</b>	Direction de l'Inspection et Contrôle
<b>DICOREPHA</b>	Direction de la Coordination des Activités et de Réadaptation des Personnes vivant avec handicap
<b>DISPE</b>	Direction des Interventions Sociales pour la Protection de l'Enfant
<b>DNUA</b>	Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation
<b>DSCRCP</b>	Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>EAFGA</b>	Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et Santé
<b>EPSP</b>	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
<b>EPT</b>	Education Pour Tous
<b>ESU</b>	Enseignement Supérieur et Universitaire
<b>ETD</b>	Entités Territoriales Décentralisées
<b>ETFP</b>	Enseignement Technique et Formation professionnelle
<b>FNAENF</b>	Fonds National de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
<b>FSRDC</b>	Fonds Social de la République Démocratique du Congo
<b>ILD</b>	Initiative Locale de Développement
<b>INS</b>	Institut National des Statistiques
<b>LIFE</b>	Literacy Initiative For Empowerment
<b>MAS.AH.SN</b>	Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ORT</b>	Organisation pour la Reconstruction et le Travail
<b>PARSE</b>	Projet d'Appui au Redressement du Secteur de l'Education
<b>PEG</b>	Programme Economique du Gouvernement
<b>PIB</b>	Produit d'Intérieur Brut
<b>PIR</b>	Programme Intérimaire de Reconstruction
<b>PM</b>	Pour mémoire
<b>PNG</b>	Politique Nationale du Genre
<b>PNEP</b>	Programme National de l'Enseignement Primaire
<b>PNRS</b>	Programme National de Rattrapage Scolaire

<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé
<b>PSTE</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>SENAPEP</b>	Service National Polyvalent d'Education Permanente
<b>SIGE</b>	Système d'Informations pour la Gestion de l'Education
<b>SNRS</b>	Service National de Reclassement Social
<b>TENAFEP</b>	Test National de Fin d'Etudes Primaires
<b>VIH/SIDA</b>	Virus d'Immuno-Déficience Humaine/Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise

## Résumé exécutif de la stratégie d’alphabétisation et d’éducation non formelle

L’éducation en RDC se présente au travers des services publics comme une lourde machine dont la gestion est répartie en plus de 5 Ministères qui ont une faible coordination. Le système formel de l’éducation est caractérisé par une faible couverture géographique des écoles des niveaux secondaire et supérieur. La faible fréquentation scolaire, la sous-qualification des enseignants couronnés par une faible efficacité interne traduisent un taux de déperdition très élevé.

Le système non formel à son tour accuse des lacunes devant le taux élevé d’analphabétisme malgré ses multiples programmes : d’alphabétisation (scolarisante et fonctionnelle), de rattrapage scolaire, d’apprentissage professionnel et de l’éducation tout au long de la vie.

Selon l’enquête démographique et santé (EDS 2007), plus ou moins 18 millions d’adultes (hommes et femmes) habitant la RDC sont analphabètes : ils ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer.

Le taux d’analphabétisme est donc resté élevé à l’instar de beaucoup de pays africains, il est estimé à 30,3%, dont 17,5% pour les hommes et 42,8% pour les femmes.

A ce titre, **la vision du Gouvernement** est de libérer les congolais de l’obscurantisme afin de les voir développer les compétences, participer efficacement à la lutte contre la pauvreté, s’adapter aux mutations constantes du monde moderne et de se comporter en citoyens imbus des valeurs de démocratie, de paix, de justice sociale, de tolérance, des progrès dans le respect du genre et de l’équité pour le développement du pays.

**La finalité du sous-secteur** s’aligne sur celle de l’enseignement national qui est de former des hommes et des femmes imprégnés des valeurs humaines, morales, spirituelles, culturelles et civiques et de les doter des compétences de vie qui leur permettent de s’adapter aux différentes mutations socio-économiques et d’être des artisans capables de se prendre en charge et de contribuer au développement de la société congolaise.

**L’objectif général de la stratégie nationale d’AENF** est de *réduire de 2012 à 2016-2020 le taux d’analphabétisme à un rythme soutenu de 10% par an en facilitant l’accès par l’amélioration de la qualité et de la gestion de l’offre éducative et en corrigeant les disparités de tout genre.*

**Le but poursuivi par la stratégie nationale de l’AENF**, dans le cadre d’une vision holistique intégrée et diversifiée de l’éducation, est d’offrir à un plus grand nombre de citoyens surtout ceux des plus vulnérables des opportunités d’accès aux programmes d’alphabétisation et d’éducation non formelle de qualité en corrigeant les disparités liées au genre, à l’âge et aux zones, pour leur permettre d’acquérir des compétences de vie courante, d’exercer pleinement leurs droits et lutter efficacement contre la pauvreté et ses corollaires pour un développement durable.

**Les objectifs stratégiques** visés sont :

- ✓ Accroître l’accès, l’accessibilité et l’équité dans le sous -secteur
- ✓ Optimiser et améliorer la qualité, la pertinence et l’efficacité des programmes
- ✓ Renforcer la gestion du sous-secteur de l’AENF

- ✓ Renforcer les mesures de protection sociale
- ✓ Gérer et promouvoir la stratégie

Ces objectifs entrent dans le cadre de la poursuite de la construction d'un système éducatif qui contribue effectivement à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En cela, les objectifs de la stratégie nationale d'AENF sont en étroite relation avec la stratégie du MEPSP dont l'objectif général est de contribuer au développement de l'accès à un enseignement de qualité et équitable et qui s'appuie sur trois objectifs stratégiques qui visent à (i) accroître l'accès, l'équité et la rétention; (ii) améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement ; et (iii) renforcer la gouvernance.

Les résultats suivants sont attendus :

- ✓ La demande plurielle d'AENF provenant des provinces sous-scolarisées et des groupes marginalisés est satisfaite par les offres d'éducation ;
- ✓ Les bénéficiaires des programmes d'AENF mettent en œuvre les compétences acquises pour s'insérer dans le système éducatif et dans la vie active ;
- ✓ Les mesures de protection sociale sont effectives dans les structures d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ✓ Les structures en charge de l'AENF exercent avec efficacité leurs missions et attributions.

Les groupes cibles bénéficiaires de la stratégie nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont constitués de tous ceux qui n'ont pas eu accès à l'éducation formelle et tous ceux qui n'ont pas des capacités requises pour la prise en charge des bénéficiaires. L'accent sera mis sur les cibles suivantes :

- ✓ Enfants vivant en famille non scolarisés ou déscolarisés précoces et issus des familles pauvres ;
- ✓ Enfants en situation difficile (enfants dans la rue, enfants travailleurs, enfants victimes des conflits, orphelins, vivants avec le VIH/SIDA...) ;
- ✓ Personnes analphabètes (non scolarisées ou déscolarisées) dont certaines professionnellement actives ;
- ✓ Personnels de la DGENF ;
- ✓ Personnels en charge de l'AENF dans les divisions provinciales, les districts, les territoires/communes et les secteurs ;
- ✓ Enseignants du non formel ;
- ✓ Personnels des OCB, des ONG...

Ainsi, la stratégie prévoit d'offrir des programmes d'éducation dans trois types d'offres éducatives à 1.800.000 personnes par an ainsi réparties :

- ✓ Rattrapage scolaire du niveau primaire : 50% des effectifs soit 900.000 enfants de 9-14 ans par an ;
- ✓ Alphabétisation initiale, scolarisante et fonctionnelle : 30% des effectifs soit 540.000 personnes âgées de 15 ans et plus par an ;
- ✓ Apprentissage professionnel et formation professionnelle : 20% des effectifs soit 360.000 personnes âgées de 15 ans et plus par an.

Compte tenu de l'approche de correction des disparités retenue, la répartition des effectifs à former par province s'est faite en tenant compte :

- ✓ du poids de la population analphabète,
- ✓ du taux d'analphabétisme,



- ✓ du taux brut de descolarisation,
- ✓ du taux d'abandon,
- ✓ du taux d'achèvement et
- ✓ de la scolarisation des enfants de 9 à 14 ans et notamment des filles.

Pour faciliter la coordination des activités de deux sous- secteurs formel et non formel, les mesures suivantes seront mises en application pour matérialiser l'approche holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation tout le long de la vie.

**Tableau N°1 : Implications des données du contexte sur la stratégie d'AENF**

<b>Domaines d'intégration</b>	<b>Activités transversales ou mesures</b>
Niveau stratégie	✓ Elaboration d'une stratégie commune de développement de l'éducation et de la formation
Coordination de l'action gouvernementale	✓ Elaboration d'une convention et d'un cadre de concertation entre les Ministères ayant en charge l'éducation pour la coordination de la stratégie éducative.
Personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Possibilité d'utiliser les enseignants du formel dans les cours de rattrapage scolaire organisés par le MAS.AH.SN et dans les écoles primaires</li> <li>✓ Examen de la possibilité d'intégration des cours spécifiques de rattrapage ou d'alphabétisation dans la formation initiale des enseignants du primaire</li> </ul>
Apprenants du rattrapage scolaire	✓ Possibilité de créer des passerelles (transferts des apprenants) des centres de rattrapage scolaire vers les écoles publiques suivant le statut scolaire de l'apprenant
Statistiques	✓ Un seul Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) avec la Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (CTSE). Ainsi, les Chefs d'Antenne de Planification et les Chefs de Bureau attirés du MAS.AH.SN sont chargés de la collecte des données sur le terrain.
Accès et accessibilité aux offres éducatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faciliter l'accès aux offres d'éducation par la prise en charge réelle par l'Etat des frais scolaires suivants : minerval, assurance scolaire, autres frais techniques.</li> <li>✓ Adapter l'espace éducatif, les infrastructures et les équipements scolaires</li> <li>✓ Etablir des passerelles sur la base d'un cadre national de certification et de qualification à élaborer et à faire adopter</li> <li>✓ Créer un fonds spécifique à l'AENF avec un manuel de procédures</li> </ul>
Inspection transversale en ETFP	✓ Suivre, contrôler et conseiller la formation professionnelle de qualité des apprentissages par les inspecteurs de l'ETFP

Les options stratégiques sont les suivantes :

- ✓ Mettre en œuvre l'approche holistique au sein du MAS.AH.SN en synergie avec les autres services techniques du Ministère en charge (i) du plaidoyer en faveur de la prise en charge des personnes en situation de conflit ou groupes vulnérables pour le volet « réinsertion sociale », (ii) du suivi de l'application des droits des enfants, (iii) de l'appui à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation avec le SIGE-AENF, (iv) du contrôle qualité des programmes offerts par la DIC, (v) de l'appui à la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités du personnel d'AENF par le SENAPEP, (vi) de la dotation des sortants de la formation professionnelle de kits d'insertion dans le marché du travail et mobilisation sociale par les assistants sociaux en plus de l'identification des participants aux programmes par la DAS, (vii) de l'appui à la Rééducation et au Reclassement Social par les SNRS, CFMA et CASI et (viii) de l'appui à la mise en œuvre de

programmes de formation professionnelle spécialisée et d'alphabétisation pour les personnes vivant avec handicap ;

- ✓ Prendre en compte les résultats de l'audit organisationnel de la DGENF pour mettre les services en charge de l'AENF en adéquation avec les nouvelles ambitions du sous-secteur et les réformes institutionnelles en cours ou envisagées dans le pays dont notamment la stratégie de décentralisation ;
- ✓ Mettre l'alphabétisation au cœur du développement, car celle-ci est appelée à tisser des liens fonctionnels avec les autres pôles de développement ; la synergie des actions se fait à la base au bénéfice de la communauté ; ainsi les objectifs de lutte contre la pauvreté, la précarité de la santé, de la nutrition et d'éducation sont atteints avec toute la pertinence et la cohérence nécessaire ;
- ✓ Mettre en œuvre un dispositif de recherche/action/renforcement des capacités de tous les acteurs de manière à s'assurer de la qualité des prestations ;
- ✓ Adopter l'approche de diversification des offres articulées à la demande telle qu'elle s'exprime sur le terrain (formation à la carte et pas d'alphabétisation de masse.).

### Les principes d'intervention sont :

- **La participation** : l'implication renforcée et diversifiée des parties prenantes (l'Etat, les communautés de base, la société civile et autres bénéficiaires) dans différentes étapes ayant trait à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et des actions d'AENF ;
- **Le partenariat** : l'option de «faire-ensemble» devra permettre à l'Etat, aux communautés de base, aux acteurs de la société civile et du secteur privé, aux associations et autres bénéficiaires d'exécuter les programmes et les actions d'AENF ;
- **La décentralisation** : la mise en place d'une structure nationale décentralisée qui regroupera l'ensemble des acteurs du sous-secteur en vue des missions de concertation, de coordination, d'échange, de participation et de conseil pour aider le gouvernement à prendre les bonnes décisions sur base de données contextualisées ;
- **La déconcentration** : l'opérationnalisation de l'Inspection des structures de l'AENF au niveau provincial, des districts, des territoires... ;
- **L'équité** : l'égal accès de tous aux services livrés, à l'atteinte des normes de performance les plus élevées et à la responsabilisation dans la conception et dans la mise en œuvre des différentes interventions à tous les niveaux devrait être garanti en prenant en compte les différences de genre, d'âge, des inégalités sociales, les particularités provinciales et linguistiques ;
- **La transparence** : la mise en œuvre de la stratégie devra s'adosser à tous les niveaux sur des mécanismes qui garantissent l'imputabilité, la visibilité et le contrôle des interventions de façon à établir l'équilibre entre responsabilité et autonomie

La mise en œuvre de la stratégie va s'étendre de 2012 à 2016-2020

La stratégie connaîtra trois (3) phases :

- une phase d'implantation d'un (1) an,
- une phase de développement de trois (3) ans
- une phase de consolidation et d'extension de quatre (4) ans

La phase d'implantation (2012) vise la mise en place des conditions optimales de lancement de la stratégie nationale de l'AENF avec les résultats garantissant la crédibilité, la visibilité et l'efficacité du sous-secteur.

La phase de développement (2013-2015) vise le développement à grande échelle des différentes réformes mises à l'essai durant la première phase.

La phase de consolidation et d'extension (2016-2020) consolidera les acquis des deux premières phases et renforcera la capacité de gestion de l'AENF au niveau local sur les plans administratif et financier, tout en préparant l'accès à l'éducation universelle en relation avec le système formel.

La stratégie proposée comporte une série d'actions et d'initiatives novatrices qui permettraient de remédier de façon significative aux problèmes et contraintes liés à l'articulation de la formation et à l'insertion par l'accès des populations les plus pauvres à des opportunités de formation qualifiante et au micro crédit pour mettre en application les compétences acquises lors de ces formations.

Les principales **composantes** de la stratégie de l'AENF sont :

- ✓ Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée
- ✓ Composante 2 : Optimisation et amélioration de la qualité des programmes
- ✓ Composante 3 : Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF
- ✓ Composante 4 : Mise en place des mesures de protection sociale
- ✓ Composante 5 : Gestion et promotion de la stratégie

**Tableau N°2 : Coûts de la stratégie par composante**

Composantes	Coûts	%
<b>Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée</b>	<b>423.465.000 \$US</b>	<b>85,62%</b>
<b>Composante 2 : Optimisation et Amélioration de la qualité des programmes</b>	<b>22.353.530 \$US</b>	<b>4,52%</b>
<b>Composante 3 : Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF</b>	<b>33.703.970 \$US</b>	<b>6,81%</b>
<b>Composante 4 : Protection sociale</b>	<b>13.842.990 \$US</b>	<b>2,80%</b>
<b>Composante 5 : Gestion et promotion du programme</b>	<b>1.213.880 \$US</b>	<b>0,25%</b>
<b>Total Composantes</b>	<b>494.579.370 \$US</b>	<b>100%</b>
<b>Imprévus : 10%</b>	<b>49.457.937 \$US</b>	
<b>Total général</b>	<b>544.037.307 \$US</b>	

Compte tenu des exigences de célérité et d'efficacité dans l'absorption des ressources à mobiliser en faveur de l'AENF, le MAS.AH.SN a opté pour la mise en place d'une agence d'exécution financière autonome dont les missions sont:

- ✓ La mobilisation des ressources destinées à l’alphabétisation et à l’éducation non formelle (ressources de l’Etat, ressources des partenaires et recherche de ressources additionnelles dans le cadre de démarches novatrices)
- ✓ Le financement des activités retenues et les projets présentés par les opérateurs, projets qui répondent à un certain nombre de normes définies dans un manuel de procédures consensuel.

En ce qui concerne le dispositif de suivi et d’évaluation, les mesures suivantes sont envisagées : (i) la décentralisation du suivi et de l’évaluation ; (ii) la définition de normes d’alphabétisation suffisamment reconnues dans le secteur par tous les acteurs ; (iii) le renforcement des capacités logistiques et techniques des services de manière à mener les opérations de suivi avec la célérité requise ; (iv) la conception des documents de suivi de la fréquentation et de la progression dans les apprentissages à l’intention des animateurs, des superviseurs, des comités de gestion des centres ... ; (v) la définition d’un cahier de charges explicite pour chaque niveau et chaque acteur avec la production d’un rapport mensuel de suivi par secteur, bimestriel par les districts et territoires, trimestriel par la province et semestriel par la DGENF ; (vi) la conduite d’une étude longitudinale sur un échantillon représentatif des types de programmes, d’opérateurs et de bénéficiaires (sites et individus) pour mesurer l’impact du programme ; (vii) la systématisation de la restitution des résultats du suivi et de l’évaluation à des périodes opportunes pour féconder les pratiques sur le terrain ; (viii) l’opérationnalisation du dispositif de suivi selon le modèle qui sera développé avec l’appui de l’UNESCO ; (ix) la conduite de missions conjointes de supervision des PTF ; (x) l’intégration du système d’information statistique de l’AENF dans le système d’information de l’éducation (SIGE).

## O. Introduction

Après une longue période de crise politique, économique et sociale qui a désarticulé tous ses secteurs de développement, la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée depuis quelque temps dans un processus de reconstruction des secteurs vitaux parmi lesquels l'éducation occupe une place de choix.

La RDC a résolu d'aligner ses politiques éducatives et programmes aux différents engagements internationaux auxquels elle a souscrit à savoir : les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de l'Education Pour Tous (EPT), la Déclaration de la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (DNUA).

Fort de ces engagements, la volonté politique de l'Etat à promouvoir une éducation universelle et de qualité exprimée dans la Constitution a été réaffirmée dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) qui est un cadre de référence et d'orientation des stratégies, plans et programmes de développement du pays.

Dans le DSCR, il a été préconisé l'élaboration d'une stratégie sectorielle de l'éducation comme l'une des priorités devant contribuer à relever les défis auxquels le système éducatif congolais fait face depuis plusieurs décennies.

Au nombre de ces défis, on note d'une part le système éducatif formel en inadéquation avec les besoins de développement du pays et les faibles moyens lui alloués, et d'autre part, l'absence d'une politique claire du sous-secteur de l'alphabétisation et des stratégies cohérentes de mise en œuvre des programmes. L'efficacité du système éducatif formel tant interne qu'externe est faible avec un taux de déperdition scolaire qui reste élevé.

Pour résoudre ces problèmes inhibiteurs, le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale a initié, dans le cadre du Projet d'Appui au Redressement du Secteur Educatif (PARSE) de 2008, le processus d'élaboration de la stratégie sous-sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle devant être intégrée dans la stratégie globale du secteur de l'éducation.

La présente stratégie de développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle constitue un cadre de référence qui doit servir de base pour l'orientation, la planification et la gestion des activités à réaliser pour atteindre les objectifs du développement du sous-secteur.

## 1. Contexte et justification de la stratégie d'AENF en RDC

### 1.1. Présentation du pays

La République Démocratique du Congo, immense pays d'Afrique Centrale, s'étend sur une superficie de 2.345.409 km<sup>2</sup>. Située à cheval sur l'équateur, la RDC bénéficie d'un climat équatorial chaud et humide au centre, tropical au Sud et au Nord. Sa végétation est constituée à moitié de forêts et l'autre moitié, proche des tropiques, est dominée par la savane. La pluviométrie est abondante avec une alternance entre le Nord et le Sud (800-1.800 mm). Il y a lieu de mentionner l'existence de quinze lacs qui totalisent plus de 180.000 km<sup>2</sup>.

Avec une population estimée à plus de 60 millions d'habitants, la RDC est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne dont la croissance démographique avoisine 3% l'an. Selon l'enquête 1-2-3 (2005), 69,6% de la population vivent en milieu rural contre 30,4% en milieu urbain. Cependant, avec seulement 24 habitants au Km<sup>2</sup>, on note une forte densité pour la ville province de Kinshasa (577 habitants au km<sup>2</sup>) à cause notamment de la concentration des infrastructures économiques, scolaires, universitaires et sanitaires ainsi que des institutions administratives et stratégies. La population d'âge économiquement actif (20-64 ans) représente 40% de la population totale. Ainsi, l'ampleur des besoins sociaux de base à satisfaire, particulièrement en éducation, s'articule à la complexité d'atteindre des populations dispersées sur de vastes étendues et, de surcroît, dans des zones très difficiles d'accès.

Depuis son accession à l'indépendance (le 30 juin 1960), la RDC a connu au plan politique de périodes marquées par des profonds troubles. Quatre périodes ont marqué sa vie politique:

- i. *La période de 1960 à 1965* a été ponctuée par une lutte acharnée entre partis politiques constitués sur des bases tribales terminée par un coup d'état. Cette lutte a donné lieu à des rébellions et des sécessions qui ont coûté la vie à près de 2 millions (EDS - RDC 2007) de personnes.
- ii. *La période de 1965 à 1997* a été marquée par un régime totalitaire. La Conférence Nationale souveraine organisée en 1991 a initié une période de transition, dont l'éviction du gouvernement chargé de son pilotage a plongé le pays dans une crise politique et sociale jusqu'à l'avènement de l'alliance des Forces Démocratiques de Libération « AFDL » au pouvoir le 17 mai 1997.
- iii. *La période de 1997 à 2006* a été une longue période de transition dont la principale visée était la recherche d'un nouvel ordre politique. Cette période a été marquée par les guerres de 1998 et 2001 qui ont créé une insécurité généralisée, de nombreux déplacements de population, d'énormes pertes en vies humaines et matérielles et une tentative de balkanisation du pays. Elle a également été marquée par (a) la conclusion de l'Accord de paix et de réconciliation nationale (décembre 2002) qui a abouti à la mise en place des institutions de transition, (b) l'accord global et inclusif, le gouvernement de transition de 1+4, (c) l'adoption de la nouvelle Constitution (décembre 2005) et (d) l'organisation des élections législatives et présidentielles (deuxième semestre 2006).

- iv. La quatrième période qui va du 06 Décembre 2006 à ce jour se caractérise par la mise en place des institutions issues des urnes ; Période durant laquelle, des efforts ont été entrepris pour unifier et pacifier tout le pays ; mais il existe encore des zones d'insécurité dans la partie Est du pays. En septembre 2008, les hostilités ont repris entre les éléments de l'armée régulière et les factions rebelles opérant à l'Est du pays avec de lourdes conséquences en termes de déplacement des populations civiles.

En conclusion, il sied de noter que la situation politique et sécuritaire de la RDC reste l'un des principaux facteurs qui fragilise la conception et la conduite d'une bonne stratégie de développement. Le processus de normalisation politique coûte beaucoup au pays et ronge une partie des moyens disponibles pour faire face à la pauvreté. La situation sécuritaire à l'Est du pays affecte le processus de rationalisation des choix budgétaires et fragilise les efforts conjugués pour réduire le déficit public et maintenir la stabilité des prix et du taux de change. Cette situation a pour conséquence la réduction du budget alloué au secteur éducatif en général. Pour mémoire, la RDC est bordée à l'Est par le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie, au Sud par la Zambie et l'Angola, au Nord par la RCA et le Soudan, à l'Ouest la République du Congo.

De même, la précarité exacerbée de la population est l'une des causes du non accès aux soins de santé. Cette situation a conduit à la résurgence des maladies endémiques notamment : le choléra, la poliomyélite, la malaria...

Par-delà ces endémies, il sied de noter l'incidence sociale du VIH/Sida dont la prévalence (15-49 ans) est estimée à 4,5% en RDC avec des extrêmes qui vont de 1,7% à 7%. L'épidémie est plus active chez les jeunes comme en témoigne la prévalence dans la tranche d'âge de 14-19 ans, estimée à 3,6%, alors que démographiquement les jeunes (14-19 ans) constituent la couche sexuellement la plus active et, par conséquent, la plus exposée.

Au terme de la nouvelle Constitution, il est prévu 26 provinces avec comme Capitale Kinshasa. Celles-ci sont dotées de la personnalité juridique et partagent des compétences avec le Gouvernement Central en certaines matières dont celles relatives à l'éducation. Mais en attendant l'application effective de la nouvelle configuration, l'Etat fonctionne avec 11 Provinces.

Les provinces sont subdivisées en districts, territoires, secteurs, chefferies et villages. A ce jour, la RDC compte 27 districts et 145 territoires.

Avec un PIB d'environ 165.3 dollars USD par tête en 2009 (Banque Centrale du Congo 2009), six fois inférieur à la moyenne africaine, la RDC se classe parmi les pays pauvres du monde.

En dépit de l'assistance obtenue dans le cadre de l'initiative PPTE, le fardeau de la dette extérieure pèse encore lourdement sur les finances publiques ainsi que sur la balance des paiements. Néanmoins, malgré le tableau ci-haut présenté et l'environnement macro-économique marqué par une instabilité intérieure et un taux de change contrastant avec le maintien de la croissance économique, l'économie a réagi favorablement aux avancées politiques et sécuritaires ainsi qu'aux réformes économiques et structurelles qui ont accompagné le PIR et PEG.

Ainsi, l'inflation qui a atteint 511% en 2000 a chuté à 13,1% en 2006 avant de remonter à 36,1% en 2009 (Source : Atlas Eco 2011, Atlas économique et politique mondial publié par le Nouvel Observateur et la Banque Mondiale).

Le pays regorge d'énormes potentialités, mais du fait de l'instabilité socio-politique et économique, la grande majorité des congolais est confrontée à des situations d'extrême pauvreté.

Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR/2007) fournit, entre autres, les éléments suivants pour décrire la situation de la pauvreté dans le pays :

- a) l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural (75,72%) qu'en milieu urbain (61,49%) ;
- b) la ville-province de Kinshasa est la moins pauvre du pays (42% de pauvres), elle est suivie par le Kasai Occidental et le Maniema (moins de 60% de pauvres) ;
- c) la province du Katanga compte 69% de pauvres tandis que celles de l'Equateur, du Bandundu et du Sud Kivu avoisinent les 85% ;
- d) la pauvreté est plus homogène parmi les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes. La majorité des pauvres (76%) se retrouve dans les ménages dont le chef de famille a un niveau d'études primaires.

La RDC est l'un des pays les plus multiethniques d'Afrique (plus de 400 ethnies). On y trouve un enchevêtrement de peuples de diverses origines et parlant de nombreuses langues.

L'*Atlas linguistique du Zaïre* dénombre 221 langues pour une population totale estimée en 1996 à 42,2 millions d'habitants, soit une langue pour 190 000 locuteurs. 186 langues parmi les 221 appartiennent à la seule famille bantoue et elles sont parlées par plus de 80 % de la population congolaise. Les autres langues sont représentées par la famille nilo-saharienne.

La RDC compte plusieurs langues maternelles et vernaculaires parmi lesquelles 4 sont élevées au niveau des langues nationales (Kikongo, Lingala, Swahili et Tshiluba) qui bénéficient toutes d'une large audience grâce surtout à leur utilisation dans l'Administration, la justice, l'école primaire, les centres d'alphabétisation et d'Education Non Formelle, les médias, le monde culturel, l'évangélisation...

Ces quatre (4) langues nationales sont utilisées comme langues de communication nationale par au moins 75 % à 80 % de la population congolaise. (État de lieux de l'AENF/2010)

Sur le plan de la philosophie politique

En effet, l'article 1<sup>er</sup> alinéas 6 et 7 de la Constitution du 18/02/2006 dispose que : « la République Démocratique du Congo a pour langue officielle le français, et pour langues nationales le Kikongo, le Lingala, le Swahili et le Tshiluba ».

Mais, il convient de signaler que compte tenu de son importance sur le plan international, l'anglais est réputé seconde langue d'enseignement.



**Tableau N°1 : Implications des données du contexte sur la stratégie d'AENF**

Eléments du contexte	Caractéristiques à prendre en compte dans la stratégie	Moyen de prise en charge dans la stratégie
Contexte géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Superficie de 2.345.409 km<sup>2</sup> soit 12 fois le Sénégal, le Mali, le Niger et la Mauritanie</li> <li>✓ Populations dispersées sur de vastes étendues et, de surcroît, dans des zones très difficiles d'accès.</li> </ul>	Déconcentration et décentralisation des activités d'AENF avec le renforcement des capacités des services déconcentrés et recours aux OCB actives en éducation au niveau des 26 provinces, 27 districts et 145 territoires
	Pluviométrie abondante et hydrographie (bassin du Congo et les lacs).	Orientation de l'apprentissage professionnel et de la formation professionnelle vers les métiers de l'agriculture, de la pisciculture... (curricula) pour lutter contre l'exode rurale.
Contexte politique	Périodes marquées par des profonds troubles avec des guerres (insécurité généralisée, nombreux déplacements de population, pertes en vies humaines et matérielles, tentative de balkanisation du pays, zones d'insécurité dans la partie Est du pays ...)	Module obligatoire sur l'éducation à la paix et à la citoyenneté.
Contexte socio-démographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité géographique, linguistique (221 langues) et culturelle ;</li> <li>• Viols et violences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approche par la demande</li> <li>✓ Diversification des offres</li> <li>✓ Utilisation des langues locales comme langues d'alphabétisation</li> <li>✓ Module sur les viols, violences et cohabitation pacifique</li> </ul>
	Prévalence du VIH (15-49 ans) estimée à 4,5% en RDC, avec des extrêmes qui vont de 1,7% à 7%.	Module obligatoire sur la santé de la reproduction, les IST, le VIH-SIDA
Contexte économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Récession économique</li> <li>✓ Pauvreté touchant plus de 70% de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emphase sur la formation qualifiante d'insertion</li> <li>✓ Priorité aux provinces les plus touchées par la pauvreté : Katanga (69% de pauvres), Equateur, Bandundu et Sud Kivu (environ 85%)</li> </ul>

## 1.2. Diagnostic de la situation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle

### 1.2.1. La situation spécifique de l'AENF

Le système éducatif congolais a été fortement perturbé par des crises socio-politiques internes. Depuis plus d'une décennie les politiques éducatives sont dépassées et ne répondent plus aux besoins actuels de la société congolaise. Par ailleurs, l'arbitrage budgétaire en faveur d'autres secteurs aussi porteurs de croissance que les autres sont défavorisés.

A ce jour le système éducatif formel, bien qu'ayant atteint un niveau de couverture plus ou moins significatif, est caractérisé par l'inadéquation avec les besoins de développement du pays compte tenu de la faiblesse des moyens disponibles et du fait de la situation socio-économique. L'efficacité du système tant interne qu'externe est faible et le taux de déperdition scolaire reste élevé soit 46% pour le cycle primaire. (Tableau de bord de l'Education/RDC 2009-2010).

Concernant le système non formel, le pays accuse un taux d'analphabétisme élevé se situant à 30,3% dont 42,8% pour les femmes contre 17,5% pour les hommes. Cela signifie que plus de 18 millions de personnes ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer. Ce taux se rapporte au nombre d'habitants en RDC qui est estimé à plus de 60 millions.

Le danger d'un nivellement social par le bas est donc réel, si cette masse de personnes analphabètes s'accroît, comme c'est le cas actuellement dans le Pays (Enquête EDS/RDC 2007).

En outre, il est indiqué dans le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT) 2006, que la R.D.C est classée parmi les 30 pays qui courent un risque sérieux de ne pas atteindre l'objectif de l'alphabétisation des adultes d'ici 2015, parce que les efforts dans ce domaine restent mitigés.

La proportion de femmes analphabètes est plus élevée que celle des hommes (41% contre 14%). A l'opposé 86% des hommes et 59% des femmes sont considérés comme étant alphabètes, c'est-à-dire qu'ils ont, soit fréquenté le niveau secondaire, soit étaient capables de lire une phrase entière ou une partie d'une phrase s'ils n'avaient fréquenté que le niveau primaire. Les proportions de femmes et d'hommes analphabètes varient sensiblement selon le milieu de résidence. En milieu rural, les proportions d'alphabètes sont moins élevées qu'en milieu urbain.

**Tableau N°3 : Taux d'analphabétisme par province.**

Zones	Population totale 15 ans et plus (1)			Population analphabète 15 ans et plus(2)			Taux d'analphabétisme 15 ans et plus(3)		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Province Kinshasa	2012077	2039706	4051783	116701	273321	390022	5.8	13.4	9,7
Province Bas Congo	1069805	1152921	2222726	170099	469239	639339	15.9	40.7	28.2
Province Bandundu	1934702	2151439	4086141	305683	871333	1177016	15.8	40.5	28.3
Province Equateur	1907828	2020355	3928183	469326	1196050	1665376	24.6	59.2	44.0
Province orientale	2242912	2394623	4637535	453068	1087159	1540227	20.2	45.4	33.9
Province Nord Kivu	1357616	1442914	2800530	460232	868634	1328866	33.9	60.2	48.0
Province Sud Kivu	1177249	1251215	2428464	250754	655637	906391	21.3	52.4	37.5
Province Maniema	475739	505630	981369	81827	256860	338687	17.2	50.8	33.9
Province Kasai oriental	1536371	1605102	3141473	193583	550549	744132	12.6	34.3	23.8
Province Kasai occidental	1276619	1366955	2643574	191493	583690	775183	15.0	42.7	28.9
Province Katanga	2492886	2570189	5063075	511042	1218270	1729312	20.5	47.4	34.8
Pays	17483804	18501049	35984853	3203808	8030742	11234550	17.5	42.8	30.3

Source : EDS-RDC 2007

A la lumière de ce tableau, les résultats selon les provinces mettent en évidence l'écart entre la ville de Kinshasa et le reste du pays. Près de 92% de femmes sont alphabétisées à Kinshasa contre 39% dans la province orientale. Chez les hommes, c'est également à Kinshasa que la proportion d'alphabètes est la plus élevée (96%) et c'est au Nord-Kivu qu'elle est plus faible (78%).

L'analyse des données statistiques sur l'analphabétisme indique une moyenne nationale de 30,3% dont 17,5% pour les hommes et 42,8% pour les femmes. On observe une forte disparité entre les provinces.

Quatre (4) provinces présentent des taux d'analphabétisme en-dessous de la moyenne nationale (30,3%). Il s'agit du Kasai Oriental (23,8%), du Bas Congo (28,2%), de Bandundu (28,3%) et du Kasai occidental (28,9%).

Par contre, six (6) provinces ont des taux d'analphabétisme supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agit du Nord Kivu (48%), de l'Equateur (44%), du Sud Kivu (37,5%), de la Province orientale (33,9%) et du Maniema (33,9%).

La Ville province de Kinshasa, quant à elle, a le taux d'analphabétisme le plus bas du pays soit 9,7%.

En outre, les résultats selon le quintile de bien-être économique montrent que l'alphabétisation est fonction du niveau de bien-être socio-économique.

Les proportions d'hommes et de femmes analphabètes diminuent considérablement, du quintile plus pauvre au quintile le plus riche, passant respectivement de 29% à 3% chez les hommes et de 66% à 7% chez les femmes.

**Tableau N°4: Niveau d'instruction chez les femmes**

Indicateurs	Pourcentage par niveau d'instruction			
	Aucun niveau d'instruction	Niveau Primaire	Niveau Secondaire	Niveau Supérieur
Fécondité	7,1	7,1	5,2	2,6
Mortalité	53	39	30	-
Planification familiale	70,2	82,3	96,0	100,0
Santé de reproduction	30,5	42,5	55,2	78,4
Connaissance du VIH/SIDA	82,7	90,7	98,1	100,0

Source : EDS-RDC 2007

Au regard des résultats du tableau ci-haut sur la fécondité, résultats de l'enquête EDS 2007, on observe que la fécondité des femmes sans instruction et celles du niveau primaire est de 7,1 %, tandis que celles du niveau supérieur est de 2,6 %. Par conséquent, on peut conclure que le niveau d'instruction influence le taux de fécondité.

Le taux de mortalité est élevé chez les femmes non instruites 53 % contre 30 % chez celles instruites.

### 1.2.2. Les interventions en AENF

Le tableau ci-dessous présente les interventions en alphabétisation et d'éducation non formelle.

**Tableau N°5 : Evolution des centres et des effectifs de l'alphabétisation et de l'Education Non Formelle de 2006 à 2010**

ACTIVITES	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
1. <b>ALPHABETISATION</b>				
Apprenants	93.735	81.038	65.175	84.598
Educateurs/Enseignants	5.305	4.748	4.758	13.362
Centres	1.237	1.313	997	1.175
2. <b>RATTRAPAGE SCOLAIRE</b>				
Apprenants	52.311	59.479	64.275	102.474
Educateurs/Enseignants	2.037	2.243	2.934	9.852
Centres	401	517	530	847
3. <b>APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL</b>				
Apprenants	76.957	72.580	58.484	36.607
Educateurs/Enseignants	7.650	5.986	15.459	12.612
Centres	1.057	1.160	852	700

Source : *Annuaire statistiques 2006 à 2010*

Le nombre de centres d'alphabétisation a connu une tendance à la baisse au cours des dernières années : de 1237 en 2006-07 à 1175 en 2009-10. Il en est de même pour le nombre d'apprenants et d'éducateurs. La répartition des apprenants révèle une forte disparité entre les provinces : le Bandundu concentre 22,2% contre 0,3% au Katanga et 3,9% au Kasai-Occidental. Plus de 4% d'éducateurs ont la qualification D6. La charge des éducateurs est modeste. Elle est relativement élevée à l'Équateur (26 apprenants/éducateur) et plus faible au Bas-Congo (7 apprenants/éducateur).

Le nombre de Centres de Rattrapage Scolaire a fortement augmenté au cours de quatre dernières années de 401 en 2006-07 à 847 centres en 2009-10 soit une augmentation de 111%. Il en est de même pour le nombre d'apprenants et le nombre d'éducateurs. Il existe des disparités entre les provinces en ce qui concerne les apprenants : la province du Bandundu vient en tête avec 24,8%, elle est suivie par la ville province de Kinshasa (18,7%), la province Orientale ferme la marche avec 1,2%. Près de 69% d'éducateurs sont diplômés des humanités (D6). Le taux d'encadrement varie d'une province à une autre. Les éducateurs du Nord-Kivu et de Kinshasa sont plus chargés (44 et 42 apprenants/éducateurs).

Le nombre d'apprenants dans l'apprentissage professionnel a baissé au cours des dernières années : il est passé de 76.957 en 2006-07 à 36.607 soit une baisse de 52,4%. Il en est de même pour le nombre de centres et d'éducateurs. Le nombre d'apprenants est inégalement réparti entre les provinces : le Bas-Congo détient le plus grand nombre (12,1%) tandis que le Kasai-Occidental est le moins nanti. Le ratio apprenants/éducateur est très faible même s'il présente des disparités entre les provinces : 13 à l'Équateur et au Bandundu. La majorité des éducateurs (59,2%) ont la qualification D6 et D4.

### 1.2.3. Le cadre institutionnel de l'AENF

#### a) La décentralisation de la gestion de l'AENF

La Constitution de la République a structuré administrativement l'Etat congolais en 25 provinces plus la ville de Kinshasa, dotées de la personnalité juridique. En effet, selon l'Article 204 de celle-ci et sans préjudice des autres dispositions de ladite Constitution, les matières suivantes en lien avec l'AENF, entre autres, sont de la compétence exclusive des Provinces :

- la fonction publique provinciale et locale ;
- les finances publiques provinciales ;
- l'organisation et le fonctionnement des services publics, établissements et entreprises publiques provinciaux dans le respect de la législation nationale ;
- l'enseignement maternel, primaire, secondaire, professionnel et spécial ainsi que l'alphabétisation des citoyens conformément aux normes établies par le pouvoir central ;
- la fixation des salaires minima provinciaux conformément à la législation nationale ;
- l'habitat urbain et rural, la voirie et les équipements collectifs provinciaux et locaux ;
- la planification provinciale.

Cependant, on observe sur terrain que le sous-secteur de l'AENF n'est pas suffisamment pris en charge par les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) sans doute à cause de la méconnaissance de celui-ci par les responsables politico-administratifs et aussi surtout parce que la loi sur la décentralisation n'est pas encore opérationnelle.

#### b) Organisation et gestion administratives de l'AENF

En République Démocratique du Congo, les activités de l'AENF sont coordonnées par le **Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale** conformément à l'Ordonnance n°07/018 du 16 mai 2007 fixant les attributions des Ministères. Il collabore avec le Ministère de l'EPSP dans le cadre du rattrapage scolaire, ceux de la Jeunesse, Sports et Loisirs dans le cadre de la formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et Universitaire dans le cadre de l'éducation permanente tout au long de la vie et du Ministère de la Recherche Scientifique dans le cadre de la recherche, de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Santé qui développent également des activités d'alphabétisation fonctionnelle.

La Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA) était une structure administrative et technique du Ministère des Affaires Sociales chargée de définir la stratégie, d'assurer la collecte des données statistiques, d'élaborer les programmes, de concevoir et de produire des matériels didactiques (manuels et syllabaires...) et d'assurer la formation des formateurs et des animateurs sociaux.

Elevée au rang de Direction Générale de l'Education Non Formelle « DGENF » par la volonté du Gouvernement qui l'a confirmé par l'Arrêté Ministériel n°AFF.SOC/CABMIN/0231/2006 du 29/12/2006 en tenant compte des recommandations de différentes conférences et d'autres rencontres internationales.

Les missions dévolues à cette Direction Générale sont :

- Elaborer le plan d'action de la Direction Générale de l'Education Non Formelle.
- Elaborer le programme spécifique du Gouvernement relatif à l'éradication de l'analphabétisme en République Démocratique du Congo ;
- Contribuer à l'élaboration de la stratégie générale du Gouvernement en matière de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) ;
- Réglementer l'Education Non Formelle en République Démocratique du Congo ;
- Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des actions de l'alphabétisation/formation pour le développement ;
- Concevoir et diffuser les programmes et les techniques d'alphabétisation, de rattrapage scolaire, de post-alphabétisation et de réadaptation pour les jeunes et pour les adultes ;
- Concevoir, produire et diffuser les supports didactiques et andragogiques du système éducatif non formel ;
- Identifier et gérer les centres d'alphabétisation, de rattrapage scolaire, d'apprentissage des métiers et de réadaptation;
- Coordonner, encadrer, suivre et évaluer les activités de formation du secteur non formel ;
- Etudier et soumettre à la hiérarchie pour agrément ou pour subsidiations ou subvention des dossiers des centres partenaires de l'AENF ;
- Former les cadres techniques du Ministère et des partenaires ;
- Produire et animer les programmes et les campagnes d'alphabétisation à la radio nationale, à la TV et à travers d'autres médias.

**c) Structure organique de la DGENF**

En ce qui concerne le personnel de la DGENF, il est situé à deux niveaux : les ressources humaines du niveau central et celles du niveau déconcentré et local.

La DGENF compte présentement, au niveau central, soixante-neuf agents (69) issus de l'ancienne Direction de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes soit 55 hommes et 14 femmes.

**Tableau N°6 : Répartition du personnel selon la fonction et le profil**

Profil professionnel	Nombre	Profil initial
Formateurs	13	Psychopédagogues, Economistes, Philosophes, Douaniers
Concepteurs de matériel didactique	4	Pédagogues
Statisticiens	3	Psychopédagogues, conseillers d'orientation
Informaticiens	2	Analystes – Programmeurs
Animateurs et monteurs	7	Animateurs culturels, Techniciens en science d'information et de communication, sociologues, juristes
Communicologues	2	Techniciens en science d'information et de communication, relation internationale
Dessinateur	2	Artiste plasticien
Producteurs de limographie	2	Menusiers
Gestionnaires	3	Psychopédagogues, pédagogues
Formatrices en maternelle	3	Pédagogues
Personnel d'appoint	23	Pédagogues, sociologues, D4
Ouvriers	5	PP5, manœuvre

Source : Etat des lieux de l'AENF/2010

Les ressources humaines au sein de la DGENF sont réparties en trois catégories : les cadres de commandement qui occupent les postes de responsabilité, les agents de collaboration et les agents d'exécution.

L'analyse du profil des ressources humaines de la DGENF montre que les fonctions occupées par la majorité du personnel ne sont pas en adéquation avec le profil initial.

En outre, on note un déficit réel en matière de ressources humaines qualifiées pour la conception, la planification et l'évaluation. Ce même phénomène caractérise les services de la DGENF au niveau déconcentré où l'éducation non formelle est complètement noyée au sein de la structure Provinciale des Affaires Sociales ou du District. En plus de l'âge avancé de certains Cadres et Agents, on constate que les profils ne sont pas en adéquation avec les fonctions exercées, raison pour laquelle les missions qui leur sont assignées ne sont pas assurées correctement.

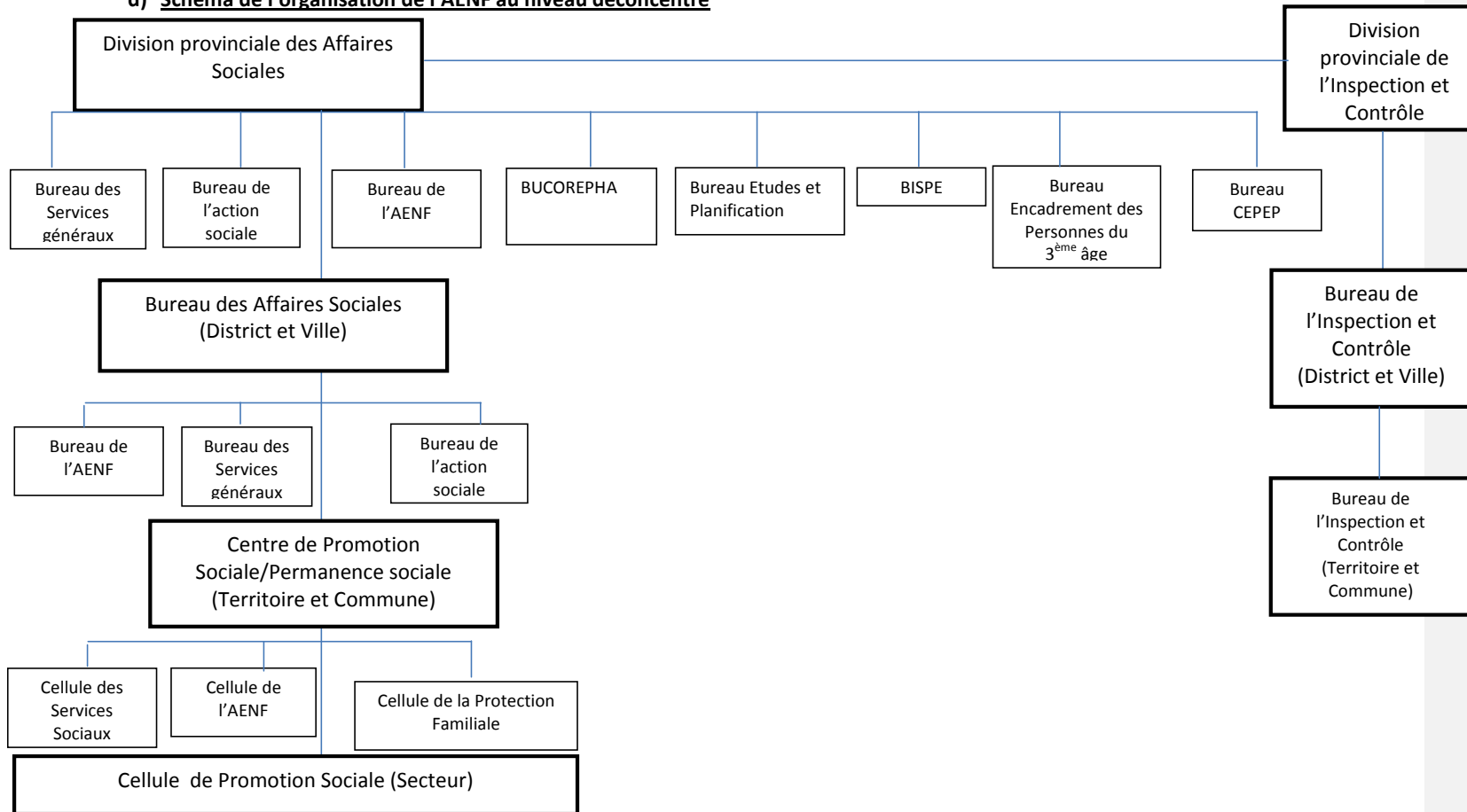
Au niveau du Territoire, l'Agent qui représente le sous-secteur est le Directeur du Centre de Promotion Sociale qui est une structure du Ministère qui n'englobe pas toutes les activités d'éducation non formelle. Cet Agent, compte tenu du poste qu'il occupe, a des missions précises à assurer au sein de son établissement et donc n'a pas toujours le profil requis pour assurer la prise en charge correcte de l'éducation non formelle au niveau local.

Par conséquent, la question des ressources humaines qualifiées se pose avec acuité au niveau des services techniques centraux et déconcentrés du Ministère et surtout au niveau des postes les plus stratégiques. Il est donc nécessaire que le Ministère amorce une réflexion pointue par rapport à la mise en place d'un plan de renforcement de capacités qui permettra de disposer de cadres compétents pour la conception, l'élaboration des stratégies, la planification et le suivi évaluation des activités d'AENF. En outre, ce renforcement de capacités offrirait aux Agents la possibilité d'une formation ciblée et continue.

Le processus de mutation de la DGENF est inachevé. C'est ainsi qu'au niveau provincial les activités de l'AENF sont gérées par un Chef de bureau qui relève à ce jour de l'autorité du Chef de Division Provinciale des Affaires Sociales. Il en est de même au niveau des Districts où le Chef de Cellule en charge de l'AENF est placé sous la responsabilité du Chef de bureau de District, mutatis mutandis pour les Territoires et Secteurs.

L'organisation de la gestion de l'AENF au niveau déconcentré est présentée dans le schéma figurant à la page suivante.

**d) Schéma de l'organisation de l'AENF au niveau déconcentré**





#### 1.2.4. Le financement de l'AENF en RDC

Le financement de l'AENF au Congo provient principalement de l'Etat, de la Société Civile (confessions religieuses, ONGs,...), du secteur privé, des communautés de base et des Partenaires Techniques et Financiers.

##### a) Le financement par l'Etat

La position de l'alphabétisation dans le système éducatif est à l'image des ressources qui lui sont consacrées. En effet les arbitrages budgétaires en faveur des secteurs régaliens défavorisent outre mesure les secteurs sociaux dont fait partie l'éducation en général et le sous-secteur AENF en particulier. Même dans le cadre sectoriel tel que l'indique le tableau ci-dessous présenté, il se révèle une forte marginalisation de ce sous-secteur.

Tableau N°7: Proportion du budget du MAS.AH.SN alloué à la DGENF (2006 à 2009)

Année	Budget Total MAS.AH.SN (FC)	Proportion Alphabétisation (FC)	Pourcentage
2006	168.358.755	2.864.063	1,7
2007	646.492.552	2.922.635	0,5
2008	1.476.019.341	5.193.424	0,4
2009	1.304.830.000	0,00	0
2010	1.625.218.000	92.953.300	5,7
2011	1.549.469.754	127.487.211	8,2

Cette contribution de l'Etat provient du budget ordinaire qui prend en charge le fonctionnement de la Direction Générale de l'Education Non formelle. Toutefois, en 2009, la part du budget de ce sous-secteur au sein du Ministère des Affaires Sociales a été de 0%. La part du financement de l'AENF par l'Etat Congolais n'a même pas atteint 1% du budget de l'éducation. C'est dire qu'elle est très en dessous de la norme des 3% recommandée par la Conférence de Bamako de Septembre 2007.

##### b) Le financement de l'AENF par les PTF

La contribution des PTF, quoique encore faible, constitue néanmoins un palliatif non négligeable au financement de l'Etat. A ce jour, elle est difficilement quantifiable. Elle se fait à travers des appuis ponctuels des partenaires bilatéraux et multilatéraux comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau N°8 : Financement de l'AENF par les PTF**

Partenaires	Financement de l'AENF
UNICEF	Appui à : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ l'élaboration du programme national de rattrapage scolaire ;</li> <li>✓ la formation des éducateurs sociaux ;</li> <li>✓ la dotation en fournitures scolaires à plus ou moins 77 milles apprenants et 1925 éducateurs ;</li> <li>✓ la réhabilitation de six (6) centres de promotion sociale et des centres de rattrapage scolaires à travers le pays ;</li> <li>✓ La formation des éducateurs des centres de rattrapage sur le programme national de rattrapage scolaire, la gestion d'une classe ;</li> <li>✓ La dotation en fournitures de bureau et de matériels consommables ;</li> <li>✓ L'organisation des campagnes de sensibilisation ;</li> </ul>
UNESCO	Appui technique: <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ à l'élaboration du programme de l'alphabétisation scolarisante ;</li> <li>✓ à la formation des formateurs dans le cadre du rattrapage scolaire ;</li> <li>✓ à l'organisation de la semaine nationale de l'alphabétisation et de la Journée Internationale d'Alphabétisation ;</li> <li>✓ à la formation des alphabétiseurs à travers 8 provinces.</li> </ul>
Banque Africaine de Développement	Appui à : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la mise en place du SIGE, à l'équipement en matériel informatique et fournitures de bureau ;</li> <li>✓ La formation en planification en éducation des adultes (Paris) ;</li> <li>✓ la prise en charge des voyages d'échanges d'expériences (Maputo)</li> </ul>
Banque Mondiale	✓ Appui à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration de l'Etat des lieux de l'alphabétisation et la réalisation des activités négociées et planifiées dans le PARSE ;</li> <li>- en équipements informatiques et appui à l'élaboration du projet de la loi-cadre de l'Enseignement National ;</li> <li>- à la prise en charge des voyages d'études et d'échanges d'expériences (Burkina et Sénégal) ;</li> <li>- à l'élaboration de la Stratégie Nationale AENF ;</li> <li>- à l'actualisation de la Loi-cadre de l'enseignement ;</li> <li>- à l'élaboration au Statut de l'Educateur Social</li> </ul>

Ce faible intérêt manifesté par les partenaires financiers trouve ses fondements en partie dans l'absence d'une vision et d'une politique nationales claires et d'un faible niveau d'engagement des décideurs politiques.

### c) Le financement de l'AENF par les ONG et le secteur privé

Il s'agit pour l'essentiel des confessions religieuses et des ONG. Le volume du financement de cette catégorie d'acteurs est difficile à quantifier. Toutefois, si l'on se réfère au nombre de centres ouverts et aux coûts estimatifs par apprenant, toutes offres confondues (alphabétisation, rattrapage scolaire, apprentissage professionnel), leur contribution au financement de l'AENF est aussi importante que celle de l'Etat.

### d) La participation communautaire

En dépit de la pauvreté, les communautés participent de manière significative dans l'effort de prise en charge des programmes de l'éducation tant formelle que non formelle.

Les données de terrain ont révélé que les bénéficiaires mobilisent une contribution qui varie entre 10 et 18 dollars par semaine selon que l'on se situe en ville ou à la campagne. Au niveau des Centres gérés par l'Etat où l'infrastructure est disponible et le personnel pris en charge, la participation est estimée à 3 dollars par mois pour appuyer le fonctionnement. Notons que l'annuaire statistique de l'AENF datant d'avril 2009 indique que 84,52% des centres sont gérés par des organisations de la société civile et du secteur privé soit sur financement propre, soit sur financement de l'Etat, soit sur contribution des communautés.

*En conclusion, l'analyse du financement de l'AENF révèle des besoins énormes dont la satisfaction reposerait sur la définition de politiques et de stratégies novatrices de mobilisation de fonds crédibles et efficaces pour apporter une contribution significative à l'alphabétisation et à la lutte contre la pauvreté. Une des stratégies de mobilisation des fonds serait l'implication forte des entreprises privées qui utilisent une main-d'œuvre analphabète et qui tirent profit énormément des ressources du pays.*

### **1.2.5. Les offres et stratégies de livraison des programmes d'AENF**

#### **a) Les offres de l'AENF**

Les programmes offerts dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle sont assez diversifiés. Ils sont structurés en trois catégories : le programme de rattrapage scolaire du niveau primaire, les programmes d'alphabétisation, les programmes d'apprentissage professionnel.

#### **➤ Le programme de rattrapage scolaire du niveau primaire**

Le rattrapage scolaire a pour objectif de permettre aux enfants n'ayant pas accédé à l'enseignement formel à l'âge d'inscription (6-7ans) et/ou déscolarisés d'acquérir des compétences et aptitudes du niveau primaire pouvant leur permettre d'accéder au niveau secondaire de l'enseignement formel ou d'embrasser l'apprentissage professionnel.

Le but de ce programme est d'assurer aussi bien l'insertion scolaire des enfants analphabètes que la réinsertion socio-scolaire de ceux qui ont prématurément quitté le cycle primaire pour diverses raisons afin d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes adéquates pour le bien – être individuel et collectif. Il prépare l'enfant à :

- s'intégrer utilement dans la société
- poursuivre des études ultérieures

Ce programme de 3 ans préparant les enfants au test national de fin d'études primaires TENAFEP en sigle est adapté au programme national de l'enseignement primaire (PNEP) et répond à une approche condensée regroupant ainsi les trois niveaux (élémentaire, moyen, terminal) de l'enseignement primaire national.

**Comme objectifs pédagogiques le PNRS vise à :**

- donner une éducation de base qui permet aux enfants d'obtenir un certificat de fin d'études primaires reconnu par la loi en la matière ;

- orienter les enfants à l'apprentissage des métiers ;
- préparer les enfants aux études ultérieures

Chaque discipline intégrée dans ce programme a des objectifs terminaux qui y sont clairement définis (cfr. PNRS).

#### ➤ **Les programmes d'alphabétisation**

On distingue le programme d'alphabétisation traditionnelle et celui d'alphabétisation fonctionnelle.

- Le programme d'alphabétisation traditionnelle** est constitué de l'ensemble d'activités visant l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calcul pour l'épanouissement intellectuel et socioprofessionnel des bénéficiaires. Ces programmes, d'une durée de 6 à 9 mois, visent les jeunes et les adultes analphabètes.
- Le programme d'alphabétisation fonctionnelle** vise, en plus de l'acquisition des compétences traditionnelles en lecture, calcul et écriture, l'acquisition des notions relatives aux métiers exercés par les bénéficiaires pour les rendre performants et productifs en vue d'une meilleure auto-prise en charge et une participation active au développement de leur environnement socio-économique. Il cible les adultes analphabètes en activité professionnelle.

Selon les besoins d'apprentissage des bénéficiaires, la durée de la formation varie entre quatre (4) mois et trois (3) ans et au terme de celle-ci, un certificat d'aptitude professionnelle est délivré aux récipiendaires ayant satisfait aux épreuves du jury.

- Le programme d'alphabétisation scolarisante** a pour objectif de permettre aux enfants n'ayant pas accédé à l'enseignement formel à l'âge d'inscription (15-25 ans) et/ou déscolarisés d'acquérir des compétences et aptitudes du niveau primaire pouvant leur permettre d'embrasser l'apprentissage professionnel des métiers.

Le but de ce programme est d'assurer aussi bien l'insertion scolaire des enfants analphabètes que la réinsertion socio-scolaire de ceux qui ont prématurément quitté le cycle primaire ou le rattrapage scolaire pour diverses raisons afin d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes adéquates pour le bien-être individuel et collectif. Il prépare l'enfant à :

- s'intégrer utilement dans la société
- poursuivre des études ultérieures

Ce programme de 3 ans préparant les enfants au certificat d'alphabétisation.

#### ➤ **Programmes d'apprentissage professionnel**

Les programmes d'apprentissage professionnel comprennent un ensemble d'activités visant à faire acquérir aux bénéficiaires des compétences professionnelles. Sur base des référentiels et des modules appropriés, plusieurs filières sont ouvertes : mécanique générale, électronique, coupe et couture, vente et étalage,....

L'apprentissage professionnel cible des néo-alphabètes titulaires d'un certificat d'alphabétisation ou d'un certificat de fin d'études primaires en vue de leur permettre d'apprendre un métier et de s'engager dans un processus continu de perfectionnement.

L'apprentissage professionnel dure d'un à trois ans. Il offre aux apprenants l'opportunité de bénéficier d'une formation qui intègre la formation théorique et des stages pratiques. La fin de la formation est sanctionnée par un brevet d'aptitudes professionnelles délivré par un jury lorsque le récipiendaire a satisfait aux épreuves.

#### ➤ **Programme de formation professionnelle**

C'est un ensemble d'activités visant à former les ouvriers qualifiés et les praticiens aptes à travailler dans les secteurs tant public que privé ou à leur propre compte. Sa durée est de plus ou moins un an à trois ans.

Les cibles sont les jeunes et adultes, hommes et femmes, valides ou vivant avec handicap ayant un diplôme d'Etat, un certificat d'études primaires ou un certificat d'alphabétisation. Ce programme offre également la possibilité aux détenteurs d'un diplôme supérieur d'accéder à des filières de formation professionnelle pour une reconversion ou un recyclage. Il est à noter qu'aujourd'hui, tous les centres d'apprentissage et de formation professionnelle du pays, à l'exception de quelques rares centres confessionnels et d'autres réhabilités et équipés par des projets récents sont dans un état déplorable : bâtiments vétustes, installations électriques non disponibles ou obsolètes, mobiliers et moyens d'enseignement manquants ou mal adaptés. Lorsqu'ils existent, les outils et machines sont vieux de plusieurs décennies. Certaines machines ne sont pas réparables, tandis que d'autres ne répondent plus aux normes de sécurité. S'y ajoutent des manuels et des programmes dépassés d'où il y a un enseignement décontextualisé et une faible adéquation – emploi.

#### ➤ **Apprentissage tout au long de la vie**

Le concept d'apprentissage tout au long de la vie (ATLV) met l'accent sur l'apprentissage au lieu de l'éducation pour souligner que les êtres humains apprennent constamment tout au long de leur vie et dans tous les domaines de leur vie (réseau social, travail, religion, école, loisirs, etc.). Dans une perspective d'ATLV ce sont les apprentissages qui sont valorisés par le biais des focus group, des barza communautaires et des conférences débats qui réuniraient différentes communautés à la convivialité.

Donc, l'éducation formelle, non formelle, informelle et industrielle sont perçues comme des espaces d'apprentissage qui contribuent à l'ATLV au service d'un développement humain plus harmonieux, plus authentique, afin de faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les incompréhensions, les oppressions, les guerres qui exposent de façon drastique les groupes vulnérables.

Ces différents espaces offrent dans la vie quotidienne un champ plus large que celui occupé par des institutions d'éducation où la création d'un environnement social favorable à l'apprentissage est plus importante.

Bref, l'apprentissage tout au long de la vie fait référence à toutes les activités d'apprentissages dès la naissance jusqu'à la mort d'une personne et est un principe organisateur pour le système de l'éducation holistique, intégré et inclusif avec le but de créer un environnement qui le facilite et le valorise.

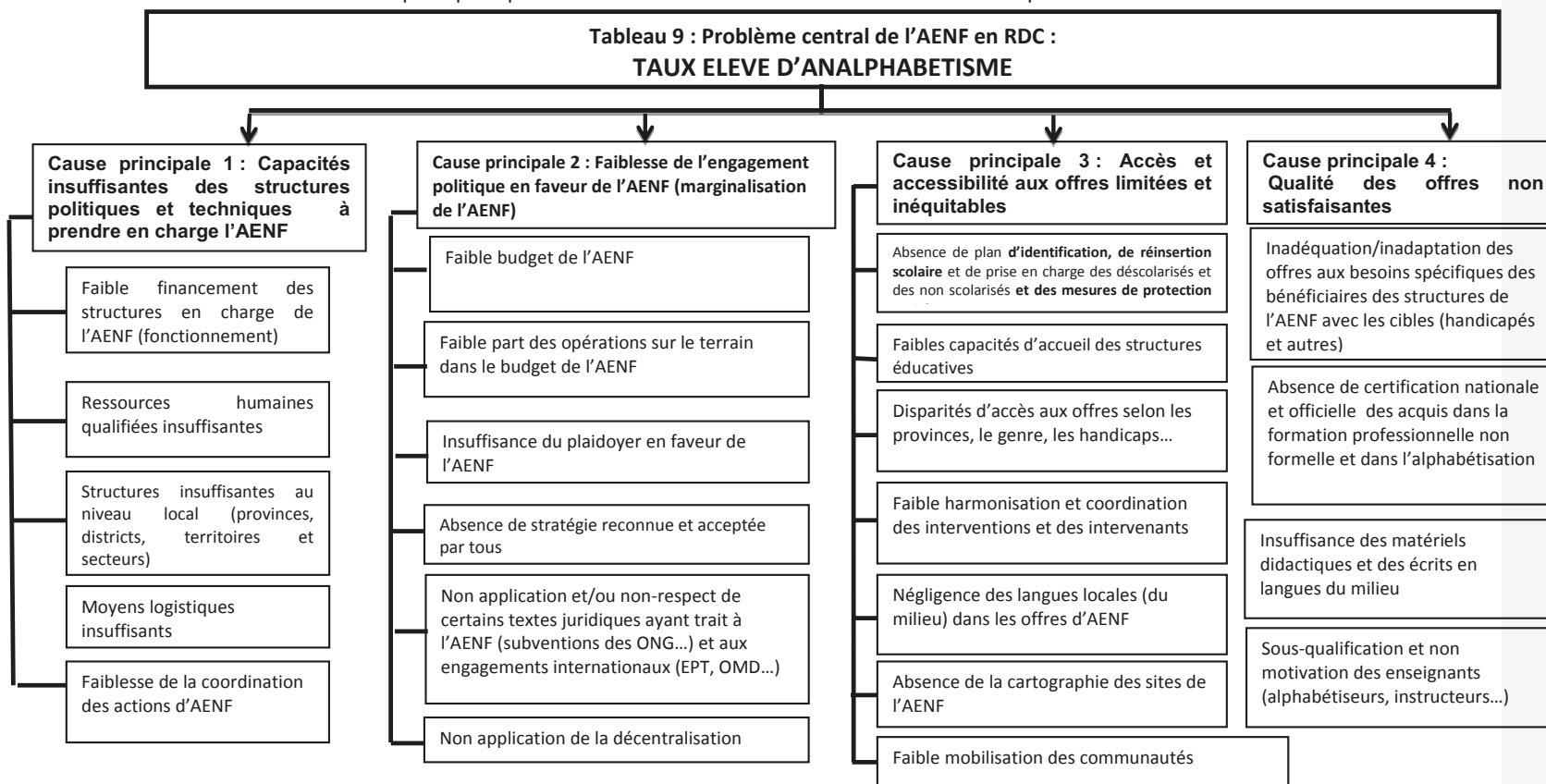
#### **b) Les stratégies de livraison**

Sur le terrain, on observe que les différents intervenants utilisent l'approche centre d'accueil et de formation pour délivrer les divers types d'offres des programmes d'AENF. En effet, il s'agit pour les récipiendaires de se faire inscrire auprès des centres existants dans leurs milieux respectifs sans toutefois que les initiateurs se déplacent vers les cibles potentiels.

Cette approche a montré ses limites d'autant plus que les cibles potentielles font face à plusieurs contraintes liées à la distance, à l'emploi du temps ainsi qu'aux facteurs culturels et psychologiques et financier. D'où, la nécessité de proposer une nouvelle approche axée sur l'offre de proximité. Il s'agira pour les initiateurs des centres d'AENF de se rapprocher des milieux de vie ou professionnels des cibles potentielles qui répondent à leurs besoins réels.

### 1.2.6. Principaux problèmes à résoudre dans le sous-secteur

Le tableau suivant résume les principaux problèmes à résoudre dans le sous-secteur de l'AENF qui sont détaillés en annexe X.



### 1.2.7. Les atouts/opportunités du sous-secteur

L'analyse de la situation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle révèle à la fois les forces et les opportunités qui sont des atouts significatifs d'une part et les faiblesses et les risques qui sont les facteurs de risque susceptibles d'empêcher la matérialisation durable de la stratégie. Il convient de consolider les atouts et de réduire les facteurs des risques.

- ✓ Souscription aux engagements internationaux (LIFE, Décennie de l'UNESCO, EPT, OMD, CONFINTEA...) qui servent de cadre pour la définition d'une vision et d'une politique nationale en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ✓ Elévation de la Direction de l'Alphabétisation et de l'éducation des adultes (DAEA) au rang de Direction Générale de l'Education Non Formelle (DGENF) ; ce qui offre aux différents acteurs et partenaires davantage de standards de qualité et une gestion plus performante ;
- ✓ Intersectorialité du secteur organisé autour de trois Ministères avec des tentatives de mise en synergie ;
- ✓ Existence d'un système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) ;
- ✓ Existence d'un mode de livraison hybride alliant offre de l'Etat et offre d'acteurs non étatiques ;
- ✓ Des passerelles sont établies entre le rattrapage scolaire et l'EPSP aux plans des contenus et des méthodes de certification ;
- ✓ La volonté d'harmoniser les contenus des programmes d'alphabétisation fonctionnelle est matérialisée par la conception, l'élaboration et la mise en œuvre et la dissémination d'un référentiel de compétences ;
- ✓ Guides réalisés avec l'appui financier de l'UNICEF (guide de l'éducateur pour l'utilisation) en français ;
- ✓ Livrets programmes appuyés par l'UNICEF en Français ;
- ✓ Existence de livres de lecture et de thèmes fonctionnels en langues nationales ;
- ✓ Existence de boîtes à images et de fiches techniques ;
- ✓ Existence d'inspecteurs au niveau de l'EPSP (Enseignement Primaire Secondaire professionnelle) qui assurent le suivi et l'évaluation des apprenants des programmes de rattrapage scolaire ;
- ✓ Existence des structures chargées du suivi-évaluation des autres programmes : la Direction de l'Inspection Sociale et Contrôle au Secrétariat Général des Affaires Sociales et de la Direction d'Etudes et Planification ;
- ✓ Existence de recueils des modules de formation des formateurs.

## 2. Les sources d'inspiration de la stratégie nationale d'AENF

Pour freiner la progression du nombre d'analphabètes, les efforts du Gouvernement se manifestent à travers un ensemble des dispositions législatives et réglementaires qui permettent d'orienter et d'organiser les différentes interventions sur le terrain.

### a) La Constitution

En son article 44, la Constitution de la R.D.Congo a clairement spécifié l'impérieuse nécessité pour l'Etat de s'organiser et de mener une croisade contre l'analphabétisme.



Ainsi, la lutte pour l'« éradication de l'analphabétisme [devient] un devoir national pour la réalisation duquel le Gouvernement est appelé à élaborer un programme spécifique. ». Cet article est renforcé par les articles 13 et 43 qui donnent droit à l'éducation à tout le monde sans discrimination.

#### **b) Le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté**

Dans le Pilier III « Améliorer l'Accès aux Services Sociaux et Réduire la Vulnérabilité » de ce document, apparaît également la volonté politique de mettre en place, à court terme, un cadre légal et réglementaire propice à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit principalement de la révision de la loi-cadre de l'enseignement national qui proclame la gratuité et l'obligation de l'enseignement de base, l'obligation pour l'Etat d'en assurer le fonctionnement, le renforcement du partenariat public-privé, la décentralisation de la gestion, la mise en place d'une politique linguistique ainsi que les éléments relatifs au lien social et à l'éthique.

#### **c) La politique éducative**

L'article 2 de l'arrêté interministériel EPSP-ESU-AS n° 082 du 15/05 /2006 portant politique éducative en RDC spécifie les objectifs de l'éducation non formelle, à savoir :

- former les alphabétiseurs et les formateurs d'apprentissage professionnel à travers le pays ;
- créer des infrastructures (bibliothèques publiques, etc.) d'éducation non formelle à travers le pays ;
- accorder une attention particulière à l'alphabétisation des femmes et des jeunes filles ainsi qu'à celle des groupes défavorisés.

L'article 4 de l'arrêté interministériel suscit é inscrit l'éducation non formelle parmi les grandes priorités du système éducatif, au même titre que :

- l'accessibilité à une éducation de base de qualité pour tous ;
- l'enseignement technique et professionnel de qualité ;
- l'enseignement supérieur et universitaire et la recherche-développement ;
- la prise en compte des spécificités des différentes provinces ;
- la prise en compte des problèmes spécifiques de la jeune fille et de la femme en matière d'éducation.

#### **d) La Politique Nationale du Genre (PNG)**

Le document de Politique Nationale du Genre (PNG) se référant à la vision du développement à moyen et à long- terme de la RDC telle que définie dans le DSCRP souligne clairement la volonté du législateur de «bâtir, avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances et droits de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ». Ainsi en matière d'éducation, un accent est mis sur :

- la prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans le secteur de l'éducation, de la formation et de l'alphabétisation. Il sera question d'accorder la même chance aux filles et garçons, femmes et hommes dans les différentes offres d'alphabétisation ;

- la réduction du taux de déperdition scolaire tant chez les garçons que chez les filles ;
- la réduction de 50% du taux d'analphabétisme chez les jeunes et adultes et la réduction de l'écart de 12,5% entre les femmes (41%) et hommes (14%) RDC-EDS 2007. Il sera question de prendre des mesures spéciales pour diminuer l'écart du taux d'analphabétisme des femmes d'ici 2016.

### 3. La vision du Gouvernement en matière de l'AENF

Le concept AENF en RDC vise l'apprentissage de l'écrit dans sa langue maternelle et d'autres connaissances élémentaires liées à la vie quotidienne et note la présence d'une offre spécifique d'éducation extrascolaire.

A ce titre, la vision du Gouvernement est de libérer les congolais de l'obscurantisme afin de les voir développer les compétences, participer efficacement à la lutte contre la pauvreté, s'adapter aux mutations constantes du monde moderne et de se comporter en citoyens imbus des valeurs de démocratie, de paix, de justice sociale, de tolérance, des progrès dans le respect du genre et de l'équité pour le développement du pays.

La finalité du sous-secteur s'aligne sur celle de l'enseignement national qui est de former des hommes et des femmes imprégnés des valeurs humaines, morales, spirituelles, culturelles et civiques et de les doter des compétences de vie qui leur permettent de s'adapter aux différentes mutations socio-économiques et d'être des artisans capables de se prendre en charge et de contribuer au développement de la société congolaise.

Cette finalité se fonde sur quatre entités qui participent à l'équilibre humain : l'être, l'avoir, le savoir et le pouvoir. **L'être** pour construire l'homme intérieur, les conditions de sa socialisation et de sa mise en confiance ; **l'avoir** pour jouir de ses droits et exercer ses devoirs pour participer au processus d'édification de la société congolaise; **le savoir** pour planifier, organiser, gérer et capitaliser les acquis sociaux, économiques, culturels et stratégie ; **le pouvoir** pour prendre des décisions et réaliser des projets de vie et de société.

La Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation est soutenue par une vision d'une alphabétisation pour tous située au cœur de l'Education pour tous. L'alphabétisation qui sous-tend l'apprentissage tout au long de la vie constitue un droit fondamental. La DNUA a pour objectif de mobiliser la volonté et l'action politique ainsi que les ressources nécessaires pour faire de l'alphabétisation une priorité internationale. Elle vise à :

- Réduire le taux d'analphabétisme des adultes de 50% ;
- Garantir un accès équitable à des programmes adéquats d'apprentissage et d'acquisition des compétences de vie courante ;
- Atteindre la parité entre les sexes en matière d'éducation d'ici 2015 ;
- Permettre à tous les apprenants d'obtenir un niveau élevé d'éducation leur assurant une meilleure qualité de vie.

Le Gouvernement à travers le Ministère des Affaires Sociales en charge des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle se donne la mission de développer un leadership à même de *construire aux niveaux central, provincial et décentralisé et avec les autres partenaires un système éducatif participatif, diversifié, pertinent et de qualité.*

A cet effet, le MAS.AH.SN a pour rôle de coordonner, de stimuler et de catalyser les réformes de politique et de pratiques à travers des stratégies partenariales et participatives articulées au dialogue, à la contractualisation et à la dévolution de pouvoirs du centre vers les provinces et autres entités décentralisées conformément aux dispositions constitutionnelles et à la loi organique sur la décentralisation.

#### **4. Objectifs et résultats attendus**

L'objectif général de la Stratégie Nationale d'AENF est de *réduire d'ici 2016-2020) le taux d'analphabétisme à un rythme soutenu de 10% par an en améliorant l'accès, la qualité et la gestion de l'offre éducative et en corrigeant les disparités de tous genres.*

Le but poursuivi par la Stratégie Nationale de l'AENF, dans le cadre d'une vision holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation, est d'offrir à un plus grand nombre de citoyens des opportunités d'accès aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle de qualité en corrigeant les disparités liées au genre, à l'âge et aux zones, pour leur permettre d'acquérir des compétences de vie courante, d'exercer pleinement leurs droits et lutter efficacement contre la pauvreté et ses corollaires pour un développement durable.

Les objectifs stratégiques visés sont les suivants :

- ✓ Accroître l'accès, l'accessibilité et l'équité dans le sous -secteur
- ✓ Optimiser et améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des programmes
- ✓ Renforcer la gestion du sous-secteur de l'AENF
- ✓ Renforcer les mesures de protection sociale
- ✓ Gérer et promouvoir la stratégie

Ces objectifs entrent dans le cadre de la poursuite de la construction d'un système éducatif qui contribue effectivement à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En cela, les objectifs de la stratégie nationale d'AENF sont en étroite relation avec la stratégie du MEPSP dont l'objectif général est de contribuer au développement de l'accès à un enseignement de qualité et équitable et qui s'appuie sur trois objectifs stratégiques qui visent à (i) accroître l'accès, l'équité et la rétention; (ii) améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement ; et (iii) renforcer la gouvernance.

Le tableau de la page suivante présente les objectifs et résultats attendus de la stratégie nationale d'AENF de la RDC.

**Tableau N°10 : Cadre logique de la stratégie**

Objectif général de la stratégie d'AENF : Réduire de 2012 à 2016-2020 le taux d'analphabétisme à un rythme soutenu de 10% par an en améliorant l'accès, la qualité et la gestion de l'offre éducative et en corrigeant les disparités de tous genres

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Activités/Volets	Coût
OS 1: Accroître l'accès, l'accessibilité et l'équité.	La demande plurielle d'AENF provenant des provinces sous-scolarisées et des groupes marginalisés est satisfaite par les offres d'éducation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 1.800.000 personnes par an d'ici 2015 (Au moins 50% des effectifs pour le rattrapage scolaire, 30% des effectifs pour l'alphabétisation et 20% des effectifs pour la formation professionnelle)</li> <li>• Nombre d'enfants déscolarisés identifiés, insérés/réinsérés dans le système formel</li> <li>• Nombre 'handicapés</li> <li>• Part des filles/femmes dans les programmes</li> <li>• Répartition des effectifs par province</li> <li>• Nombre de structures de l'AENF réhabilitées, construites e équipées.</li> </ul>	Annuaire statistiques de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Identification et Mobilisation sociale : implication des communautés locales dans l'organisation des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle par le renforcement des capacités des organisations et des facilitateurs communautaires qui serviront de relais pour la mobilisation et la sensibilisation.</li> <li>(ii) Renforcement des capacités d'accueil des structures de l'AENF (ouverture de centres, réhabilitation et construction, équipements des centres, identification des écoles primaires qui serviront en même temps des centres de rattrapage scolaire et d'alphabétisation).</li> <li>(iii) Construction de centres d'accueil et de transit pour les enfants en difficulté.</li> <li>(iv) Prise de mesures pour la réduction des disparités d'accès liées au genre, l'âge, à la localité, aux handicaps, à la pauvreté, etc. (ciblage et intégration des enfants et jeunes hors du système éducatif formel)</li> <li>(v) Identification et réinsertion scolaire des enfants déscolarisés</li> <li>(VI) Elaboration d'une stratégie de réinsertion scolaire des enfants déscolarisés et des outils d'identification de ces enfants</li> </ul>	

<p>OS 2: Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des offres de l'AENF</p>	<p>Les bénéficiaires des programmes d'AENF mettent en œuvre les compétences acquises pour s'insérer dans le système éducatif et dans la vie active.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réussite des apprenants</li> <li>• Cadre national de certification opérationnel</li> <li>• Taux d'insertion économique des formés</li> <li>• Nombre de programmes révisés</li> <li>• Nombre de supports didactiques produits et diffusés</li> <li>• Nombre de langues locales codifiées et utilisées dans l'AENF</li> <li>• Nombre de personnel enseignant d'AENF formés</li> <li>• Nombre de titres en langues nationales et locales diffusés dans les centres d'AENF</li> <li>• Nombre des cellules de Base/Unités pédagogiques qui fonctionnent normalement au sein des CRS</li> </ul>	<p>Rapport de fin d'année</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p> <p>SIG-ENF</p> <p>Rapport des études d'impact des programmes</p> <p>Enquêtes de satisfaction des bénéficiaires</p> <p>Compte rendu des réunions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Amélioration des programmes (curricula) diversifiés</li> <li>ii. Développement de la stratégie de production et de distribution des supports pédagogiques et andragogiques</li> <li>iii. Développement de l'environnement lettré en langues locales<sup>1</sup></li> <li>iv. Amélioration du statut, de la formation professionnelle et continue et de la motivation du personnel enseignant du non formel</li> <li>v. Mise en place d'un système de suivi-évaluation (contrôle et encadrement du personnel enseignant et suivi/évaluation, des acquis scolaires des apprenants et certification, indicateurs, SIG-ENF..., carte de l'AENF, renforcement des capacités d'encadrement pédagogique et andragogique du personnel du sous-secteur, visites pédagogiques des Centres de Rattrapage scolaire par des inspecteurs du MAS.AH.SN et de l'EPSP</li> <li>vi. Création des Cellules de base /Unités pédagogiques au sein des Centres de</li> </ul>
---	---	--	--	--

✓ <sup>1</sup>Promouvoir le développement d'un environnement lettré durable où chaque individu peut développer ses potentialités, sa créativité, son esprit critique, contribuer au développement et à l'implantation des valeurs de démocratie, de paix, de tolérance, de justice et d'équité d'une part et renverser la tendance des indicateurs socio-économiques tels ceux liés à la pauvreté d'autre part.

				<p>rattrapage scolaire ou soit les rattacher directement à celles des écoles primaires publiques au cas où les CRS fonctionneraient dans ces écoles</p> <p>vii. Recherche et implication des universités<sup>2</sup> (codification des langues locales en partenariat avec le Centre International des Langues, la SIL..., productions de manuels et guides)</p>	
OS3 : Renforcer la gestion du sous-secteur de l'AENF	Les structures en charge de l'AENF exercent avec efficacité leurs missions et attributions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de structures d'AENF réformées et créées et fonctionnelles</li> <li>• Nombre de cadres d'AENF formés</li> <li>• Niveau d'équipement et de mobilité des structures déconcentrés chargées de la gestion de l'AENF</li> <li>• Fonctionnalité du SIG-ENF</li> <li>• Niveau d'information et d'implication de l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie</li> <li>• Taux d'évolution du financement de l'AENF</li> <li>• Répartition du financement de l'AENF</li> </ul>	<p>Rapports de suivi et d'évaluation produits et diffusés</p> <p>Rapport d'audit de la DGENF</p> <p>Rapport de supervision des PTF</p>	<p>i. Mise en œuvre des réformes organisationnelles et institutionnelles dans le contexte de la décentralisation et la déconcentration (audit organisationnel, prise des nouveaux textes, mise en place de structures d'AENF au niveau local, recrutement et formation des personnels, mise à disposition de moyens suffisants de travail...)</p> <p>ii. Renforcement des capacités de planification et de gestion du sous-secteur (formation/voyages d'étude, système d'information et de gestion de l'éducation non formelle pour suivre l'évolution du sous-secteur...)</p> <p>iii. Mise en place d'un cadre partenarial pour mieux coordonner et harmoniser les interventions (cadre d'entente entre les ministères en charge de l'éducation, cadre national de concertation avec ses démembrements, comité de pilotage de la stratégie nationale)</p>	

<sup>2</sup>Intégrer des modules de formation relatifs à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle dans le cursus de l'enseignement supérieur et universitaire, en particulier dans les facultés de psychologie et sciences de l'éducation et dans les ISP

				iv. Mise en place d'un cadre de financement de l'AENF	
				v. Activités de plaidoyer en faveur de l'AENF	
OS.4. Mettre en place les mesures de protection sociale	- Les personnes démunies alphabétisées et ayant accès aux CRS et aux centres d'apprentissage professionnel sont pris en charge	• Nombre des personnes démunies alphabétisées et ayant accès aux CRS et aux centres d'apprentissage professionnel pris en charge	Rapport de prise en charge	<p>I. Transferts des fonds (Octroi des crédits/subventions) aux familles démunies pour la scolarisation des enfants</p> <p>II. Visites des Assistants sociaux et suivi scolaire des enfants dans les centres de rattrapage scolaire en vue d'identifier leurs problèmes</p> <p>III. Créer des synergies avec d'autres ministères (santé, agriculture pour la prise en charge sanitaire et nutritionnelle des enfants des CRS et défavorisés</p> <p>IV. Réactualiser la stratégie de protection sociale</p> <p>V. Mettre en place les activités génératrices de revenus</p> <p>VI. Plaidoyer pour la suppression des frais (TENAFEP) aux enfants des CRS</p> <p>VII. Mettre en place des cantines scolaires dans les CRS</p> <p>VIII. Plaidoyer pour renforcer les lois contre le travail des enfants</p> <p>IX. Réglementation des normes de rattrapage scolaire et suivi des CRS privés pour le respect des normes</p>	

## 5. Les principaux bénéficiaires et les acteurs

### 5.1. Les bénéficiaires prioritaires

Les groupes cibles bénéficiaires de la Stratégie Nationale d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle sont constitués de tous ceux qui n'ont pas eu accès à l'éducation formelle et tous ceux qui n'ont pas des capacités requises pour la prise en charge des bénéficiaires.

L'accent sera mis sur les cibles suivantes :

- ✓ Enfants vivant en famille non scolarisés ou déscolarisés précoces, enfants orphelins et issus des familles demunies ;
- ✓ Enfants en situation difficile ;
- ✓ Enfants travailleurs, enfants victimes des conflits... ;
- ✓ Enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) ;
- ✓ Enfants affectés ou infectés par le VIH/SIDA ;
- ✓ Enfants nés du viol et/ou d'inceste rejetés ;
- ✓ Personnes analphabètes (non scolarisées ou déscolarisées) dont certaines professionnellement actives ;
- ✓ Personnels de la DGENF ;
- ✓ Personnels en charge de l'AENF dans les divisions provinciales, les districts, les territoires/communes, les secteurs ;
- ✓ Enseignants du non formel. ;
- ✓ Personnels des OCB, ONG... ;

Le tableau figurant à la page suivante présente ces bénéficiaires et la nature des offres d'AENF.



**Tableau N°11 : Bénéficiaires des programmes de l'AENF**

Types de programmes	Caractéristiques des bénéficiaires	Sous-catégories	Nature de l'intervention	Unités/Nombre	Coût unitaire
1. Rattrapage scolaire du niveau primaire <sup>3</sup>	Enfants de 9-14 ans déscolarisés et non scolarisés	Enfants vivant en famille	Passerelle pour entrer dans le secondaire	50% des effectifs soit 900.000 personnes par an	30 USD
		Enfants en situation difficile	Retrait, identification, réinsertion sociale et scolaire, assistance sociale...		
2. Alphabétisation initiale, scolarisante et fonctionnelle	15 ans et plus	Personnes analphabètes (non scolarisées ou déscolarisées) dont certaines professionnellement actives	1. Alphabétisation initiale	30% des effectifs soit 540.000 personnes par an	30 USD
			2. Alphabétisation scolarisante avec deux passerelles : - Formation qualifiante - Poursuite des études dans le secondaire		
			3. Alphabétisation fonctionnelle pour l'amélioration des capacités professionnelles à la demande		
3. Apprentissage professionnel et formation professionnelle	A partir de 15 ans	Personnes déjà scolarisées ou provenant de l'alphabetisation scolarisante	Formation qualifiante pour les ouvriers qualifiés et les praticiens aptes à travailler dans les secteurs tant public que privé ou à leur propre compte	20% des effectifs soit 360.000 personnes par an	150 USD
4. Renforcement des capacités	Personnel en charge de l'AENF (Etat)	Personnels de la DGENF Personnels de la protection sociale	Formation techniques en management, en suivi/évaluation, en élaboration de programmes, de matériels didactiques et en TIC.	50 agents	100 USD

<sup>3</sup> sur l'effectif des 23 530 409 enfants de 5-17 ans estimé par le MICS 2010, près d'un enfant sur trois (32,5 %), soit 7 655 592 enfants, étaient en dehors de l'école. Parmi eux, 46,0 % (soit 3 508 181) sont d'âge du primaire (6-11 ans), 27,0 % (soit 2 036 447) sont d'âge du pré primaire (5 ans), 19,3 % (soit 1 475 379) sont de l'âge du second cycle du secondaire (14-17 ans) et 7,7 % (soit 635 565) sont d'âge du premier cycle du secondaire (12-13 ans).

Types de programmes	Caractéristiques des bénéficiaires	Sous-catégories	Nature de l'intervention	Unités/Nombre	Coût unitaire
		Personnels en charge de l'AENF dans les divisions provinciales	✓ Contrôle et suivi de l'effectivité et de la qualité des programmes et certification des acquis avec l'appui du Service de l'Inspection ✓ Vérification de la conformité des offres à la demande exprimée par les bénéficiaires	24 personnes	PM
		Personnels en charge de l'AENF dans les districts		92 personnes	PM
		Personnels en charge de l'AENF dans les territoires/communes		1301 agents	PM
	Personnel en charge de l'AENF (Autres)	Personnels des OCB, ONG...	Formation en management d'un programme d'AENF	350 ONG	PM
		Enseignants du non formel	Formation initiale et recyclage	60.000 enseignants	PM
<b>6. Education des adultes tout au long de la vie</b>	Acteurs impliqués dans l'AENF	Agents en charge de l'éducation des adultes	Formation initiale et recyclage	200 Agents/an	PM
<b>7. Campagne d'AENF</b>	Acteurs impliqués dans l'AENF	Animateurs d'antenne de l'AENF	Recyclage	100 Agents/an	PM
Total				7.200.000 personnes d'ici 2015	PM

## 5.2. Les provinces prioritaires

Compte tenu de l'approche de correction des disparités retenue, la répartition des effectifs à former par province s'est faite en tenant compte :

- ✓ du poids de la population analphabète,
- ✓ du taux d'analphabétisme,
- ✓ du taux brut de déscolarisation,
- ✓ du taux d'abandon,
- ✓ du taux d'achèvement et
- ✓ de la scolarisation des enfants de 9 à 14 ans et notamment des filles.

L'application de ces critères a permis de retenir les provinces prioritaires suivantes par ordre de priorité : Katanga, Kasai Occidental, Equateur, Province orientale, Maniéma et Nord Kivu. Le tableau suivant présente les résultats de l'application des critères retenus.

**Tableau N° 12 : Provinces prioritaires**

Indicateurs					
Plus bas TBS	Plus bas TBS filles	Plus élevé taux d'abandon	Plus bas taux d'achèvement	Plus importante population	Plus grand nombre d'analphabètes
Katanga	Katanga	Katanga	Nord Kivu	Katanga	Katanga
Maniema	Maniéma	Kasai Occidental	Kasai Occidental	Province Orientale	Equateur
Kasai Occidental	Equateur	Kasai oriental	Maniema	Bandundu	Province Orientale
Equateur	Kasai Occidental	Province Orientale	Sud Kivu	Kinshasa	Nord Kivu

La répartition des effectifs détaillée figure dans le tableau de la page suivante.

**Tableau N°13 : Répartition des effectifs par province selon la population analphabète et par type de programme**

Zones	Population analphabète 15 ans et plus(2)			%	Part dans les effectifs à alphabétiser par année	Répartition par type de programme et par an		
	H	F	T			Rattrapage scolaire	Alphabétisation	Formation professionnelle
Province Kinshasa	116701	273321	390022	3,47	62460	50%	30%	20%
Province Bas Congo	170099	469239	639339	5,69	102420	50%	30%	20%
Province Bandundu	305683	871333	1177016	10,46	188280	50%	30%	20%
Province Equateur	469326	1196050	1665376	14,82	266760	50%	30%	20%
Province orientale	453068	1087159	1540227	13,71	246780	50%	30%	20%
Province . Nord Kivu	460232	868634	1328866	11,83	212940	50%	30%	20%
Province Sud Kivu	250754	655637	906391	8,07	145260	50%	30%	20%
Province Maniema	81827	256860	338687	3,01	54180	50%	30%	20%
Province Kasai oriental	193583	550549	744132	6,62	119160	50%	30%	20%
Province Kasai occidental	191493	583690	775183	6,90	124200	50%	30%	20%
Province Katanga	511042	1218270	1729312	15,39	277020	50%	30%	20%
<b>Pays</b>	<b>3203808</b>	<b>8030742</b>	<b>11234550</b>	<b>100%</b>	<b>1799460</b>	50%	30%	20%

### 5.3. Les acteurs de la mise en œuvre de la stratégie et leurs rôles

Tableau N°14: Acteurs et rôles

Niveau	Acteurs	Identité/Statut	Rôles et responsabilités dans la stratégie d'AENF			
			Stratégie	Administratif réglementaire	Technique	Financier
Nation	Ministère des Affaires Sociales (MAS.AH.SN)		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plaidoyer auprès des partenaires</li> <li>✓ Veille sur les options stratégiques du Gouvernement en matière d'éducation</li> </ul>	Signature des actes juridiques et réglementaires proposés par ses services	Supervision et suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'AENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Arbitrage budgétaire favorable à l'AENF</li> <li>✓ Mobilisation des ressources locales</li> <li>✓ Sécurisation des ressources allouées à l'AENF</li> </ul>
	Cadre de concertation et de partenariat	Regroupement des acteurs du sous-secteur : Ministères, Commission socioculturelle de l'Assemblée Nationale, PTF, ONG, secteur privé, Confessions religieuses...	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appropriation des décisions prises</li> <li>✓ Contribution à la mobilisation sociale en faveur de l'AENF</li> <li>✓ Influence des stratégies et stratégies pour la mise en application et le respects des engagements pris (contrôle citoyen)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Echanges d'idées, de bonnes pratiques et d'expériences.. ;</li> <li>✓ Formulation de recommandations et d'avis sur l'AENF</li> </ul>	Plaidoyer pour la mobilisation de ressources en faveur de l'AENF

	DGENF	Direction nationale du MAS.AH.SN	Veiller à la mise en application de la stratégie d'AENF Contribuer à la réactualisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proposition des actes juridiques et réglementaires pour approbation par le MAS.AH.SN</li> <li>✓ Elaboration des normes en AENF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaboration des différents curricula d'AENF</li> <li>✓ Identification de l'existant et des besoins non couverts et mise en œuvre d'une stratégie de dotation en matériels didactiques pour chaque langue codifiée</li> <li>✓ Validation des documents ayant trait à l'AENF</li> <li>✓ Renforcement des capacités des personnels de l'AENF</li> <li>✓ Développement de l'environnement lettré dans les langues codifiées</li> <li>✓ Codification des langues locales</li> <li>✓ Suivi et évaluation de la stratégie d'AENF</li> <li>✓ Mise en place d'un cadre national de certification des acquis en AENF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaboration du CDSMT et du plan d'opération et du budget annuel de l'AENF</li> <li>✓ Exécution du budget national</li> <li>✓ Plaidoyer pour le financement de l'AENF</li> <li>✓ Etudes sur les coûts, l'efficience et l'efficacité des programmes d'AENF</li> </ul>
	FNAENF	Comité de pilotage paritaire, autonomie de gestion, transparence, équité, célérité...				Mobilisation et gestion des ressources financières de l'AENF
	PTF	Partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RDC actifs en éducation	Appui à la formulation des stratégies d'AENF		Renforcement des capacités	Financement de la stratégie

	Réseaux associatifs actifs en AENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coordination Nationale des ONG d'Alphabétisation (CONGA)</li> <li>✓ Réseau des Centres d'Alphabétisation et de Formation Professionnelle (RECAFOP)</li> <li>✓ Réseau national des Centres de Rattrapage Scolaire (RENACERAS)</li> <li>✓ Coalition EPT</li> </ul>	<p>Plaidoyer en faveur de l'AENF</p> <p>Participation à la formulation des stratégies d'AENF</p>		<p>Formulation de propositions techniques</p> <p>Echanges d'expériences</p>	<p>Mobilisation de ressources destinées à l'AENF</p>
	Organismes et services d'appui	Services techniques du MAS.AH.SN, instituts spécialisés et instituts supérieurs, Universités, secteur privé, personnes ressources...	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plaidoyer en faveur de la prise en charge des personnes en situation de conflit ou groupes vulnérables pour le volet « réinsertion sociale » (DGSNRS)</li> <li>✓ Suivi de l'application des droits des enfants (DISPE)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recherche et Formation (Universités...)</li> <li>✓ Appui à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation avec le SIGE-AENF (DEP)</li> <li>✓ Contrôle qualité des programmes offerts (DIC)</li> <li>✓ Appui à la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des personnels AENF (SENAPEP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dotation des sortants de la formation professionnelle de kits d'insertion dans le marché du travail (DAS)</li> <li>✓ Appui à la Rééducation et au Reclassement Social (SNRS)</li> </ul>
<b>Province</b>	Assemblée provinciale		Elaboration de la stratégie provinciale d'éducation qui prend en compte l'AENF		Contrôle de la mise en œuvre de stratégie provinciale d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vote du budget de la province</li> <li>✓ Allocation de ressources à l'AENF</li> </ul>

	Gouvernement Provincial	Représentant du Gouvernement Central	Veille à la mise en œuvre de la stratégie d'AENF au niveau provincial			Elaboration et exécution du budget de la province
	Services déconcentrés du MAS.AH.SN	Division des Affaires Sociales	Détermination des sites d'implantation des programmes		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identification des besoins en enseignants et proposition de recrutement + formation des enseignants</li> <li>✓ Appuis techniques aux opérateurs</li> <li>✓ Synthèse des rapports de suivi/évaluation des programmes élaborés par les bureaux de districts</li> <li>✓ Transmission des bilans/programmations à la DGENF</li> </ul>	
<b>District/Ville</b>	Services déconcentrés du MAS.AH.SN	Bureau des Affaires Sociales			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrôle de l'effectivité et de la qualité des programmes et certification des acquis avec l'appui du Service de l'Inspection</li> <li>✓ Vérification de la conformité des offres à la demande exprimée par les bénéficiaires</li> </ul>	Contrôle de l'exécution financière des programmes en relation avec le Service de l'Inspection
<b>Territoire/ Commune, Secteur, Chefferie ou Quartier</b>	Opérateurs AENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ ONG</li> <li>✓ Confessions religieuses</li> <li>✓ Services publics</li> </ul>			Mise en œuvre des programmes d'AENF sur la base de la demande des communautés	Contribution au financement de l'AENF
	Communautés	Bénéficiaires des programmes			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition des besoins en formation</li> <li>✓ Prise de mesures de pérennisation des activités de l'AENF</li> <li>✓ Suivi du programme</li> </ul>	Contribution au financement de l'AENF (en nature et en espèces)



## 6. La stratégie d'intervention

### 6.1. Options de base ou principes d'intervention

#### 6.1.1. L'approche holistique en éducation

La situation idéale dans l'éducation consiste à reconnaître que toutes les diverses offres éducatives, quels que soient leurs cibles, leurs modalités de livraison, le sous-secteur dans lequel on les place..., sont d'égale dignité. Celles-ci concourent à la réalisation d'une éducation tout au long de la vie, entretiennent de façon dynamique des interactions fécondes et méritent toutes d'être valorisées, appuyées, articulées et coordonnées dans le cadre d'une vision holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation.

Fort de cette compréhension, le MAS.AH.SN inscrit son action dans la recherche de synergie dans le secteur de l'éducation en RDC. L'approche holistique signifiant qu'une plus grande expansion de l'éducation de qualité dans le pays nécessite une large vision de la diversité des types d'apprenants à prendre en compte et de l'éventail des opportunités d'apprentissage requises pour satisfaire leurs besoins et répondre à leurs situations. Il s'agit d'accepter tous les autres modes d'éducation non classiques et établir des passerelles efficaces pour permettre aux apprenants, quel que soit leur âge, de passer d'un type d'apprentissage à un autre ou de réintégrer le système formel, navigant ainsi à travers le cycle complet de l'éducation.

Pour faciliter la coordination des activités des Ministères impliqués ayant dans leurs attributions l'éducation formelle et/ou non formelle, les mesures suivantes sont envisagées pour matérialiser l'approche holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation tout au long de la vie.

**Tableau N° 15: Domaines d'application de l'approche holistique en éducation**

Domaines d'intégration	Activités transversales ou mesures
Niveau stratégie	✓ Elaboration d'une stratégie commune de développement de l'éducation et de la formation
Coordination de l'action gouvernementale	✓ Elaboration d'une convention et d'un cadre de concertation entre les ministères en charge de l'éducation pour la coordination de la stratégie éducative.
Personnel enseignant	✓ Possibilité d'utiliser les enseignants du formel dans les matières de rattrapage scolaire organisés par le MAS.AH.SN pour collaborer avec leurs homologues. ✓ Examen de la possibilité d'intégration des cours spécifiques de rattrapage ou d'alphabétisation dans la formation initiale des enseignants du primaire.
Base des données	✓ Un seul Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) avec la Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (CTSE). Ainsi, les Chefs d'Antenne de Planification et les Chefs de Bureau attitrés du MAS.AH.SN sont chargés de la collecte des données sur le terrain.

Accès et accessibilité aux offres éducatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faciliter l'accès aux offres d'éducation par la prise en charge réelle par l'Etat des frais scolaires suivants : minerval, assurance scolaire, autres frais techniques.</li> <li>✓ Adapter l'espace éducatif, les infrastructures et les équipements scolaires</li> <li>✓ Etablir des passerelles sur la base d'un cadre national de certification et de qualification à élaborer et à faire adopter</li> <li>✓ Créer un fonds spécifique à l'AENF avec un manuel de procédures</li> </ul>
Inspection transversale en ETFP	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suivre, contrôler et conseiller la formation professionnelle de qualité des apprentissages par les inspecteurs de l'ETFP</li> </ul>

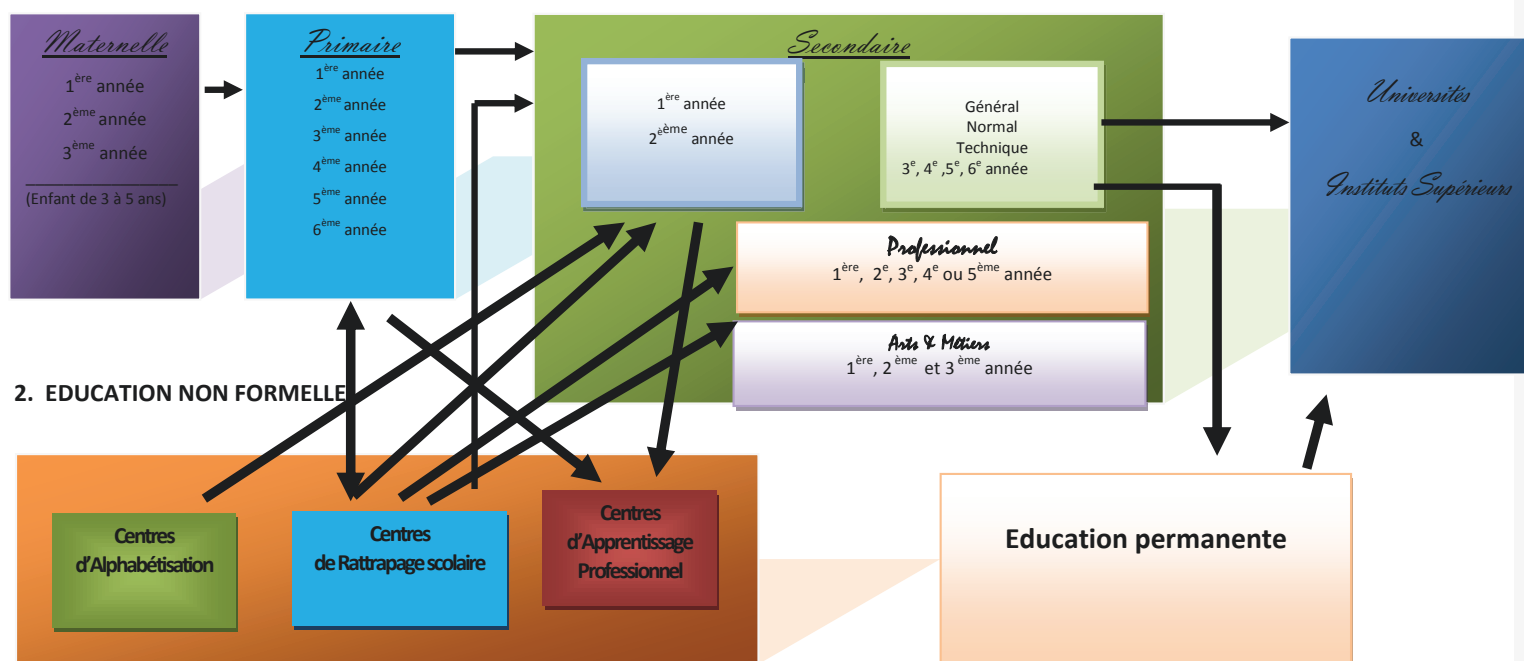
En outre, l'approche holistique se mettra en œuvre au sein du MAS.AH.SN par le biais de ses services techniques en synergie avec d'autres acteurs entre autres, les confessions religieuses, les ONGs, les OCBs, par des actions suivantes:

- ✓ Plaidoyer en faveur de la prise en charge des personnes en situation de conflit ou groupes vulnérables pour le volet « réinsertion sociale et scolaire» par Direction Générale de la Solidarité Nationale et Réinsertion (DGSNR)
- ✓ Suivi de l'application des droits des enfants par DISPE
- ✓ Appui à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation avec le SIGE-AENF ()
- ✓ Contrôle qualité des programmes offerts par DIC
- ✓ Appui à la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de personnel de l'AENF par SENAPEP
- ✓ Dotation des sortants de la formation professionnelle de kits d'insertion dans le marché du travail et mobilisation sociale par les assistants sociaux en plus de l'identification des participants aux programmes par la DAS
- ✓ Appui à la Rééducation et au Reclassement Social par les SNRS, CFMA et CASI
- ✓ Appui à la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle spécialisées et d'alphabétisation pour les personnes vivant avec handicap par DICOREPHA.

Le schéma figurant à la page suivante présente les articulations du système éducatif congolais dans cette perspective holistique.

## SCHEMA DU SYSTEME EDUCATIF CONGOLAIS DANS L'APPROCHE HOLISTIQUE ET INTEGREEE

### 1. EDUCATION FORMELLE



### 6.1.2. L'institutionnalisation d'un mécanisme de concertation permanente

La stratégie d'AENF se fonde sur la participation qui sera obtenue grâce à une mobilisation des autorités politico-administratives, coutumières, et religieuses, des associations, des groupements, des collectivités locales, des ONG, les populations....

La réussite de ce plan de mobilisation est largement tributaire de la mise en œuvre d'un important programme de plaidoyer, de sensibilisation, de concertation permanente, de partage des informations et des responsabilités.

Dans cette perspective, il sera mis en place une structure nationale décentralisée qui regroupera l'ensemble des acteurs du sous-secteur en vue des missions suivantes :

- ✓ participer à la formulation de la stratégie d'éducation nationale ;
- ✓ mobiliser l'ensemble des partenaires dans la mise en œuvre des plans d'action ;
- ✓ analyser les résultats de la mise en œuvre du plan et suggérer des éléments de correction des options ;
- ✓ valider les textes réglementaires et les manuels des procédures.

Ces missions peuvent se résumer aux notions de concertation, de coordination, d'échange, de participation et de conseil pour aider le gouvernement à prendre les bonnes décisions sur base de données contextualisées.

### 6.1.3. La mise en adéquation institutionnelle de structures du non formel avec les nouvelles options

Il s'agira de prendre en compte les résultats de l'audit organisationnel de la DGENF pour mettre en adéquation les services en charge de l'AENF avec les nouvelles ambitions du sous-secteur et les réformes institutionnelles en cours ou envisagées dans le pays dont notamment la stratégie de décentralisation.

Compte tenu des mutations entraînées par les options de partenariat et de diversification des interventions et des intervenants, les directions techniques s'orientent vers les fonctions de pilotage, de normalisation, de suivi et d'évaluation du programme ainsi que vers l'accompagnement scientifique et technique à la demande pour une meilleure qualité dans les interventions.

Ces fonctions pourraient se résumer comme suit:

- ✓ *Fonction de conseil et d'appui* à tous les acteurs du non formel ;
- ✓ *Fonction pédagogique et andragogique* dans le cadre du curriculum avec:
  - a) révision/mise à jour des méthodes existantes de référence ;
  - b) conception/expérimentation de nouvelles méthodes dans les nouvelles langues admises pour l'alphabétisation et/ou pour de nouveaux publics ;
  - c) conception/révision/validation des ouvrages et de leur traduction dans toutes les langues en partenariat avec des institutions et des personnes ressources ;
  - d) production et réactualisation des répertoires (banques de données sur l'existant, les acteurs,...)
- ✓ *Fonction de stimulation / régulation* de la post alphabétisation de l'environnement lettré

- ✓ *Fonction d'évaluation pédagogique et de certification avec le développement :*
  - a) d'une méthodologie des différents types d'évaluation (apprentissage, impact...);
  - b) d'un système crédible de passation des tests et de délivrance fiable de certificats si cela est nécessaire
- ✓ *Fonction d'observation des dynamiques et des stratégies en faveur du non formel :* statistiques, cartographie éducative, planification, mesures d'impact socioéconomique et culturel, évaluation de la mise en œuvre des stratégies.

#### **6.1.4. L'approche intersectorielle intégrée de l'alphabétisation et de la post alphabétisation :**

Il a été démontré que l'approche la plus porteuse de qualité est l'approche intersectorielle qui permet de mettre l'alphabétisation au cœur du développement, car celle-ci est appelée à tisser des liens fonctionnels avec les autres pôles de développement ; la synergie des actions se fait à la base au bénéfice de la communauté. Ainsi les objectifs de lutte contre la pauvreté, la précarité de la de santé, de la nutrition et de l'éducation sont atteints avec toute la pertinence et la cohérence nécessaire ; l'un des effets positifs qui découle de cette approche est la baisse des coûts de l'alphabétisation dans ses aspects fonctionnels car les intrants sont partagés entre les différents programmes qui interagissent et le suivi est assuré par toutes les parties prenantes ; ainsi tous les secteurs intéressés par l'alphabétisation participent à la prise en charge du coût global et ceci a une influence positive sur la qualité du programme développé.

#### **6.1.5. La Recherche action et renforcement des capacités**

Les programmes n'auront des chances de réussite que s'ils sont accompagnés d'un dispositif de recherche/action/renforcement des capacités de tous les acteurs de manière à s'assurer de la qualité des prestations. C'est pourquoi il a été retenu l'implication des chercheurs et des institutions spécialisées telles que l'Université, la SIL, Le Centre Linguistique...dans la conception, le suivi et la capitalisation des bonnes pratiques développées pour la qualité des intervenants. Ce dispositif permet de réguler les actions en cours de processus, de capitaliser les leçons apprises et de les diffuser pour féconder toutes les pratiques quel que soit le type de programme offert.

#### **6.2. Mesures transversales/communes**

Les mesures transversales suivantes seront mises en application pour une meilleure conduite de la stratégie d'AENF

- ✓ L'adoption de l'approche de diversification des offres articulées à la demande telle qu'elle s'exprime sur le terrain (formation à la carte et pas d'alphabétisation de masse) ;
- ✓ L'élargissement du partenariat notamment avec les ONG, Confessions religieuses, initiatives privées, OCB... (stratégie de « faire-ensemble » ciblée) ;
- ✓ L'octroi des facilités administratives, pédagogiques et/ou financières aux initiatives de l'AENF (potentiels intervenants) ;
- ✓ La signature de conventions avec l'EPSP, le Ministère du Travail, le Ministère de la Jeunesse... pour préciser le cadre de coopération et ses modalités dans une approche holistique et intégrée de l'éducation ;

- ✓ Les transferts sociaux aux familles vulnérables pour favoriser l'accès des enfants et jeunes aux programmes de l'AENF ;
- ✓ La correction des disparités d'accès sur la base de la carte de l'analphabétisme au niveau provincial et territorial ;
- ✓ La coordination des activités et les échanges d'expériences entre les intervenants ;
- ✓ La mise en place d'un système national de qualification qui établit des passerelles entre les différentes offres éducatives ;
- ✓ La modification des textes réglementaires pour faciliter l'accès à toutes les offres d'éducation formelle et non formelle ;
- ✓ La mobilisation de l'ensemble des acteurs (mobilisation communautaire avec les travailleurs sociaux qui sont en moyenne 7 dans les CPS) ;
- ✓ Le renforcement des capacités de gestion au niveau des territoires (CPS) avec la dotation des véhicules, motos, vélos, matériels didactiques et pirogues motorisées ainsi que la réhabilitation des 237 CPS existants en plus de la construction de nouveaux CPS pour doubler la capacité d'intervention avec 237 nouveaux CPS dans les secteurs ou chefferies ;
- ✓ L'approche de concentration dans des sites tendant à faire bénéficier de ces sites de l'ensemble des interventions du programme pour un impact plus profond sur la pauvreté ;
- ✓ L'entrée par la famille : Un milieu familial alphabétisé favorise grandement le développement de l'enfant et a un impact positif sur la durée de la scolarisation des filles et des garçons et la manière dont ils acquièrent des connaissances ; ainsi, les interventions tendront à toucher dans chaque ménage l'enfant non scolarisé, la mère, la sœur ou le frère selon les composantes du programme ;
- ✓ L'approche intersectorielle : l'option d'intersectorialité justifie d'abord le choix de l'intégration des actions des secteurs ministériels concernés par le programme ; cette option reconnaît la multiplicité des secteurs et favorise leur mutualisation fondée sur les appuis et apports venant des secteurs eux-mêmes en vue d'établir une complémentarité ; cela suppose l'établissement d'un système d'emboîtement et d'une mise en relation des secteurs conduisant vers une interdépendance fonctionnelle.

### **6.3. Options stratégiques d'intervention par type de programmes d'AENF**

#### **a) Programme de rattrapage scolaire :**

Les principes suivants sont envisagés pour toucher en moyenne 900.000 enfants non scolarisés et déscolarisés :

- ✓ Gérer les enfants non scolarisés et déscolarisés (organisation du rattrapage) dans une approche holistique de l'éducation (articulation avec la stratégie de l'EPSP) ;
- ✓ Réhabilitation des infrastructures (centres de rattrapage scolaire) et construction de nouveaux centres + équipements ;

- ✓ Implication de nouveaux acteurs : (i) Utilisation des écoles du primaire<sup>4</sup> dans les après-midi et mobiliser les enseignants du primaire (à recycler et motiver) et (ii) Recrutement, formation et recyclage des finalistes des humanités (Diplôme d'Etat ou baccalauréat) ;
- ✓ Appui aux intervenants actuels à identifier et à subventionner ;
- ✓ Sensibilisation des parents et enfants descolarisés et autres sur les avantages qu'offrent les centres de rattrapage et autres ;
- ✓ Identification, reinsertion et suivi scolaire des enfants non scolarisés ;
- ✓ Identification, reinsertion et suivi scolaire des enfants descolarises ;
- ✓ Appui à la mise en place des mesures de protection sociale des apprenants des CRS (cantine scolaire dans les CRS) ;
- ✓ Transfert des apprenants des CRS ayant des acquis scolaires approuvés dans les écoles primaires les plus proches ;
- ✓ Orientation des apprenants de l'âge avancé vers un centre de métier ;
- ✓ Visites pedagogiques regulières des inspecteurs de l'EPSP et des AS.AH.SN ;
- ✓ Visites des Assistants sociaux dans les CRS en vue de prendre connaissance des problemes des apprenants et chercher a les resoudre pour leur maintien ;
- ✓ Sensibilisation des parents (comité des parents) et enfants descolarisés et autres sur l'importance de l'education, les droits de l'enfant à l'éducation.

#### **b) Programme d'alphabétisation traditionnelle, scolarisante et fonctionnelle**

Les options suivantes ont été levées pour former près de 540.000 personnes par an dans des offres d'alphabétisation traditionnelle, scolarisante et fonctionnelle :

- ✓ Appui aux initiatives privées ;
- ✓ Mobilisation de la participation communautaire pour les constructions avec les matériaux locaux et avec l'octroi de subventions pour les toitures et équipements par exemple ;
- ✓ priorité à l'alphabétisation fonctionnelle notamment au profit des jeunes filles et des femmes dans une approche qui facilite aussi l'accès au micro crédit.

#### **c) Programme d'apprentissage et de formation professionnels**

Les options suivantes seront mises en œuvre pour former près de 360.000 personnes par an dans les offres de formation qualifiante préparant l'insertion dans le marché de l'emploi :

- ✓ Adaptation des offres aux besoins du marché du travail ;
- ✓ Développement des stratégies d'insertion/réinsertion professionnelle (dotation en kits d'installation, facilitation de l'accès au crédit, stages professionnels, création d'entreprises...) ;
- ✓ Partenariat Public Privé (PPP) ;

---

<sup>4</sup>Dans l'ensemble, la République Démocratique du Congo a enregistré 35 890 écoles primaires en 2010. Cette même année, la République Démocratique du Congo a enregistré un total de 272 4133 salles de classes dont 219 179 sont dans un état jugé bon selon les informations du recensement 2009/2010, soit 80,5 %. la proportion des salles de classe en dur est très faible (97578 salles soit 35,8 %). le niveau primaire du système éducatif congolais compte 285.620 enseignants.

- ✓ Redynamisation de la Commission inter-ministérielle de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (recherche de synergies, approche par compétence APC, normalisation et certification...);
- ✓ Réhabilitation des infrastructures et construction de nouveaux centres + équipements ;
- ✓ Appui aux intervenants actuels ou potentiels (à identifier et à subventionner)
- ✓ octroi des facilités administratives, pédagogiques/andragogiques et/ou financières aux initiatives de formation qualifiante (potentiels intervenants)

## **7. Le plan d'action et les composantes**

Le programme proposé comporte une série d'actions et d'initiatives novatrices qui permettraient de remédier de façon significative aux problèmes et contraintes liés à l'articulation de la formation, à l'insertion par l'accès des populations les plus pauvres, à des opportunités de formation qualifiante et au micro crédit pour mettre en application les compétences acquises lors de ces formations. Les activités de la stratégie d'AENF sont détaillées par composantes comme suit :

- ✓ Composante 1: Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée ;
- ✓ Composante 2: Optimisation et Amélioration de la qualité des programmes ;
- ✓ Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF ;
- ✓ Composante 4: Mise en place des mesures de protection sociale ;
- ✓ Composante 5: Gestion et promotion du programme.



### 7.1. Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée

Objectif stratégique : Accroître l'accès, l'accessibilité et l'équité dans les offres d'AENF

Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Partenaires	Période	Source de financement
OS1 : Faciliter l'accès aux offres de l'éducation non formelle	Augmentation accrue du taux de fréquentation dans toutes les offres de l'AENF	Taux de fréquentation des centres améliorés	Prendre des mesures de facilitation de l'accès : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroyer de kits scolaires</li> <li>- Appliquer la décision de suppression des frais scolaires dans le rattrapage scolaire</li> <li>- Réduire des frais de formation de la formation professionnelle</li> <li>- Subvenir aux Centres de FP</li> <li>- Etc.</li> </ul>	MAS.AH.SN	UNICEF CTB USAID UNESCO PNUD BM DFID	2012-2016	UNICEF CTB USAID UNESCO PNUD BM DFID
OS2 : Mobiliser les autorités politico-administratives, les Partenaires Financiers, les communautés locales et la société civile dans l'organisation des activités de l'AENF	Implication requise des autorités politico-administratives, des Partenaires financiers, des communautés locales et la société civile dans l'organisation des activités de l'AENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des décisions prises par les autorités politico-administratives</li> <li>- Nombre d'initiatives prises par les communautés locales mobilisées</li> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation au profit des parties prenantes locales sur l'intérêt communautaire de l'AENF</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités politico-administratives, communautés religieuses pour l'implication de la population</li> </ul>	DGENF	Communications et médias, ONG, Eglises, UNESCO, UNICEF, BM, BAD, BIT...	2012-2016	UNESCO, UNICEF, BM, BAD, Gouvernement congolais

OS3 : Renforcer les capacités d'accueil des structures de l'AENF	- les Centres sont construits, réhabilités et équipés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1.800.000 personnes participent par an aux différents programmes d'AENF<sup>5</sup></li> <li>- Nombre de Centres construits, réhabilités et équipés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer le Plan stratégique de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'A ENF</li> <li>- Construire les Centres</li> <li>- Réhabiliter les Centres</li> <li>- Equiper les Centres construits et réhabilités</li> <li>- Faire fonctionner les Centres</li> <li>- Construire des Centres selon les normes</li> <li>- Mobiliser des ressources financières</li> </ul>	MAS.AH.SN  MAS.AH.SN	MTPI, Finances, Budget, Affaires Foncières, Habitat ONG Confessions religieuses MEPSP Jeunesse...	2012-2016	UNESCO, UNICEF, BM, BAD, Gouvernement congolais
OS4 : Assurer l'équité entre le genre, les régions géographiques et le statut social	Les disparités sont réduites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation en proportion des groupes vulnérables</li> <li>- Existence d'une cartographie</li> <li>- Nombre de Centres implantés par province, district, territoire...</li> <li>- Nombre de personnes formées par genre, par âge, par handicap, par groupe vulnérable ciblé)</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser des communautés locales</li> <li>2. Elaborer la cartographie des Centres et des apprenants</li> <li>3. Implanter des Centres dans des régions dépourvues</li> </ol>	MAS.AH.SN	ONG, Eglise, Finances, Budget, Affaires Foncières, Habitat	2012-2016	UNESCO, UNICEF, BM, BAD, Gouvernement congolais

<sup>5</sup> Répartition des effectifs par type de programme : 50% au rattrapage scolaire, 30% à l'alphabétisation et 20% à la formation professionnelle

## 7.2. Composante 2 : Optimisation et Amélioration de la qualité des programmes

Objectif stratégique : Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des offres de l'AENF

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Partenaires	Période	Source de financement
OS1 :-Améliorer les programmes de l'AENF	Programmes harmonisés et adaptés au besoin des bénéficiaires	6 programmes types harmonisés et adaptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les ateliers nationaux de révision et de validation des programmes et leur vulgarisation</li> <li>- Former 350 Cadres et Agents (MAS.AH.SN, Société Civile et ONG) à l'utilisation et à la gestion des programmes de l'AENF</li> </ul>	DGENF	Services et organismes d'appui	2012-2013	Gouvernement UNICEF CTB USAID UNESCO PNUD BM DFID
OS2 :-Développer la production et la distribution des supports pédagogiques, andragogiques et de post alphabétisation en langues locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centres dotés des supports pédagogiques et andragogiques</li> <li>- Accès aux ouvrages de post alphabétisation</li> </ul>	Nombre des supports pédagogiques et andragogiques produits. Nombre de centres équipés Norme : ratio apprenant/livres ? Durée de vie d'un manuel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les ateliers d'élaboration et de production des supports pédagogiques et andragogiques.</li> <li>- Equiper les Centres (archivage, sauvegarde des manuels...)</li> </ul>	DGENF	Services et organismes d'appui Secteur privé EPSP	2012-2013	Gouvernement UNICEF UNESCO CTB
OS3 :-Développer l'environnement lettré en langues locales	Langues locales codifiées et utilisées comme langues d'alphabétisation	X nombre des langues locales codifiées et utilisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les ateliers de codification des langues locales</li> <li>- Mettre en place de subventions pour la production d'écrits en langues locales et nationales (journaux, livres, traductions /adaptations...)</li> <li>- Organiser les campagnes de vulgarisation des manuels et guides en langues locales</li> </ul>	DGENF	OIF CELTA Université Instituts supérieurs spécialisés EPSP	2012-2015	Gouvernement

OS4 :-Améliorer le statut, du personnel enseignant du non formel	Prestation du personnel enseignant améliorée et enseignants motivés.	Mesures juridiques et administratives prises et appliquées	- Adopter le statut du personnel enseignant déjà élaboré	DGENF	Ministère du travail MEPSP	2012	Gouvernement
OS5 :-Mettre en place un système de suivi, d'évaluation et de certification des acquis des apprenants	Le système de suivi, d'évaluation et de certification des acquis des apprenants mis en place	Nombre de rapports de suivi et évaluation  Un cadre de certification mis en place	- Elaborer les outils de suivi et d'évaluation - Organiser les missions de suivi et d'évaluation - Elaborer un document de certification concerté avec toutes les parties prenantes dans le secteur - Assurer l'assistance technique des partenaires pour la mise en place du cadre national de certification	DGENF	UNESCO	2012-2013	Gouvernement UNESCO PTF
OS6 : Renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et andragogique du personnel du sous-secteur	Personnel du sous-secteur devenu performant	60.000 enseignants du non formel formés  1301 agents du sous-secteur formés	- Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation des enseignants et des agents du sous-secteur - Organiser les ateliers de renforcement des capacités pédagogiques, andragogiques et protection sociale	DGENF	SENAPEP DIC	2012	UNICEF UNESCO

### 7.3. Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF

#### L'objectif stratégique 3: Renforcer la gestion du sous/secteur de l'AENF.

Résultat attendu : les structures en charge de L' AENF exercent avec efficacité leurs mission et attributions

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Partenaires	Période	Source de financement
O.S.1. Faire le plaidoyer auprès des instances décisionnelles	Les instances décisionnelles et intéressées sont sensibilisées	Nombre d'instances touchées par le plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les ressources</li> <li>- Identifier les instances concernées</li> <li>- Identifier les acteurs impliqués</li> <li>- Organiser le plaidoyer</li> </ul>	DGENF DGSNR	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNICEF</li> <li>-USAID</li> <li>-BANQUE MONDIALE</li> <li>-COOPERATIONS BI-MULTILATERALES</li> <li>-FNPSS</li> <li>-FPEN</li> </ul>	2012 2016-2020	Gouvernement PTF ONGS COOPERATIONS ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES
O.S.1: Renforcer les capacités organisationnelles, institutionnelles de la DGENF dans l'exercice de la décentralisation et de la déconcentration	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La DGENF restructurée en fonction des conclusions de l'audit et des nouvelles ambitions en AENF</li> <li>✓ Les structures de la DGENF sont opérationnelles au niveau local</li> <li>✓ Le personnel recruté et formé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de performances de la DGENF (à définir suite à l'étude diagnostique)</li> <li>- Nombre de structures de la DGENF au niveau local (secteurs)</li> <li>- 1300 agents d'AENF formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auditer la DGENF</li> <li>- Réorganiser la DGENF</li> <li>- Recruter et former les personnels sur: <ul style="list-style-type: none"> <li>• la gestion et la planification des ressources humaines, communication sociale et communautaire à tous les niveaux</li> </ul> </li> </ul>	DGENF	Ministères PTF ONG Secteur privé	2012	Gouvernement PTF

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Partenaires	Période	Source de financement
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les structures de l'AENF sont efficaces</li> <li>✓ Les capacités techniques (conception, planification, pilotage, suivi et évaluation) des cadres et agents des services centraux et déconcentrés sont renforcés.</li> <li>✓ Les équipements nécessaires aux missions des services sont disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- XX Montant alloué aux structures de la DGENF</li> <li>- Nombre de réunions du comité de pilotage de la stratégie et du cadre national décentralisé de partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la méthodologie et l'utilisation des manuels et autres outils sur base de modules à préparer</li> <li>• la formation des formateurs en provinces</li> <li>• la conception et l'élaboration des programmes</li> <li>• la conception et la production de matériels didactiques,</li> <li>- le suivi/évaluation des programmes et matériels didactiques</li> <li>- Mettre en place et dynamiser les structures de la DGENF au niveau central, provincial et local (information, sensibilisation, rencontres, missions de terrain, plans de travail, commissions...)</li> <li>- Mettre en leur disposition les moyens suffisants pour le fonctionnement.</li> <li>- Concevoir, élaborer et valider les textes fondateurs des structures</li> <li>- Elaborer le répertoire des acteurs et partenaires de l'AENF</li> </ul>	DGENF	Ministères PTF ONG Secteur privé	2012	Gouvernement PTF

O.S.2 : Mettre en place un cadre de financement des activités de l'AENF	Un dispositif National de mobilisation et de gestion des ressources financières est mis en place et fonctionne correctement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participation au financement de l'AENF par chacun des acteurs et partenaires</li> <li>✓ Niveau d'application du manuel de procédures</li> <li>✓ Taux de couverture des besoins en financement de l'AENF</li> <li>✓ Taux d'absorption des ressources mobilisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mener l'étude sur les types de dispositif de financement et choix de l'option à mettre à l'essai</li> <li>✓ Elaborer le manuel de procédures</li> <li>✓ Organiser les séances d'information des différents acteurs</li> <li>✓ Organiser les campagnes de collecte de fonds</li> <li>✓ Evaluer le mécanisme mis en place</li> </ul>	MAS.AH.SN	Ministères BM	2012	Gouvernement PTF
O.S.3. Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'ensemble des acteurs comprennent et soutiennent la stratégie d'AENF.</li> <li>✓ Les résultats du programme sont plus visibles.</li> <li>✓ L'AENF est plus crédible aux yeux des différents acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'acteurs informés de la stratégie d'AENF, de ses résultats et des textes de la décentralisation en AENF</li> <li>✓ Nombre et qualité des dispositifs de communication mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer le plan de communication en faveur de l'AENF</li> <li>- Mettre en place les dispositifs, élaborer et diffuser les supports de communication (revues de presse, dépliants, annuaires, journaux, affiches, CD-ROM, films, documentaires, connexion internet et mise en réseau, service de documentation...)</li> <li>- Créer et animer le site web de l'AENF</li> <li>- Evaluer et réviser le plan de communication</li> </ul>	DGENF	Cabinets spécialisés en communication	2012	UNESCO UNICEF

#### 7.4. Composante 4: Les mesures de protection sociale

Les mesures de protection sociale sont prises en vue de gérer les risques et de réduire la vulnérabilité.

**Objectif stratégique 4 : Garantir les droits fondamentaux des groupes vulnérables.**

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Partenaires	Période	Source de financement
O.S.1. Mettre en place les mesures de protection sociale	Les conditions des communautés protégées sont mises en place	Nombre d'enfants vulnérables protégés et référés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les communautés de base</li> <li>- Identifier les structures de référencement (écoles, centres de formation,...)</li> <li>- Identifier les apprenants les plus vulnérables dans les offres de l'AENF</li> <li>- Prendre en charge la scolarité de ces enfants</li> <li>- Accorder l'appui institutionnel aux structures d'accueil</li> </ul>	DGENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNICEF</li> <li>-USAID</li> <li>-BANQUE MONDIALE</li> <li>-COOPERATIONS BI-MULTILATERALES</li> </ul>	2012 2016-2020	Gouvernement PTF ONGS COOPERATIONS



OS2. Renforcer les capacités des communautés et des familles	Les capacités des communautés et des familles renforcées.	<p>Nombre d'initiatives communautaires visant la prise en charge des enfants en situation difficile</p> <p>Nombre des familles bénéficiaires des microcrédits qui développent les AGR.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les communautés</li> <li>- Former les bénéficiaires des AGR</li> <li>- Inventorier les besoins des familles et communautés</li> <li>- Octroyer les crédits aux familles</li> <li>- Favoriser le développement des activités génératrices de revenus en famille</li> </ul>	DGENF DEP DGSNR	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNICEF</li> <li>-USAID</li> <li>-BANQUE MONDIALE</li> <li>-COOPERATIONS BI-MULTILATERALES</li> <li>-FNPSS</li> <li>-FPEN</li> </ul>	2012 2016-2020	Gouvernement PTF ONGS COOPERATIONS ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES
OS3. Assurer le suivi et évaluation des AGR	L'existence des mécanismes de suivi et évaluation des AGR La pérennisation des AGR	<p>Nombre des missions de suivi et évaluation</p> <p>Nombre des AGR pérennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer les missions de suivi et d'évaluation</li> <li>- Organiser les séances de régulation avec les bénéficiaires sur la gestion des AGR</li> </ul>	DGENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>-UNICEF</li> <li>-USAID</li> <li>-BANQUE MONDIALE</li> <li>-COOPERATIONS BI-MULTILATERALES</li> <li>-FNPSS</li> <li>-FPEN</li> </ul>	2012 2016-2020	Gouvernement PTF ONGS COOPERATIONS ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES

### 7.5. Composante 5: Gestion et promotion de la stratégie

La structure de management de la stratégie d'AENF au sein du MAS.AH.SN sera mise en place. Cette composante renforcera les ressources humaines et les équipements de ce dispositif de mise en œuvre de la stratégie. Elle financera également les frais de fonctionnement liés à la gestion du programme, les frais de suivi et évaluation, les enquêtes de base, l'élaboration du manuel de procédures, les activités de lancement et de promotion du programme ainsi que les audits du programme. Un audit financier annuel de la stratégie sera planifié sur la durée de vie du programme.

#### Objectif stratégique 5 : Installer et rendre opérationnel le dispositif de gestion de la stratégie pendant la première phase

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Partenaires	Période	Source de financement
O.S.1. Mettre en place la coordination de la mise en œuvre de la stratégie	Le dispositif de Coordination de la mise en œuvre de la stratégie d'AENF est mis en place par le MAS.AH.SN. La Coordination du Programme dispose d'un équipement fonctionnel	Fonctionnalité du dispositif (locaux, équipements, personnel, rapports...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre l'arrêté portant dispositif de coordination de la stratégie</li> <li>- Acheter les ordinateurs, les photocopieuses, les mobiliers de bureaux, les véhicules, les motos, les vélos pour la coordination et le suivi, le matériel de bureau</li> <li>- Assurer les frais de fonctionnement (téléphone, Internet, eau, électricité...)</li> </ul>	MAS.AH.SN	Gouvernement BM UNESCO BAD USAID	2012	Budget du MAS.AH.SN
O.S.2. Elaborer le manuel de procédures	Le manuel de procédures de l'AENF est élaboré et mis en application pour financer les programmes.	Nbre de manuels produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter un consultant</li> <li>- Elaborer le manuel de procédures ;</li> <li>- Organiser l'atelier de validation</li> </ul>	DGENF	PARSE	2012	Gouvernement BM UNESCO BAD USAID

O.S.3. Solliciter une Assistance technique en organisation, en planification technique, en communication institutionnelle...	Appuis techniques aux programmes assurés	Nombre de missions d'appui	- Organiser les missions d'assistance technique par un expert en organisation, en planification stratégique, en communication institutionnelle...	DGENF	PTFs	2012-2015	UNESCO et autres PTFs
O.S.4.Organiser des rencontres du comité de pilotage du programme	Au moins deux sessions du comité de pilotage sont organisées par année.	Niveau d'appréciation de l'évolution du programme	✓ Organiser les sessions de bilan et de planification	Président du Comité de pilotage	DGENF	2012-2015	Gouvernement PTF
O.S.5. Auditer le programme	Un rapport d'audit annuel est produit et diffusé auprès du comité de pilotage	Nombre de rapports d'audit	✓ Recruter un Cabinet d'audit	Coordinateur du Programme	DGENF	2012-2015	PTF
O.S.6. Evaluer le programme	Chacune des deux premières phases du programme est évaluée.	Nombre de rapport d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recruter un consultant</li> <li>Organiser l'atelier de présentation du rapport d'évaluation</li> </ul>	Coordinateur du Programme	Comité de pilotage	2012 - 2015	PTF
O.S.7. Planifier la phase 3 du programme	La phase 3 du programme dispose d'un plan d'action.	Existence du plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser l'atelier de planification</li> <li>Faire valider la proposition par le Gouvernement</li> </ul>	DGENF	Coordinateur du Programme PTF	2015	Gouvernement PTF

Le coût de la stratégie dans ses composantes de 2012 à 2016 (CDMT) est le suivant (le détail des coûts figure en annexe 3):

Composantes	Coûts	%
Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée	423.465.000 \$US	85,62%
Composante 2 : Optimisation et Amélioration de la qualité des programmes	22.353.530 \$US	4,52%
Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF	33.703.970 \$US	6,81%
Composante 4: Protection sociale	13. 842.990 \$US	2,80%
Composante 5 : Gestion et promotion du programme	1.213.880 \$US	0,25%
Total Composantes	494.579.370 \$US	100%
Imprévus : 10%	49.457.937 \$US	
Total général	544.037.307 \$US	

## 8. Le financement de la stratégie

### a) Coût

Le coût de formation généralement admis par personne est de 60\$US. A cet effet, rien que l'objectif 3 de la composante 1 de la stratégie qui consiste à renforcer les capacités d'accueil des structures de l'AENF pour accueillir 1.800.000 personnes par année (réduction de 10% par an du taux d'analphabétisme) coûterait au moins 108 millions de dollars américains par an. Cependant, le CDMT a prévu 1 milliard 242,5 millions FC entre 2012 et 2016 soit environ 138 millions de dollars américains. D'où un important gap financier à combler si l'Etat veut matérialiser ses ambitions dans le sous-secteur.

### b) Mécanisme

Dans le contexte de la RDC, il est donc nécessaire de réfléchir sur les modalités de mobilisation et de gestion de ressources additionnelles. Cependant, trois (3) options sont possibles :

- i. utiliser un fonds existant comme
  - (a) le Fonds National de Promotion et de Service Social du MAS.AH.SN qui est une institution dotée de la personnalité civile et ayant qualité d'un établissement public (à réformer) ou
  - (b) le Fonds social de la République (FSRDC)
- ii. utiliser le Fonds de Promotion de l'Education Nationale et
- iii. **mettre en place un nouveau mécanisme tel que la création d'un fonds autonome dédié uniquement à l'AENF, ouvert aux autres acteurs.**

Formatted: Font color: Red

Pour le MAS.AH.SN, l'option de la création d'un nouveau mécanisme de financement autonome de l'AENF ouvert aux autres acteurs est la réponse la mieux adaptée à l'appel à une agence d'exécution financière. En effet, sans une Agence d'Exécution Financière autonome, l'efficacité de l'AENF sera très limitée car les procédures de gestion y compris pour les ressources internes seront celles du régime général des marchés publics dans le pays jugées trop lourdes. Cette efficacité pourrait cependant être accrue si la gestion financière est confiée à une agence autonome.

L'équité n'est pas aussi garantie quand la structure est un démembrement de l'administration et répond favorablement aux injonctions de celle-ci mêmes si elles sont inopportunes. Les avantages du choix d'une structure avec un statut à but non lucratif sont nombreux. En effet, cette solution a été largement testée dans beaucoup de pays au travers des expériences de l'AGETIP, de l'Agence de Développement Municipal, du Fonds de Développement Social.

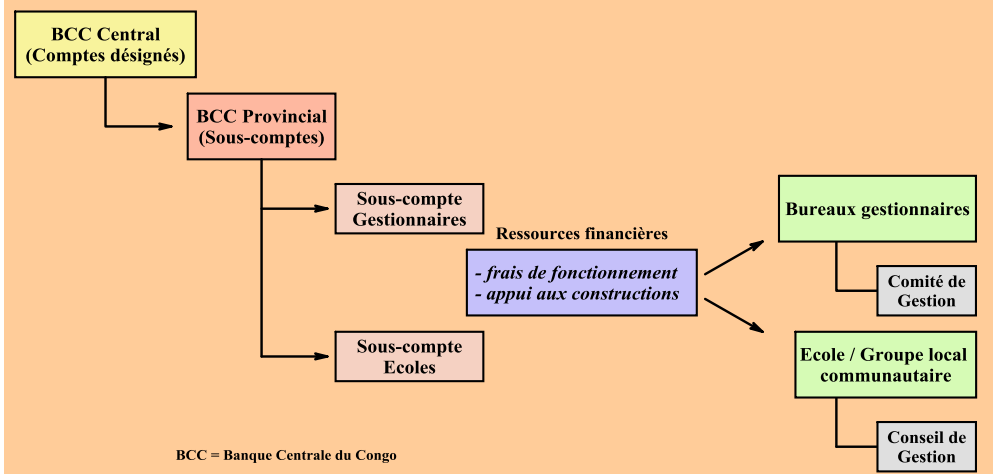
Les Ministères de l'Economie et des Finances acceptent généralement de déléguer la gestion des ressources internes et externes sous réserve que les capacités de gestion soient en place car cet organe est une personne morale juridiquement autonome. L'expérience passée a prouvé que les critères d'efficacité, d'équité, de transparence, d'obligation de rendre compte, de soutenabilité et de gouvernance peuvent être correctement mis en œuvre si l'Etat exerce un contrôle rigoureux sur ces agences. Un manuel de procédures devra être élaboré à cet effet.

### Dispositif institutionnel d'allocation de ressources aux communautés et aux ONG

Le mécanisme de financement des activités de l'AENF pourrait s'inspirer du dispositif institutionnel du MEPSP qui assure (i) le transfert efficace des ressources; et (ii) la transparence de leur gestion et la redevabilité de gestionnaires. L'acheminement des fonds pourrait se concevoir suivant des schéMAS.AH.SN existants ayant prouvé leur efficacité (voir circuit ci-dessous, utilisé dans le projet PURUS)<sup>6</sup>.

Au niveau de la gestion, il s'agirait principalement (i) de définir clairement les rôles et responsabilités des parties prenantes (composition de l'organe de gestion, rôle du réseau auquel appartient l'école, procédures financières, cadre réglementaire etc.) ; (ii) de mettre en place un système performant de communication (descendante et montante) ; et (iii) d'organiser un dispositif de suivi et d'évaluation (audits, mécanisme de reporting etc.).

Toutefois, ce schéma sera adapté aux réalités des activités de l'AENF.



Source : Stratégie EPSP RDC du 17 mars 2011

Pour faire face à cet important besoin de financement, le MAS.AH.SN devra mettre en application les stratégies suivantes :

#### c) **Cadre de financement adapté à l'AENF**

Compte tenu des exigences de célérité et d'efficacité dans l'absorption des ressources mobilisées en faveur de l'AENF, le pays a opté pour la mise en place d'une agence d'exécution financière:

- ✓ mobiliser les ressources destinées à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle (ressources de l'Etat, ressources des partenaires et recherche de ressources additionnelles dans le cadre de démarches novatrices)
- ✓ financer les activités retenues et les projets présentés par les opérateurs, projets qui répondent à un certain nombre de normes définies dans un manuel de procédures consensuel.

<sup>6</sup> Le projet PURUS transfère trimestriellement l'équivalent d'US \$ 8 millions de dollars vers 26,000 écoles en utilisant les filiales de la Banque Centrale du Congo (BCC) installées en provinces (voir schéma).

#### **d) Stratégies novatrices de mobilisation de ressources additionnelles**

De par la souplesse de ses modalités, le parrainage permet des formules de solidarité originales et diversifiées. Le parrainage s'avère par ailleurs le moyen privilégié pour créer des passerelles entre le monde institutionnel et l'univers de l'entreprise.

#### **e) Gisements d'appui au niveau du secteur privé**

L'ouverture de l'AENF au secteur privé constitue en elle-même une grande innovation. En effet, le secteur privé met en œuvre des actions sociales destinées à soigner son image de marque dans la société. Compte tenu de la spécificité de ce segment de la société, le secteur privé peut trouver son intérêt direct dans le secteur non formel de l'éducation si ces deux stratégies suivantes sont mises en œuvre : (i) offrir la possibilité aux entreprises de bénéficier des sous-projets de formation destinée à leurs employés dans le cadre de la formation en service et (ii) examiner la possibilité de vendre les produits des entreprises par le canal de la publicité qui peut prendre plusieurs formes : parrainage de programmes avec un plan de communication intégrant la publicité des entreprises, élaboration des supports publicitaires sur les matériels des centres (cahiers, couvertures des livres, calendriers...), élaboration des programmes éducatifs qui utilisent les produits des entreprises (exemple : un programme nutritionnel avec les produits alimentaires manufacturés...).

#### **f) Campagnes de levée de fonds**

Compte tenu du fait que le sous-secteur a besoin de ressources importantes pour donner la chance à 1.800.000 personnes par an de participer à des activités d'éducation/formation, il faudra convaincre les PTF de l'efficacité et de l'impact de cet investissement, s'assurer que le MAS.AH.SN a affecté des ressources conséquentes au sous-secteur grâce à des arbitrages pro AENF, organiser régulièrement des campagnes nationales de levée de fonds et amener les Collectivités Territoriales à voter des crédits destinés à l'AENF.

### **9. Le dispositif de suivi et évaluation**

Les mesures suivantes seront prises :

- ✓ la décentralisation du suivi et évaluation ; il s'agira de concevoir la méthodologie et les instruments de suivi et d'évaluation en relation avec la base de données pour suivre l'évolution du secteur. Par la suite, des équipes de suivi/évaluation seront créées au niveau des services déconcentrés avec les agents du service d'alphabétisation au niveau des secteurs associés aux techniciens des Ministères présents dans la localité. Seront également associés l'expertise privée et les superviseurs des opérateurs. Il sera tenu compte de la nécessité d'obtenir la sincérité des résultats en faisant en sorte que l'opérateur mène sa propre évaluation et assiste en observateur à l'évaluation externe de son programme ;
- ✓ la définition de normes d'alphabétisation suffisamment reconnues dans le secteur par tous les acteurs ;
- ✓ le renforcement des capacités logistiques et techniques des services de manière à mener les opérations de suivi avec la célérité requise.

La conception de documents de suivi de la fréquentation et de la progression dans les apprentissages à l'intention des animateurs, des superviseurs, des comités de gestion des centres ... ;

- ✓ la définition d'un cahier de charges explicite pour chaque niveau et chaque Agent avec la production d'un rapport mensuel de suivi par secteur, bimestriel par les districts et territoires, trimestriel par la province et semestriel par la DGENF ;
- ✓ la conduite d'une étude longitudinale sur un échantillon représentatif des types de programmes, d'opérateurs et de bénéficiaires (sites et individus) pour mesurer l'impact du programme ;
- ✓ la systématisation de la restitution des résultats du suivi et de l'évaluation à des périodes opportunes pour féconder les pratiques sur le terrain.
- ✓ l'opérationnalisation du dispositif de suivi selon le modèle qui sera développé avec l'appui de l'UNESCO ;
- ✓ la conduite de missions conjointes de supervision des PTF.

Le système d'information statistique de l'AENF sera intégré dans le système d'information de l'éducation (SIGE).

### 10. Identification des facteurs de risques et mesures d'atténuation

Le tableau ci-dessous présente les risques et les mesures préconisées pour atténuer leurs effets dans la stratégie nationale d'AENF.

**Tableau N°16: Facteurs de risques et mesures d'atténuation**

<i>Facteurs de risque</i>	<i>Description des risques</i>	<i>Taux de risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>	<i>Taux de risque résiduel</i>
<b>I. Au niveau stratégique</b>				
Engagement politique	Un faible engagement politique des décideurs et un niveau d'arbitrage défavorable dans les lignes de crédit budgétaire privilégiant les secteurs autres que ceux de la promotion et protection sociales pourraient nuire au financement du sous-secteur	3	Le plaidoyer et le marketing à tous les niveaux décisionnels avec participation effective des bénéficiaires directs et indirects pourraient inverser la tendance	1
Lenteur de la décentralisation	La non-atteinte d'une décentralisation effective mettrait les provinces et les ETD dans l'incapacité d'une autonomie administrative et financière	3	La sensibilisation et la vulgarisation des prérogatives constitutionnelles dévolues aux provinces et aux ETD mèneront à une appropriation de la stratégie de l'AENF	2
Conflits internes	Les tensions inter-éthniques, pré et postélectorales pourraient générer à la longue de crises politiques inhibitrices de la mise en œuvre de la stratégie	3	Le plaidoyer pour l'application du code de bonne conduite par les décideurs et le dialogue social sont des éléments fédérateurs vers une citoyenneté et un hymne à la paix nationale. L'élaboration et la vulgarisation des modules en faveur de la paix et de la citoyenneté dans les programmes d'AENF	1



<b>Au plan administratif et institutionnel</b>				
Déconcentration	L'inadéquation structurelle de l'AENF de la source d'impulsion à l'acteur chargé de la mise en œuvre est génératrice des conflits latents	3	La clarification et le respect des attributions entre les différents acteurs s'avèrent indispensables	1
Non-respect des instruments juridiques	Le manque de respect ou d'application des différents instruments juridiques portant facilitation à l'accès aux services de l'AENF altérerait les objectifs auxquels le pays a souscrit dans ce secteur	3	Le plaidoyer auprès des entrepreneurs stratégies et administratifs à tous les niveaux pour le respect, l'observance et l'application des instruments juridiques La vulgarisation et la sensibilisation des acteurs de prise en charge et des bénéficiaires en matière des instruments juridiques ad hoc.	1
Absence de synergie dans le secteur-éducation	Le travail isolé des sous-secteurs concernés dans le secteur d'éducation, le défaut d'implication des parties prenantes et le déficit de collaboration au plus haut niveau conduiraient à un manque de concertation et de coordination en faveur des activités de l'AENF	2	La redynamisation du groupe thématique de l'éducation en vue d'offrir aux différents ministères du secteur un cadre de collaboration plus opérationnel permettant notamment à la DGENF de mettre en œuvre sa stratégie.	1

<b>Au plan socioculturel et linguistique</b>				
Tensions et barrières sociales dans le secteur	L'insatisfaction des éducateurs sociaux vis-à-vis de la disparité barémique et de la faible motivation entraînant les désavantages sociaux face aux sous-secteurs de l'EPSP et de l'ESU, provoquerait le désintéressement et la fuite des ressources humaines utiles à la matérialisation de la stratégie.	3	Le plaidoyer en faveur de l'uniformisation du statut des enseignants du secteur de l'éducation qui accorde une place importante aux éducateurs sociaux serait une réponse durable à cette attente.	1
	Les croyances sociales et culturelles, la stigmatisation et l'auto-stigmatisation freinent l'accès de certains groupes vulnérables et des minorités dont les peuples autochtones, aux bénéfices de l'AENF.	3	La communication pour le changement de comportement (CCC) amènerait les différentes communautés responsables de la stigmatisation ou de l'auto-stigmatisation à la convivialité.	1
Langues locales	Le faible usage des langues locales par les autochtones véhiculant les connaissances et les compétences rendrait aléatoire leurs traductions pour la mise en œuvre des programmes de l'AENF	2	La promotion des langues autochtones et la sensibilisation des locuteurs seraient une réponse adéquate.	1

<b>Au plan macro-économique</b>					
Cadre macro-économique	La désagrégation du cadre macro-économique due au faible taux de croissance économique, à une inflation élevée susceptible d'éroder l'assiette fiscale, la fluctuation monétaire et la faible couverture des assujettis à l'impôt et autres mécanismes de mobilisation aurait des effets nocifs sur le financement des réformes dans le sous-secteur d'AENF	2	Les efforts de stabilisation entrepris, la rénovation dans les mécanismes de mobilisation de recettes fiscales constituent autant de réponses d'assainissement du cadre macro-économique.		1
Crise économique	La récurrence de la crise économique mondiale affectant la capacité de mobilisation des ressources tant au niveau des partenaires nationaux qu'internationaux pourrait nuire à l'équitable distribution des ressources en faveur de l'AENF.	2	L'Etat a déjà obtenu auprès de ses partenaires existants et potentiels l'engagement d'exploiter les nouvelles ressources porteuses de richesse pour le pays et par conséquent pour le sous-secteur AENF.		1

3 = élevé; 2 = moyen ; 1 = bas

## Annexes

### Annexe 1 : Données de l'analphabétisme en RDC

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage de femmes alphabétisées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pas d'instruction ou niveau primaire							
Caractéristique sociodémographique	Niveau secondaire ou plus	Peut lire la phrase entière	Peut lire une partie de la phrase	Ne peut pas lire	Total <sup>(1)</sup>	Pourcentage alphabétisée <sup>(2)</sup>	Effectif en millier
<b>Groupe d'âges</b>							
15 – 19	45,1	9,2	11,3	34,2	100,0	65,5	2 030
20 – 24	44,6	5,1	9,7	40,1	100,0	59,5	2 274
25 – 29	42,9	8,0	10,2	38,6	100,0	61,1	1 655
30 – 34	42,7	7,9	8,3	40,1	100,0	58,9	1 344
35 – 39	39,6	9,1	10,8	39,9	100,0	59,6	1 044
40 – 44	28,6	10,3	11,0	49,3	100,0	49,9	909
45 - 49	23,8	8,0	12,1	54,8	100,0	43,9	739
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	65,0	7,3	7,6	19,4	100,0	79,9	4 540
Rural	20,4	8,4	12,6	58,1	100,0	41 ; 4	5 455
<b>Province</b>							
Kinshasa	85,1	3,5	2,9	8,1	100,0	91,5	1 575
Bas-Congo	41,1	10,4	9,7	38,3	100,0	61,5	397
Bandundu	37,6	4,8	9,0	48,5	100,0	51,4	1 518
Equateur	25,9	10,0	13,5	450,3	100,0	49,4	1 235
Orientale	17,0	9,9	11,7	60,5	100,0	38,7	1 083
Nord-Kivu	19,8	15,3	17,0	47,5	100,0	52,1	356
Sud-Kivu	30,6	19,7	11,9	37,0	100,0	62,2	426
Maniema	32,0	14,2	17,2	36,0	100,0	63,4	314
Katanga	41,5	7,0	11,2	39,4	100,0	59,6	1 073
Kasaï Oriental	40,6	7,9	9,7	40,8	100,0	58,2	1 132
Kasaï Occidental	31,2	4,8	14,0	49,1	100,0	50,1	886
<b>Quintile de bien-être économique</b>							
Le plus pauvre	13,3	7,3	12,4	66,3	100,0	33,0	1 798
Second	20,2	8,4	13,1	57,9	100,0	41,7	1 967
Moyen	26,9	9,1	13,3	50,2	100,0	49,3	2 043
Quatrième	50,1	9,9	10,6	28,4	100,0	70,7	1 888
Le plus riche	84,0	5,2	3,4	6,9	100,0	92,7	2 300
Ensemble	40,6	7,9	10,3	40,5	100,0	58,9	9 995
<sup>1</sup> Y compris les non déterminés							
<sup>2</sup> C'est-à-dire les femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et celles qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase							

Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage d'hommes alphabétisés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pas d'instruction ou niveau primaire							
Caractéristique sociodémographique	Niveau secondaire ou plus	Peut lire la phrase entière	Peut lire une partie de la phrase	Ne peut pas lire	Total <sup>(1)</sup>	Pourcentage alphabétisée <sup>(2)</sup>	Effectif en millier
<b>Groupe d'âges</b>							
15 – 19	55,6	12,9	12,0	19,1	100,0	80,5	988
20 – 24	68,4	8,4	9,4	13,8	100,0	86,7	869
25 – 29	70,5	6,0	11,8	11,5	100,0	88,4	651
30 – 34	70,0	10,9	8,4	10,6	100,0	89,3	568
35 – 39	68,6	10,5	7,4	13,4	100,0	86,6	483
40 – 44	63,3	14,5	8,7	13,4	100,0	86,5	400
45 - 49	65,9	12,0	9,2	12,6	100,0	87,2	357
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	82,3	5,8	5,3	6,5	100,0	93,4	1 800
Rural	52,1	14,2	13,6	20,0	100,0	79,8	2 426
<b>Province</b>							
Kinshasa	90,6	3,6	1,9	3,8	100,0	96,2	637
Bas-Congo	64,5	7,1	10,8	17,5	100,0	82,3	177
Bandundu	65,5	8,7	7,5	18,3	100,0	81,7	663
Equateur	56,6	14,5	13,8	15,0	100,0	84,9	571
Orientale	39,6	21,2	21,1	18,0	100,0	81,9	496
Nord-Kivu	43,3	22,8	12,0	21,7	100,0	78,2	426
Sud-Kivu	61,6	10,9	9,4	18,0	100,0	81,9	465
Maniema	67,5	14,6	9,6	7,6	100,0	91,7	425
Katanga	65,3	9,8	11,6	13,2	100,0	86,8	508
Kasaï Oriental	72,1	3,9	7,2	16,1	100,0	83,2	463
Kasaï Occidental	69,9	10,1	7,4	12,6	100,0	87,4	386
<b>Quintile de bien-être économique</b>							
Le plus pauvre	41,0	17,0	12,9	28,9	100,0	70,8	769
Second	52,0	13,6	16,1	19,1	100,0	80,7	786
Moyen	61,7	12,3	12,1	13,7	100,0	86,2	999
Quatrième	75,2	8,2	7,8	8,8	100,0	91,1	806
Le plus riche	92,2	2,7	2,1	2,8	100,0	97,0	956
Ensemble 15-49 ans	65,3	10,3	9,9	14,1	100,0	85,8	4 316
Hommes 50-59 ans	48,9	20,3	10,9	19,6	100,0	80,0	441
Ensemble 15-59 ans	63,8	11,4	10,0	14,6	100,0	85,2	4 757

<sup>1</sup> Y compris les non déterminés

<sup>2</sup> C'est-à-dire les hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et ceux qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase

## Annexe 2 : Présentation du pays

### Contexte géographique

La République Démocratique du Congo, immense pays d'Afrique Centrale, s'étend sur une superficie de 2.345.409 km<sup>2</sup> et partage ses frontières avec neuf autres pays : l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo (Brazzaville), le Rwanda, le Sud-Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. La RDC est un pays semi-enclavé avec moins de 100 km de littoral sur l'Atlantique.

Figure 1: Carte Administrative de la RDC



Située à cheval sur l'équateur, la RDC bénéficie d'un climat équatorial chaud et humide au centre, et tropical au Sud et au Nord. Sa végétation est constituée pour moitié de forêts. L'autre moitié, proche des tropiques, est dominée par la savane. La pluviométrie est abondante avec une alternance entre le Nord et le Sud (800-1.800 mm). La saison des pluies dure en moyenne 8 mois sur l'année contre 4 mois en moyenne de saison sèche. L'hydrographie de la RDC est dominée par le bassin du Congo, ce fleuve long de 4.670 km avec un débit de 30.000 m<sup>3</sup> par seconde à l'embouchure (deuxième débit le plus important du monde). Il y a lieu de mentionner l'existence de quinze lacs qui totalisent plus de 180.000 km<sup>2</sup>.

### Contexte politique

Depuis son accession à l'indépendance (1960), la RDC a connu au plan politique des périodes marquées par des profonds troubles. Quatre périodes ont marqué sa vie politique :

- v. La période de 1960 à 1965 a été ponctuée par une lutte acharnée entre partis politiques constitués sur des bases tribales terminée par un coup d'état ; cette lutte a

donné lieu à des rébellions et des sécessions qui ont coûté la vie à près de 2 millions (EDS - RDC 2007 de personnes.

- vi. *La période de 1965 à 1997* a été marquée par un régime totalitaire ; les travaux de la Conférence Nationale Souveraine, lesquels organisés en 1991 ont lancé le processus démocratique dont le blocage a plongé le pays dans un grand désordre politique et social ; cette période s'est terminée par la guerre de 1996 qui a amené l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) au pouvoir en mai 1997.
- vii. *La période de 1997 à 2006* a été une longue période de transition dont la principale visée était la recherche d'un nouvel ordre politique ; cette période a été marquée par les guerres de 1998 et 2001 qui ont créé une insécurité généralisée, de nombreux déplacements de population, d'énormes pertes en vies humaines et matérielles et une tentative de balkanisation du pays ; elle a également été marquée par (a) la conclusion de l'Accord de paix et de réconciliation nationale (décembre 2002) qui a abouti à la mise en place des institutions de transition, (b) l'adoption de la nouvelle Constitution (décembre 2005) et (c) l'organisation des élections législatives et présidentielles (deuxième semestre 2006).
- viii. La quatrième période qui court de 2007 à ce jour, se caractérise par la mise en place des institutions issues des urnes ; durant cette période, des efforts ont été entrepris pour unifier et pacifier tout le pays ; mais il existe encore des zones d'insécurité dans la partie Est du pays ; en septembre 2008, les hostilités ont repris entre les éléments de l'armée régulière et les factions rebelles opérant à l'Est du pays avec de lourdes conséquences en termes de déplacement des populations civiles.

*En conclusion, il sied de noter que la situation politique et sécuritaire de la RDC reste l'un des principaux facteurs qui fragilise la conception et la conduite d'une bonne stratégie de développement. Le processus de normalisation politique coûte beaucoup au pays et ronge une partie des moyens disponibles pour faire face à la pauvreté. En imposant certaines dépenses, la situation sécuritaire à l'Est du pays affecte le processus de rationalisation des choix budgétaires et fragilise les efforts conjugués pour réduire le déficit public et maintenir la stabilité des prix et du taux de change. Cette situation a pour conséquence la réduction du budget alloué au secteur éducatif en général.*

### **Contexte socio démographique**

Avec 60 millions d'habitants, la RDC est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne. Selon l'enquête 1-2-3 (2005), 69,6% de la population vivent en milieu rural contre 30,4% en milieu urbain. Le pays est sous-peuplé avec seulement 24 habitants au Km<sup>2</sup>. mais on note une forte densité pour la ville province de Kinshasa (577 habitants au km<sup>2</sup>) à cause notamment de la concentration des infrastructures économiques, scolaires, universitaires et sanitaires ainsi que des institutions administratives et stratégiques. Ce dispositif n'octroie pas une meilleure offre d'emploi dans le reste du pays, attirant ainsi les populations des autres provinces vers la capitale. La population d'âge économiquement actif (20-64 ans) représente 40% de la population totale. La diversité géographique, ponctuée de forêts et de cours d'eau, se combine à la grande diversité culturelle et linguistique pour accentuer la dispersion et l'enclavement géographiques de différents groupes de population. Ainsi, l'ampleur des besoins sociaux de base à satisfaire, particulièrement en éducation, s'articule à la complexité d'atteindre des populations dispersées sur de vastes étendues et, de surcroît, dans des zones très difficiles d'accès.

La prévalence du VIH (15-49 ans) est estimée à 4,5% en RDC, avec des extrêmes qui vont de 1,7% à 7%. L'épidémie est plus active chez les jeunes comme en témoigne la prévalence dans la tranche d'âge de 14-19 ans, estimée 3,6%. Alors que démographiquement les jeunes (14-19 ans) constituent la couche sexuellement la plus active et, par conséquent, la plus exposée, la part des ressources qui leur est réservée était paradoxalement insignifiante représentant 0,11%.

### **Organisation politico- administrative**

Au terme de la nouvelle constitution, il est prévu 26 provinces dont la Capitale Kinshasa. Celles-ci sont dotées de la personnalité juridique et partagent des compétences avec l'Etat en certaines matières dont celle relative à l'éducation.

Les provinces sont subdivisées en districts, territoires, secteurs, chefferies et villages. La RDC compte 27 districts et 145 territoires.

### **Contexte économique**

Des mesures incohérentes prises au niveau économiques et les options qui en ont découlées depuis les années 70 notamment la zaïrianisation et des réajustements structurels inopérants ont plongé la RDC dans une récession économique sans précédent. Cet ensemble des mesures et des options doublées de l'instabilité politique ont conduit le pays dans une crise multiforme.

En effet, les agrégats macro-économiques ont tous été affectés le tableau de la baisse cumulée du PIB qui a enregistré une baisse cumulée de 43% en face de l'accroissement de la population qui a accrue de plus de 38%.

Ces évaluations se sont traduites par une baisse drastique de près de 60% du revenu national moyen par tête. Avec un PIB par tête d'environ 120 dollars USD, six fois inférieur à la moyenne africaine, la RDC se classe parmi les pays pauvres du monde.

En dépit de l'assistance obtenue dans le cadre de l'initiative PPTE, le fardeau de la dette extérieure pèse encore lourdement sur les finances publiques ainsi que sur la balance des paiements. En 2006, les paiements effectués au titre du service de la dette, sont estimés à 251,6 millions de dollars USD. En 2007, l'encours de la dette extérieure est évalué à 10,822 millions de dollars USD et son service représente 6,9% des exportations et 12,9% des recettes fiscales, soit 480 millions de dollars USD.

Néanmoins, malgré le tableau ci-haut présenté et l'environnement macro-économique marqué par une instabilité intérieure et le taux de change contrastant avec le maintien de la croissance économique, l'économie a réagi favorablement aux avancées politiques et sécuritaires ainsi qu'aux réformes économiques et structurelles qui ont accompagnées le PIR et PEG. Ainsi, l'inflation qui a atteint 511% en 2000 a chuté à 6,6% en 2005.

## **Données sur la pauvreté**

La RDC regorge d'énormes potentialités. Mais du fait de l'instabilité stratégique et de la manière dont l'économie est gérée, la grande majorité des congolais sont plutôt confrontés à des situations de pauvreté très difficiles.

Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) fournit les éléments suivants, entre autres, pour décrire la situation de la pauvreté dans le pays : (a) l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural (75,72%) qu'en milieu urbain (61,49%) ; (b) la ville-province de Kinshasa est la moins pauvre du pays (42% de pauvres), elle est suivie par le Kasai Occidental et le Maniema (moins de 60% de pauvres) ; (c) la province du Katanga compte 69% de pauvres tandis que celles de l'Equateur, du Bandundu et du Sud Kivu avoisinent les 85% ; (d) la pauvreté est plus homogène parmi les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes. Et la majorité des pauvres (76%) se retrouve dans les ménages dont le chef a un niveau d'étude primaire.

## **Données linguistiques**

La RDC est l'un des pays les plus multiethniques d'Afrique. On y trouve un enchevêtrement de peuples de diverses origines et parlant de nombreuses langues.

L'*Atlas linguistique du Zaïre* dénombre 221 langues pour une population totale estimée en 1996 à 42,2 millions d'habitants, soit une langue pour 190 000 locuteurs. 186 langues parmi les 221 appartiennent à la seule famille bantoue et elles sont parlées par plus de 80 % de la population congolaise. Les autres langues sont représentées par la famille nilo-saharienne.

Toutes ces nombreuses langues sont organisées en trois grandes composantes: les langues locales dites «ethniques» (ou langues congolaises), les langues dites nationales et la langue officielle (le français).

### **Les langues locales**

Tous les Congolais parlent l'une des 221 langues «ethniques» qui sont utilisées localement et qui servent à la communication entre les diverses communautés.

Les langues ethniques sont généralement utilisées par des communautés comptant moins de 100 000 locuteurs et elles ne jouissent pas de la même considération dans l'opinion publique congolaise.

### **Les langues nationales**

La RDC compte essentiellement quatre langues nationales (kikongo, lingala, kiswahili et tshiluba) qui bénéficient toutes d'une large audience grâce surtout à leur utilisation dans l'Administration, la justice, les écoles primaires, les centres d'alphabétisation et d'Education Non Formelle les médias et l'évangélisation.



Les quatre langues nationales découpent le pays en quatre grandes aires linguistiques:

- le swahili ou kiswahili est parlé comme langue seconde par environ neuf millions (9 000 000) de locuteurs dans les régions de l'Est, notamment au Katanga et au Kivu, en passant par le Lualaba à l'ouest et les Grands Lacs à l'est (ainsi qu'au Kenya et en Tanzanie) ;
- le lingala est parlé comme langue maternelle ou langue seconde par environ 8,5 millions de locuteurs dans la capitale (Kinshasa), les régions du Moyen-Congo et du Haut-Congo (et en République centrafricaine) ;
- le kikongo, avec ses deux millions de locuteurs, est utilisé principalement dans la région du Bas-Congo, du Bandundu (et en Angola) ;
- le tshiluba (ou luba-kasaï) est pratiqué par environ six millions de locuteurs dans le Sud, particulièrement dans la région du Kasaï.

Ces langues nationales sont aujourd'hui utilisées comme langues maternelles et comme langues nationales par au moins 75 % à 80 % de la population congolaise. Elles sont employées par les couches sociales les plus scolarisées et les plus urbanisées à titre de langues suprarégionales ou pour la communication interethnique dans les villes.

#### **La langue officielle**

Les paragraphes 7 et 8 de l'article 4 de la Constitution promulguée le 4 avril 2003 portent sur les langues.

Le paragraphe 7 précise que le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba sont les «langues nationales», alors que le français est la seule langue officielle, l'anglais ayant été éliminé.

Environ 10% des Congolais parlent le français et 1 % l'anglais.

### Annexe 3 : Coûts détaillés des composantes de la stratégie

Projet de budget de la stratégie nationale d'AENF de la RDC

Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée

Objectif stratégique : Accroître l'accès, l'accessibilité et l'équité dans les offres d'AENF

Objectifs spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
OS1 : Faciliter l'accès aux offres non formelles d'éducation	-les centres d'accueil pour les enfants de la rue et autres sont construits; -les centres d'alphabétisation, de rattrapage et autres sont construits et - les kits scolaires sont distribués	Nombre de centres d'accueil construits ; Nombre de centres d'alphabétisation construits Nombre de centres d'apprentissage professionnel construits	Prise de mesures de facilitation de l'accès : - Octroi de kits scolaires - Application de la décision de suppression des frais scolaires dans le rattrapage scolaire - Réduction des frais de formation de la formation professionnelle - Subventions aux centres de FP .- la Construction de centres d'accueil pour les enfants de la rue ; - la Construction de centres d'alphabétisation, de rattrapage et d'apprentissage professionnelle ; - la Distribution des kits scolaires -	2012-2015	1. Octroi de kits scolaires : - Nombre : 900.000 enfants dans le rattrapage scolaire + 360.000 apprenants dans la formation professionnelle = 1.260.000 kits par an X 3 ans = 3.780.000 kits - Coût unitaire : <b>Coût total 1 : cf.OS3</b>
					2. Application de la décision de suppression des frais scolaires dans le rattrapage scolaire Cf. campagnes de sensibilisation OS2
					3. Réduction des frais de formation de la formation professionnelle Cf. Coût: cf.OS3
					4. Subventions aux centres de FP - Nombre de FP à subventionner par an : - Montant de la subvention : - Nombre d'année : <b>Coût total 2 :</b> Cf. Coût: cf.OS3
					<b>Coût total OS1 :</b> <b>Pris en charge dans les opérations</b>

Objectifs spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
OS2 : Mobiliser les communautés locales et la société civile dans l'organisation des activités de l'AENF	les communautés locales sont impliquées dans l'organisation des activités de l'AENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de communautés locales mobilisées</li> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation organisées</li> </ul>	Organiser les campagnes de sensibilisation au profit des parties prenantes locales	2012-2015	1. Organiser les campagnes de sensibilisation au profit des parties prenantes locales 2. Activités d'information, de sensibilisation et de conscientisation par province : 11 provinces Coût par province et par an : 5.000 \$ US Nombre d'année : 3 ans $11 \times 5000 \times 3 = 165.000 \text{ \$ US}$ 3. Journée internationale de l'alphabétisation organisée par la DGENF: 10.000 \$US X 3 ans = 30.000 \$US <b>Coût total 1 : 195.000 \$US</b> <b>Coût total OS2: 195.000 \$US</b>
OS3 : Renforcer les capacités d'accueil des structures de l'AENF	Taux d'analphabétisme réduit de 10% par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1.800.000 personnes participent par an aux différents programmes d'AENF<sup>7</sup></li> <li>- Nombre des centres construits</li> <li>- Nombre des centres réhabilités</li> <li>- Nombre des centres équipés</li> </ul>	1. Elaborer le Plan stratégique de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'A ENF 2. Construire les centres 3. Réhabiliter les centres 4. Equiper les centres construits et réhabilités 5. Faire fonctionner les centres	2012-2015	<b>Rattrapage scolaire<sup>8</sup> :</b> 50% des effectifs soit 900.000 personnes par an X 3 ans : 2.700.000 - Coût unitaire d'un participant : 78 \$ US - Nombre d'années : 3 ans <b>Coût total 1 : 210.600.000 \$US</b> <b>Alphabétisation :</b> 30% des effectifs soit 540.000 personnes par an Coût unitaire d'un participant : 60\$US Nombre d'années : 3 ans

<sup>7</sup> Répartition des effectifs par type de programme : 50% au rattrapage scolaire, 30% à l'alphabétisation et 20% à la formation professionnelle

<sup>8</sup> Coût officiel d'un participant au rattrapage scolaire 78 \$ US :

- ✓ 33\$ de frais scolaires annuels supportés par les parents
- ✓ 20\$ Kit scolaire supporté par l'UNICEF ou les parents
- ✓ 15 \$ Uniforme supportés par les parents
- ✓ 10\$ Souliers supportés par les parents

Objectifs spécifiques	Résultats Attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
					<b>Coût total 2 : 97.200.000 \$US</b>
					<b>Formation professionnelle<sup>9</sup></b> 20% des effectifs soit 360.000 personnes par an Coût unitaire d'un participant : 320 \$US pour 3 ans Coût total 3 : 115.200.000 \$US
					<b>Coût total OS3: 423.000.000 \$US</b>
OS4 : Réduire les disparités entre le genre, les régions géographiques, les âges, handicap et pauvreté	La cartographie est élaborée ; Les centres sont implantés dans des régions dépourvues	- Existence d'une cartographie - Nombre des centres implantés par province, district, territoire... - Nombre de personnes formées par genre, par âge, par handicap, par groupe vulnérables ciblés	4. Elaborer la cartographie des centres et des apprenants 5. Implanter des centres dans des régions dépourvues	2012-2015	Campagne statistique annuelle pendant 3 ans : 90.000 \$ X 3 = 270.000 \$US  Coût total OS4: 270.000 \$US Les coûts liés à l'implantation des centres dans des régions à problème n'apparaissent pas ici alors que l'objectif est de réduire les disparités. Il faut présenter ces coûts de centres à implanter.
<b>Total Coûts Composante 1</b>					<b>423.465.000 \$US</b>

<sup>9</sup> 320\$US ainsi répartis : 300 \$ pour la formation en atelier pendant 3 ans, 10 \$ pour les stages et 10\$ pour la participation au jury d'examen en 3<sup>ème</sup> année.

## Composante 2 : Amélioration de la qualité des programmes

Objectif stratégique : Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des offres de l'AENF

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
OS1 :- Améliorer les programmes de l'AENF	Programmes harmonisés et adoptés au besoin des bénéficiaires	6 programmes types harmonisés et adaptés	Organisation des ateliers nationaux de révision et de validation des programmes et leur vulgarisation	2012-2013	<p>1. Organisation des ateliers nationaux de révision et de validation des programmes et leur vulgarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers par an : 3</li> <li>• Nombre d'années : 2</li> <li>• Nombre de participants par atelier de révision de 21 jours: 22</li> <li>• Nombre de participants par atelier de validation de deux jours: 100 dont 50% au moins d'associations</li> <li>• Diffusion des nouveaux programmes édités en 10.000 exemplaires Total participants : 197</li> </ul> <p><b>(i) Coût de la révision des programmes : 27.370\$ US</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité préparatoire et logistique (mobilité, carte de téléphone, divers) :1610 \$ us</li> <li>- Collations et transports des participants : 50\$ x 22 x 14 jours= 15.400\$US</li> <li>- Pause-café : 5\$ x14 x22 jours= 1540\$US</li> <li>- Déjeuner : 15\$ x14 x22 jours= 4620\$US</li> <li>- Location salle : 300\$US x 14 jours= 4200 \$</li> </ul> <p><b>(ii) Coût de validation : 32.080 \$US</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplication du document portant programmes révisés : 100 exemplaires x 15\$ pour les fournitures =1500 \$</li> <li>- Transport des participants venant des provinces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Kin-Kis-Kin = 580 dollars</li> <li>- Kin-Lushi-Kin = 630 dollars</li> <li>- Kin-Kga –Kin = 380 dollars</li> <li>- Kin-Mbka-Kin = 350 dollars</li> <li>- Kin-Goma-Kin = 780 dollars</li> <li>- Kin-Mbj-Kin = 380 dollars</li> <li>- Kin-Bdd-Kin = 270 dollars</li> </ul> </li> </ul>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kin-Bkv-Kin = 810 dollars</li> <li>- Kin-Kindu-Kin = 750 dollars</li> <li>- Kin-Matadi-Kin = 260 dollars</li> </ul> <p>Coût total billets : 519 \$ en moyenne x 20 personnes = 10.380 \$ + 400 \$ de taxe d'aéroport = 10780 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transports des participants de Kinshasa : 80 personnes x 20\$US/jour X 2 jours= 3200 \$</li> <li>- Frais de missions (DSA) des participants venant des provinces: 20 personnes X 160\$ x4jours= 12800\$US</li> <li>- Pause-café : 80 personnes x 5 \$ x 2 jours =800\$US</li> <li>- Déjeuner : 80 personnes x 15 \$ x 2 jours = 2400\$US</li> <li>- Location salle : 300\$US x 2 jours = 600\$</li> </ul> <p><b>(iii) Coût de la diffusion des nouveaux programmes édités en 10.000 exemplaires : 52.500 \$</b>  10.000 exemplaires x 5\$= <b>50.000 \$</b>  Forfait pour la distribution : 5% du coût : 2500 \$</p> <p><b>Coût total 1 d'un atelier: 111.950\$ US</b>  <b>Coût total de 3 ateliers x 2 ans x 111.950US = 6.717.030 \$US</b></p>
			Formation des personnels de 350 ONG à l'utilisation des programmes et à la gestion d'un programme d'AENF		<p>2. Formation de 350 cadres de l'administration, des ONG et du privé à l'utilisation et à la gestion des programmes d'AENF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de la formation : 15 jours</li> <li>• Coût moyen de formation d'un participant : 680 \$ US pour 15 jours soit 45\$ US</li> <li>• Nombre d'années : 5</li> <li>• Nombre des sessions : 2</li> </ul> <p>350 cadres x 15 jours x 5 ans x 45\$=  <b>Coût total 2 : 472.500 \$ x 2 sessions x 5 ans = 4.725.000 \$</b></p>
					<b>Coût total OS1 : 11.442.030\$US</b>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
OS2 : Développer la production et la distribution des supports pédagogiques, andragogiques et de post alphabétisation en langues locales	Chaque centre est doté des supports pédagogiques et andragogiques et a accès aux ouvrages de post alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des supports pédagogiques et andragogiques produits.</li> <li>• Nombre de centres équipés</li> <li>• Norme : ratio apprenant/livres ?</li> <li>• Durée de vie d'un manuel ?</li> </ul>	<p>Organisation des ateliers d'élaboration et de production des supports pédagogiques et andragogiques.</p> <p>Equipement des centres (archivage, sauvegarde des manuels...)</p>	2012-2014	<p>1. Elaboration et production des supports pédagogiques et andragogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des besoins non couverts par langue, thème, handicap... : 100.000 \$US</li> <li>• Nombre de supports à produire : 30</li> <li>• Coût unitaire d'un ouvrage : 4.000\$</li> </ul> <p><b>Coût total : 220.000\$</b></p>
					<p>2. Equipement des centres (archivage, sauvegarde des manuels...)</p> <p>1.606 sites abritant un centre (village, commune...) en bibliothèque X 1.500\$/bibliothèque = 2.409.000\$</p> <p><b>Coût total 2.409.000\$</b></p>
					<p><b>Coût total OS2 : 2.629.000\$US</b></p>
OS3 : Développer l'environnement lettré en langues locales	Langues locales codifiées et utilisées comme langues d'alphabétisation	X nombre des langues locales codifiées et utilisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'ateliers de codification des langues locales</li> <li>• Mise en place de subventions pour la production d'écrits en langues locales et nationales (journaux, livres, traductions/adaptations...)</li> </ul>	2012-2015	<p>1. Codification des langues locales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de langues à codifier: 2 langues par province par an = 22</li> <li>- Nombre d'années : 2</li> <li>- Coût d'une codification : 100.000 \$</li> </ul> <p><b>Coût total : 44 X 100.000 \$ = 4.400.000 \$ US</b></p>
					<p>2. Mise en place de subventions pour la production d'écrits en langues locales et nationales (journaux, livres, traductions/adaptations...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de langues : 50</li> <li>• Subvention de l'édition d'un ouvrage par langue : 4.000\$</li> </ul> <p><b>Coût total : 200.000 \$US</b></p>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Campagnes de vulgarisation des manuels et guides en langues locales</li> </ul>		3. Campagnes de vulgarisation des manuels et guides en langues locales (foires du livre) : <ul style="list-style-type: none"> <li>1 foire nationale : 10.000 \$US</li> <li>11 foires provinciales : 5.000 \$US X 11= 55.000 \$</li> </ul> <b>Coût total : 65.000 \$US</b>
					<b>Coût total OS3 : 4.665.000 \$US</b>
OS4 : Améliorer le statut, la formation professionnelle et la motivation du personnel enseignant du non formel	Le statut et la formation professionnelle du personnel enseignant est amélioré et les enseignants motivés.	Mesures juridiques et administratives prises 60.000 enseignants formés	Adoption du statut du personnel enseignant déjà élaboré  Elaboration et mise en œuvre du plan de formation des enseignants de l'AENF	2012	1. Elaboration et mise en œuvre du plan de formation des enseignants de l'AENF  Coût d'une consultation de 30 jours : <b>55.000 \$</b> 2. Atelier national d'adoption du statut du personnel enseignant : <b>50.000 \$</b> <b>Coût total OS4 : 105.000 \$</b>
OS5 : mettre en place un système de suivi et évaluation	Les résultats obtenus par la stratégie sont connus et diffusés régulièrement.  Cartographie de l'AENF disponible	SIG-ENF fonctionnel : X nombre des missions de suivi et évaluations exécutés des Annuaires statistiques publiés  Nombre de rapport d'étude d'impact de l'AENF	Assistance technique de l'UNESCO  Etude d'impact de l'AENF	2012-2013	1. Assistance technique de l'UNESCO - Coût d'une consultation de <b>42 jours : 110.000 \$</b>  2. Etude d'impact de l'AENF : - Coût d'une enquête par année : 100.000\$ - Nombre d'année : 2 <b>Coût total: 255.000\$</b> <b>Coût total OS5 : 365.000\$</b>
OS6 : Mettre en place un cadre national de certification des acquis et des normes dans l'AENF	Les acquis des apprenants sont reconnus et certifiés officiellement pour permettre la mise en place de passerelles entre les offres éducatives.	Nombre de personnes dont les acquis sont certifiés	Assistance technique de l'UNESCO pour la mise en place du cadre national de certification et des normes	2012-2013	Assistance technique de l'UNESCO pour la mise en place du cadre national de certification :  <b>Coût total de l'OS6 : 110.000\$ pour 42 jours</b>
OS7 : renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et	Personnel du sous-secteur devenu performant	1301 agents du sous-secteur formé	Organisation d'un atelier de renforcement des capacités pédagogiques et andragogiques	2012	Renforcement des capacités pédagogiques et andragogiques - Nombre de participants : 1500 - Nombre d'ateliers : 1



Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
andragogique du personnel du sous-secteur					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'années : 3</li> <li>- Coût moyen de formation d'un participant : 680 \$ US pour 15 jours soit 45\$ US/jour</li> <li>- Nombre de jours : 15</li> </ul> <p><b>Coût : 1.012.500 \$US</b></p>
					<p><b>Coût total OS7 : 1.012.500 \$US x 3 ans = 3.037.500 \$</b></p>
<b>Total Coûts Composante 2</b>					<b>22.353.530 \$US</b>

### Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF

L'objectif stratégique 3: Renforcer la gestion du sous/secteur de l'AENF.

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
O.S.1 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles dans l'exercice de la décentralisation et de la déconcentration	✓ la DGENF restructurée en fonction des conclusions de l'audit et des nouvelles ambitions en AENF	Indicateurs de performances de la DGENF (à définir) Nombre de structures de la DGENF au niveau local (secteurs)	1. L'audit de la DGENF	2011	1. L'audit de la DGENF : Coût d'une consultation d'un mois: 100.000 \$US
	✓ Les structures de la DGENF sont opérationnelles au niveau local	1300 agents d'AENF formés	2. Réorganisation de la DGENF	2012	<b>Sous-total 1 : 100.000 \$US</b>
	✓ Le personnel recruté et formé ✓ Les structures de l'AENF sont efficaces ✓ les capacités techniques (conception, planification, pilotage, suivi et évaluation) des cadres et agents des services centraux et déconcentrés de l'AENF et des OSC sont renforcés. ✓ Les équipements nécessaires aux	XX Montant alloué aux structures de la DGENF	3. Recrutement et formations des personnels : - Formation sur la gestion et la planification des ressources humaines (communication sociale et communautaire) à tous les niveaux - Formation sur la méthodologie et l'utilisation des manuels et autres utiles sur base de modules à préparer - Formation des formateurs des provinces - Formation sur le suivi et évaluation des programmes: planification, communication et mobilisation sociale, élaboration de programmes, conception et production de matériels didactiques, suivi/évaluation des	2012-2016	2. Formation sur la gestion et la planification des ressources humaines (communication sociale et communautaire) à tous les niveaux : - Nombre de participants : 1300 - Durée de la formation : 15 jours - Nombre des sessions de formation : 2 Nombre d'années : 5 - Perdièm participants : 20 dollars x 15 jrs x1300 participants = <b>390.000 dollars</b> - Prime secrétariat technique : 15 x 2 pers x 15 jrs x 11 Province = <b>4.950 dollars</b> - Location de salle : 100 dollars x 15 jrs x 11 = <b>16.500 dollars</b> - Documentation : 100 dollars x 11 = 1.100 dollars - Communication : 50 dollars x 22 = 1.100 dollars - Frais de mission formateur (20) : 160 dollars x 20 formateurs x 20 jrs = 64.000 dollars (Provinces) - Rémunération des formateurs de Ville de Kinshasa (2) : 50 dollars x 2 x 15jrs = 1.500 dollars - Transports formateurs : - Kin-Kis-Kin = 580 dollars - Kin-Lushi-Kin = 630 dollars

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
	missions des services sont opérationnels		programmes et matériels didactiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kin-Kga –Kin = 380 dollars</li> <li>- Kin-Mbka-Kin = 350 dollars</li> <li>- Kin-Goma-Kin = 780 dollars</li> <li>- Kin-Mbj-Kin = 380 dollars</li> <li>- Kin-Bdd-Kin = 270 dollars</li> <li>- Kin-Bkv-Kin = 810 dollars</li> <li>- Kin-Kindu-Kin = 750 dollars</li> <li>- Kin-Matadi-Kin = 260 dollars</li> </ul> <p><b>Coût total billets : 519 dollars x 20: 10380 \$</b></p> <p><u>Restauration:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pause-café: 5 dollars x 15 jours x 1300 participants = 97.500 dollars</li> <li>- Repas : 15 dollars x 15 jours x 1300 personnes = 292.500 dollars</li> </ul> <p><b>S/total : 390.000 dollars</b></p> <p><u>Fournitures bureau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rame à papier 5 dollars x 5 x 11 = 275 dollars</li> <li>- 30 boîtes bics bleu x 5 dollars = 150 dollars</li> <li>- 7 boîtes de markers x 5 dollars x 11 = 385 dollars</li> <li>- 1310 blocs notes x 1 dollars = 1.310 dollars</li> <li>- Flips chaps 15 x 11 x 30 dollars = 4.950 dollars</li> <li>- 11 Chevalets x 180 dollars = 1.980 dollars</li> <li>- 110 douzaines de crayon à 1 dollars: 110 dollars</li> </ul> <p><b>S/total : 9.160 dollars</b></p> <p><b>Coût total 2 : 887.690 dollars x 2 sessions x 5 ans = 8.876.900 \$</b></p> <p><i>Coût moyen de formation d'un participant : 680 \$ US pour 15 jours soit 45\$ US</i></p>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
					3. Formation sur la méthodologie et l'utilisation des manuels et autres utiles sur base de modules à préparer - Nombre de participants : 1300 - Durée de la formation : 15 jours - Coût moyen de formation d'un participant : 680 \$ US pour 15 jours soit 45\$ US  <b>S/total : 1300 personnes x 15 jours X 45 \$/jour= 877.500 dollars x 2 sessions x 5 ans = 8.775.000 \$</b>
					4. Formation des formateurs des provinces - Nombre de session de formation : 2/an - Nombre de formateurs : 330 (30/Province) - Durée de la formation : 15 jrs - Coût moyen de formation d'un participant : 680 \$ US pour 15 jours soit 45\$ US  <b>S/total : 330 personnes x 15 jours X 45 \$/jour = 222.750 dollars x 2 sessions x 5 ans = 2.227.500 \$</b>
					5. Formation sur le suivi et évaluation des programmes: planification, communication et mobilisation sociale, élaboration de programmes, conception et production de matériels didactiques, suivi/évaluation des programmes et matériels didactiques - Nombre de participants : 1300 - Durée de la formation : 15 jours  <b>S/total : 1300 personnes x 15 jours X 45 \$/jour = 877.500 dollars x 2 sessions x 5 ans = 8.775.000 \$</b>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
			4. Mise en place des structures de la DGENF au niveau local (locaux réhabilités ou construits, personnels, moyens logistiques, équipements...)		1. Mise en place des structures de la DGENF au niveau local (locaux réhabilités ou construits, personnels, moyens logistiques, équipements...) Cf. audit organisationnel
			5. Mise en leur disposition des moyens suffisant pour le fonctionnement		1. Equipement des structures locales en charge de l'AENF Cf. audit organisationnel: 145 territoires + 96 communes + 26 districts + 20 villes + 11 provinces= 298 structures d'AENF <ul style="list-style-type: none"> <li>• 298 motos x 2000 \$ : 596.000 \$</li> <li>• 298 groupes électrogènes ou panneaux solaires x 750 \$ : 223.500\$</li> <li>• 298 ordinateurs fixes x 1500\$ : 447.000\$</li> <li>• 298 photocopieuses x 750\$ : 223.500\$</li> <li>• 298 imprimantes x 100\$ : 29800\$</li> <li>• 298 onduleurs x 100\$= 29800\$</li> <li>• 298 mobiliers complets de bureaux x 3 par service x 400\$ : 357600\$</li> </ul> <b>Coût total : 1.907.200 \$</b>
					<b>Coût total OS1 : 30.661.600 \$US</b>
O.S.2 : Renforcer le cadre de coordination des activités de l'AENF	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le Comité National de pilotage de l'AENF est fonctionnel.</li> <li>✓ Le cadre national de coordination et de suivi/évaluation et ses démembrements sont fonctionnels.</li> </ul>	Nombre de réunions du comité de pilotage de la stratégie et du cadre national décentralisé de partenariat	4. Conception, élaboration et validation des textes fondateurs des structures	2012	1. Conception, élaboration et validation des textes fondateurs des structures - Coût d'une consultation: 15 jours de consultation x 200 \$ : 3.000 \$US <b>Sous-total 1 : 3.000 \$US</b>
			5. Elaboration du répertoire des acteurs et partenaires de l'AENF		2. Elaboration du répertoire des acteurs et partenaires de l'AENF - Enquête par 298 structures d'AENF x 20 \$/jour x 10 jours : 59.600\$ - Préparation et consolidation au niveau de la DAENF : 10.000\$

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
					<b>Sous-total 2: 69.600 \$</b>
			3. Mise en place et dynamisation des différentes structures au niveau central et déconcentré (information, sensibilisation, rencontres, missions de terrain, plans de travail, commissions...)		<p>3. Mise en place et dynamisation de différentes structures au niveau central et déconcentré (information, sensibilisation, rencontres, missions de terrain, plans de travail, commissions...): 1 cadre national + 145 territoires + 96 communes + 26 districts + 20 villes + 11 provinces= 299 cadres de concertation en AENF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de missions d'installation : 11 missions (1 par province)</li> <li>- Frais de mission : 160 dollars x 2 cadres x 4 jours X 11 = 14.080 \$</li> <li>- Coût total billets : 519 dollars x 20 pers = 10380 \$</li> </ul> <p><b>Sous/total : 24.460\$</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplication du document portant organisation et fonctionnement du cadre de concertation= <b>3000 \$</b></li> </ul> <p>* Rencontre nationale de mise en place du cadre de concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplication du document: 100 exemplaires x 15\$ pour les fournitures =1500 \$</li> <li>- Coût total billets : 519 \$ en moyenne x 20 personnes = 10.380 \$ + 400 \$ de taxe d'aéroport = 10780 \$</li> <li>- Transports des participants de Kinshasa : 80 personnes x 20\$/US/jour X 2 jours= 3200 \$</li> <li>- Frais de missions (DSA) des participants venant des provinces: 20 personnes X 160\$ x 4 jours = 12800\$US</li> <li>- Pause-café : 80 personnes x 5 \$ x 2 jours =800\$US</li> <li>- Déjeuner : 80 personnes x 15 \$ x 2 jours = 2400\$US</li> <li>- Location salle : 300\$US x 2 jours = 600\$</li> </ul> <p><b>- Coût de la rencontre nationale: 32080 \$US</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût d'un participant à un atelier national de validation : 32080 \$US/ 100 : 321\$US</li> </ul> <p><b>Sous-total 3 : 132.140\$</b></p> <p><b>Coût total OS2 : 204.740 \$US</b></p>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
O.S.3 : Mettre en place un cadre de financement des activités de l'AENF	Un dispositif national de mobilisation et de gestion des ressources financières est mis en place et fonctionne correctement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ participation au financement de l'AENF par chacun des acteurs et partenaires</li> <li>✓ Niveau d'application du manuel de procédures</li> <li>✓ Taux de couverture des besoins en financement de l'AENF</li> <li>✓ Taux d'absorption des ressources mobilisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etude sur les types de dispositif de financement et choix de l'option à mettre à l'essai</li> <li>✓ Elaboration du manuel de procédures</li> </ul>	2012	1. Etude sur les types de dispositif de financement et choix de l'option à mettre à l'essai : coût d'une consultation d'un mois <b>Sous-total 1 : 75.000 \$US</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisations de séances d'information des différents acteurs</li> </ul>		2. Elaboration du manuel de procédures <b>Coût d'une consultation d'un mois: 75.000 \$US</b> - Atelier de validation du manuel de procédures : Nombre de participants : 30 Coût d'un participant à un atelier national de validation : 32080 \$US/ 100 : 321\$US Coût : 321\$US X 30 participants : 9630 \$US - Multiplication du manuel en 1000 exemplaires x 5 \$= 5.000 \$US <b>Sous-total 2 : 89.630\$US</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation de campagnes de collecte de fonds</li> </ul>		3. Organisation de séances d'information des différents acteurs - Nombre de séance : 1 séance d'un jour : 145 territoires + 96 communes + 26 districts + 20 villes + 11 provinces= 298 cadres de concertation en AENF - Nombre de participants par séance : 50 pers - Coût d'une séance : 20 dollars x 50 pers x 298 = 298.000\$ <b>Sous-total 3 : 298.000\$</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evaluation du mécanisme mis en place</li> </ul>		4. Coût de l'organisation de la campagne de collecte de fonds - Nombre des campagnes : 2 - Nombre d'années : 5 ans - Coût de la campagne/an : 100.000\$ <b>Sous-total 4: 100.000 x 2 x 5 = 1.000.000\$ US</b>
					5. Evaluation du mécanisme mis en place : coût d'une consultation d'un mois <b>Sous-total 5 : 75.000 \$US</b> <b>Coût total OS3: 1.537.630 \$US</b>

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
O.S.4 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'ensemble des acteurs comprennent et soutiennent la stratégie d'AENF.</li> <li>✓ Les résultats du programme sont plus visibles.</li> <li>✓ L'AENF est plus crédible aux yeux des différents acteurs.</li> </ul>	<p>Nombre d'acteurs informés sur la stratégie d'AENF, sur ses résultats, sur les textes de la décentralisation et sur l'AENF</p> <p>Nombre et qualité des dispositifs de communication mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaboration du plan de communication en faveur de l'AENF et recrutement d'un consultant</li> <li>✓ Mise en place des dispositifs, élaboration et diffusion des supports de communication (revues de presse, dépliants, annuaires, journaux, affiches, CD-ROM, films, documentaires, connexion internet et mise en réseau, service de documentation...)</li> <li>✓ Création et animation du site web de l'AENF</li> <li>✓ Evaluation et révision du plan de communication et recrutement d'un consultant</li> </ul>	2012	<p>1. Elaboration du plan de communication en faveur de l'AENF : <b>100.000 \$</b> Coût d'une consultation d'un mois: <b>50.000\$</b> <b>Sous-total 1 : 150.000 \$US</b></p> <p>2. Mise en place des dispositifs, élaboration et diffusion des supports de communication (revues de presse, dépliants, annuaires, journaux, affiches, CD-ROM, films, documentaires, connexion internet et mise en réseau, service de documentation...) <b>Sous-total 2 : forfait : 1.000.000 \$US</b></p> <p>3. Création et animation du site web de l'AENF : Coût d'une consultation d'un mois <b>Sous-total 3 : 50.000 \$US</b></p> <p>4. Evaluation et révision du plan de communication : <b>50.000\$US</b> - Coût d'une consultation d'un mois : <b>50.000\$</b> <b>Sous-total 4 : 100.000 \$US</b></p> <p><b>Coût total OS4: 1.300.000 \$US</b></p>
<b>Total Coûts Composante 3</b>					<b>33.703.970 \$US</b>



Composante 4: Les mesures de protection sociale

**Objectif stratégique 4 : Renforcer les mesures de protection sociale**

Objectif spécifique	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
O.S.1. Mettre en place les mesures de protection sociale	Les apprenants des CRS, des structures similaires étatiques et privées, les plus vulnérables sont pris en charge	Nombre d'apprenants les plus vulnérables pris en charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des apprenants les plus vulnérables dans les CRS</li> <li>- Identification des apprenants les plus vulnérables des structures similaires étatiques et privées</li> <li>- Inventaire des besoins</li> <li>- Octroi des crédits a leurs familles</li> <li>- Développement des activités génératrices de revenus en famille</li> <li>- Prise en charge scolaire de ces enfants</li> <li>- Appui institutionnel aux structures d'accueil</li> </ul>	2012 2016-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des apprenants les plus vulnérables dans les CRS <b>Sous-total 1 : 100.000 \$US</b></li> <li>- Identification des apprenants les plus vulnérables des structures similaires étatiques et privées <b>Sous-total 2 : 100.000 \$US</b></li> <li>- Inventaire des besoins <b>Sous-total 3 : 50.000 \$US</b></li> <li>- Octroi des crédits à leurs familles <b>Sous-total 4 : 3.000.000 \$US</b></li> <li>- Développement des activités génératrices de revenus en famille <b>Sous-total 5 : 1.000.000 \$US</b></li> <li>- Prise en charge scolaire de ces enfants <b>Sous-total 4 : 5.000.000 \$US</b></li> <li>- Appui institutionnel aux structures d'accueil <b>Sous-total 5 : 100.000 \$US</b></li> </ul> <p><b>TOTAL OS1. 9.350.000 \$</b></p>

	Les conditions des communautés protégées sont mises en place	Nombre d'enfants vulnérables protégés et référés	- Identification des communautés de base - Identification des structures de référencement (écoles, centres de formation)	2012 2016-2020	- Identification des communautés de base <b>Sous-total 6 : 100.000 \$US</b>  - Identification des structures de référencement (écoles, centres de formation) <b>Sous-total 7 : 100.000 \$US</b>
			-		<b>Total OS1: 4.550.000 \$US</b>
O.S.2. Mettre en place les mécanismes de financement des services de l'AENF	Les sources de financement des services de l'AENF sont identifiées	Pourcentage du budget alloué	- Mobilisation des ressources - Identification des contribuables	2012 2016-2020	- Mobilisation des ressources <b>Sous-total 1 : 50.000 \$US</b> - Identification des contribuables <b>Sous-total 2 : 50.000 \$US</b>
			-		<b>Total OS2: 100.000 \$US</b>
O.S.3. Faire le plaidoyer auprès des instances décisionnelles	Les instances décisionnelles et intéressées sont sensibilisées	Nombre d'instances touchées par le plaidoyer	- Mobilisation des ressources - Identification des instances concernées - Identification des acteurs impliqués - Organisation du plaidoyer	2012 2016-2020	- Mobilisation des ressources <b>Sous-total 1 : 50.000 \$US</b> - Identification des instances concernées <b>Sous-total 2 : 100.000 \$US</b> - Identification des acteurs impliqués <b>Sous-total 3 : 100.000 \$US</b> - Organisation du plaidoyer <b>Sous-total 4 : 100.000 \$US</b>
			-		<b>Total OS3 : 350.000 \$US</b>
OS.4. Mettre en place les mesures de protection sociale en matière de santé en milieu scolaire	Les mesures de protection sociale en matière de santé scolaire sont mises en place et exécutées	Nombre d'apprenants les plus vulnérables bénéficient des meilleures conditions de santé (latrines, etc.)	- Identification des besoins des apprenants vulnérables en matière de santé - Dépistage des maladies - Prise en charge médicale et sanitaire	2012 2016-2020	- Identification des besoins des apprenants vulnérables en matière de santé <b>Sous-total 1 : 100.000 \$US</b> - Dépistage des maladies <b>Sous-total 1 : 1.000.000 \$US</b> - Prise en charge médicale et sanitaire <b>Sous-total 1 : 3.550.000 \$US</b>
			-		<b>Total OS4 : 2.747.000 \$US</b>
<b>Total Coûts Composante 4</b>					<b>13.842.990 \$US</b>

## Composante 5: Gestion et promotion du programme

Cette composante renforcera les ressources humaines et les équipements de ce dispositif de mise en œuvre de la stratégie. Elle financera également les frais de fonctionnement liés à la gestion du programme, les frais de suivi et évaluation, les enquêtes de base, l'élaboration du manuel de procédures, les activités de lancement et de promotion du programme ainsi que les audits du programme.

Un audit financier annuel de la stratégie sera planifié sur la durée de vie du programme.

**Objectifs :** installer et rendre opérationnel le dispositif de gestion du programme pendant la première phase

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
<b>O.S.1. : Elaborer le manuel de procédures</b>	Le manuel de procédures de l'AENF est élaboré et mis en application pour financer les programmes.	Taux d'absorption des ressources	Recrutement d'un consultant Atelier de validation	2012	Cf. composante 3 OS3
<b>O.S.2. Mettre en place la coordination du programme</b>	Le dispositif de la Coordination de la mise en œuvre de la stratégie d'AENF est mis en place par le MAS.AH.SN. La Coordination du Programme dispose d'un équipement fonctionnel	Fonctionnalité du dispositif (locaux, équipements, personnel, rapports...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prise de l'arrêté portant dispositif de coordination de la stratégie</li> <li>✓ Achat des ordinateurs, photocopieuse, mobilier de bureau, véhicules de coordination et de suivi, matériel de bureau</li> <li>✓ Dépenses de fonctionnement (téléphone, Internet, eau, électricité...)</li> </ul>	2012	<p>Equipement de la coordination du programme</p> <p>* Achat des ordinateurs : - 3 ordinateurs de bureau x 1500 \$= 4500\$ + 1 ordinateur portable à 1500\$ = <b>6000\$</b></p> <p>* Photocopieuse : <b>3 .500 \$US</b></p> <p>* Mobilier de bureaux : 2 x 1.500 \$US=<b>3.000\$US</b></p> <p>* Véhicule de coordination et de suivi : <b>30.000 \$US</b></p> <p>*Matériel de bureaux : 1000\$US par an x 3 =<b>3.000 \$US</b></p> <p><b>Sous-total 1 : 45.500 \$US</b></p> <hr/> <p>Dépenses de fonctionnement (téléphone, Internet, eau, électricité...)</p> <p>- Achat des cartes prépayées (un FF de 500\$ par an) x 3= <b>1500 \$US</b></p> <p>- Internet 3000\$ par an x 3=<b>9000 \$US</b></p> <p>- Eau, électricité : forfait de 1000 \$US x 3=<b>3000 \$US</b></p> <p><b>Sous-total 2 : 13.500 \$US</b></p> <p><b>Coût total OS2: 59.000 \$ us</b></p>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
<b>O.S.3. : Solliciter une Assistance technique</b>	Appuis techniques aux programmes	Nombre de missions d'appui	Organisation de missions d'assistance technique par un expert en organisation, en planification stratégique, en communication institutionnelle...	2010-2015	Missions d'assistance technique : 2 personnes/mois x 75.000 \$US=150000 \$US x 3 ans= <b>450000 \$US</b>
					<b>Coût total OS3: 450.000\$ us</b>
<b>O.S.4. : Organiser les rencontres du comité de pilotage de programme</b>	Au moins deux sessions du comité de pilotage sont organisées par année.	Niveau d'appréciation de l'évolution du programme	Sessions de planification et de bilan	2010-2015	Au moins deux sessions du comité de pilotage sont organisées par année. : forfait de 15.000\$ x 2 x 3 ans = 90.000\$US
					<b>Coût total OS4: 90.000\$US</b>
<b>O.S.5. : Auditer le programme</b>	Un rapport d'audit annuel est produit et diffusé auprès du comité de pilotage	Nombre de rapports d'audit	Recrutement d'un cabinet d'audit	2010-2015	Recrutement d'un cabinet d'audit : 150.000\$US par an x 3 = 450.000 \$US
					<b>Coût total OS5: 450.000\$US</b>
<b>O.S.6. : Evaluer le programme</b>	Chacune des deux premières phases du programme est évaluée.	Nombre de rapport d'évaluation	Recrutement d'un consultant Atelier de présentation du rapport d'évaluation	2012 et 2015	Recrutement d'un consultant pour l'évaluation: 75.000\$US
					Atelier de présentation du rapport d'évaluation pour deux jours - Activité préparatoire et logistique (mobilité, carte de téléphone, divers) :1610 \$ us - Atelier d'évaluation (transport des participants venant des provinces 10.380\$US, transport des participants de Kinshasa en raison de 60 personnes pour deux jours, DSA des provinciaux 16.000\$US, pause-café et déjeuner 4.000\$US, location salle pour 2jrs 600\$US cocktail 1000\$US
					<b>Total : 35.990\$US</b>
					<b>Coût total OS6: 110.990\$US</b>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Période	Détails des coûts
<b>O.S.7. : Planifier la phase 3 de programme</b>	La phase 3 du programme dispose d'un plan d'action.		Atelier de planification Validation de la proposition par le Gouvernement	2015	Atelier de planification en raison de 3 jours <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité préparatoire et logistique (mobilité, carte de téléphone, divers) :1610 \$ us</li> <li>- Transport par avion des venant des provinces 10 personnes x 519 \$US = 5190 \$US,-</li> <li>- Transport des participants de Kinshasa en raison de 30 personnes x 3 jours x 20\$US =1800 \$</li> <li>- DSA des provinciaux 160\$ us x 10 personnes x 3 jours = 4800\$US,</li> <li>- Pause-café et déjeuner3 jours x 25 \$ x40 personnes = 3.000\$US,</li> <li>- Location salle pour 3jrs x 300\$US = 900\$</li> <li>- Cocktail : 60 personnes x 10 \$ = 600\$US</li> </ul>
					<b>Total OS7: 17.900\$US</b>
<b>Total Coûts Composante 5</b>					<b>1.213.880 \$US</b>

## Récapitulation

Composantes	Coûts	%
Composante 1 : Développement de l'accès à une éducation non formelle de qualité diversifiée	423.465.000 \$US	85,62%
Composante 2 : Optimisation et amélioration de la qualité des programmes	22.353.530 \$US	4,52%
Composante 3: Amélioration de la gestion du sous-secteur de l'AENF	33.703.970 \$US	6,81%
Composante 4: Protection sociale	13. 842.990 \$US	2,80%
Composante 5 : Gestion et promotion du programme	1.213.880 \$US	0,25%
<b>Total Composantes</b>	<b>494.579.370 \$US</b>	<b>100%</b>
Imprévis : 10%	49.457.937 \$US	
<b>Total général</b>	<b>544.037.307 \$US</b>	